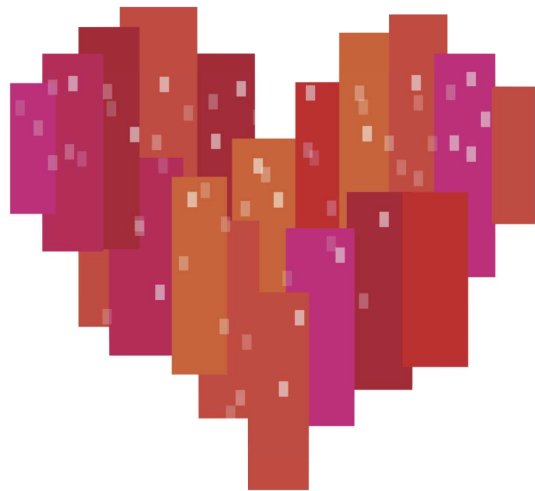




AGENDA 21 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

agenda 21



DIAGNOSTIC PARTAGE

Ce diagnostic partagé, présenté ici, a été réalisé à partir des données quantitatives et qualitatives issues du prédiagnostic du territoire et suite à la phase de concertation engagée avec les acteurs locaux et les habitants. A partir des cinq finalités propres au développement durable, vingt thématiques ont été traitées. Chacune de ces thématiques sont présentées de la façon suivante : un état des lieux, un tableau de synthèse mettant en évidence les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces du territoire stéphanois. Les grands enjeux sont également proposés pour chacune de ces thématiques. Ce document s'inscrit bien évidemment dans la démarche du Projet de Ville en cours à Saint Etienne du Rouvray.





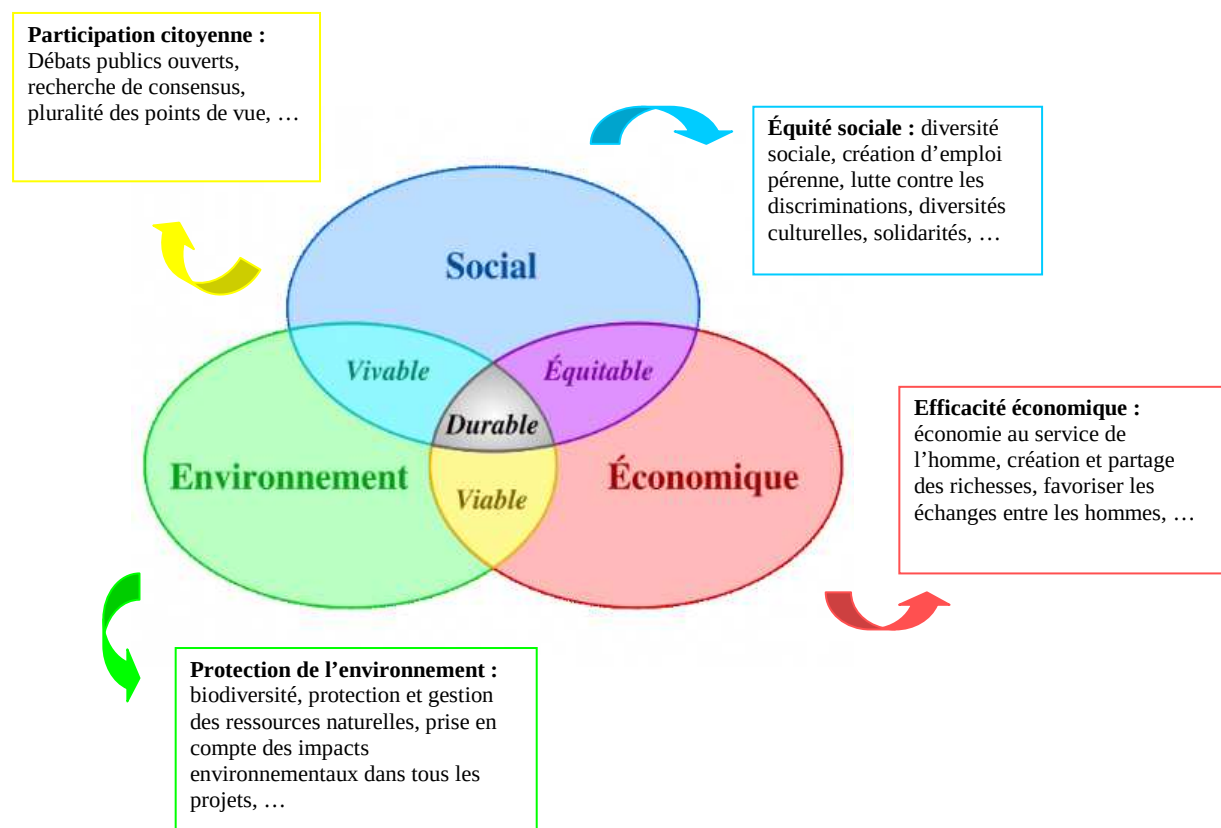
Le développement durable : Agir local, Penser global

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Le concept de développement durable est né avec la remise en cause d'une croissance qui se veut illimitée dans un monde où les ressources sont limitées. Cette définition apparaît pour la première fois dans le rapport Brundtland en 1987.

Le sommet de la Terre à Rio en 1992 marque un tournant dans l'histoire du développement durable. L'épuisement des ressources naturelles, le changement climatique, les déséquilibres économiques et sociaux ou encore l'augmentation des inégalités sont autant de constats alarmants auxquels les sociétés doivent faire face. Les 178 pays et les 110 chefs d'états réunis, définissent une nouvelle conception du développement et des politiques à mener. Ils adoptent « la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ». **Ils s'accordent sur un « plan d'actions pour le développement durable pour le 21^e siècle ».**

Le **développement durable** cherche à répondre aux dysfonctionnements générés par les crises écologiques, sociales et économiques qui se manifestent à l'échelle de la planète. Il repose sur des actions transversales qui mettent en relation **l'équité sociale, l'efficacité économique** et **la protection de l'environnement**. Ces trois piliers sont associés à **la participation citoyenne**, facteur de réussite.





L'Agenda 21 local : le développement durable en actions

Agenda pour « ce qu'il faut faire » et 21 pour « 21^{ème} siècle ».

Elaboré lors du sommet de la Terre à Rio, l'Agenda 21 est un **document stratégique et opérationnel** conçu à l'échelle du territoire, qui vise à inciter les collectivités à se doter d'orientations et de programmes d'actions allant dans le sens du développement durable. Sa réalisation repose sur une implication et une concertation de l'ensemble des acteurs du territoire.

Construire un Agenda 21 est une démarche innovante qui consiste à penser différemment son territoire. C'est apporter des réponses aux besoins et aux attentes des citoyens sur le long terme. Une collectivité conçoit et élabore son propre Agenda 21, selon le contexte, ses compétences et ses moyens.

Le cadre de référence national détermine pour les Agendas 21 **cinq finalités essentielles de développement durable** :

- o Lutte contre le changement climatique, protection de l'atmosphère
- o Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- o Epanouissement de tous les êtres humains
- o Cohésion sociale et solidaire entre territoire et générations
- o Dynamique de développement suivant des modes de productions et de consommations responsables.

L'Agenda 21 local est une démarche qui tient compte de cinq éléments clés :

- **Une stratégie d'amélioration continue** : améliorer et ajuster les méthodes de travail tout au long de la démarche.
- **La participation** : informer, sensibiliser et impliquer les citoyens et l'ensemble des acteurs locaux.
- **L'organisation du pilotage** : créer des instances de pilotage qui vont permettre de coordonner l'ensemble de la démarche.
- **La transversalité des approches** : tenir compte des enjeux et des problématiques propres au territoire concerné.
- **L'évaluation partagée** : vérifier la pertinence des actions menées au regard des finalités de développement durable.

Dans une démarche de développement durable, **l'Agenda 21 local est l'outil stratégique pour valoriser et aménager durablement un territoire**. Sa conception permet d'obtenir une vision globale de son territoire et des actions politiques menées. Il est basé sur une implication et une mobilisation forte de l'ensemble des acteurs locaux. La définition des enjeux, l'application de ses orientations et de son plan d'action permet à la structure qui mène le projet d'agir et de gérer un territoire de façon cohérente dans une optique de développement durable.

Enjeux : Ce qu'il faut faire au regard de ce qu'il y a à perdre ou à gagner

Orientations : Ce qu'on veut et peut faire en fixant le cap, la vision à moyen / long terme fondés sur des choix partagés

Actions : Ce que l'on fait en précisant les modalités de mise en œuvre et d'évaluation



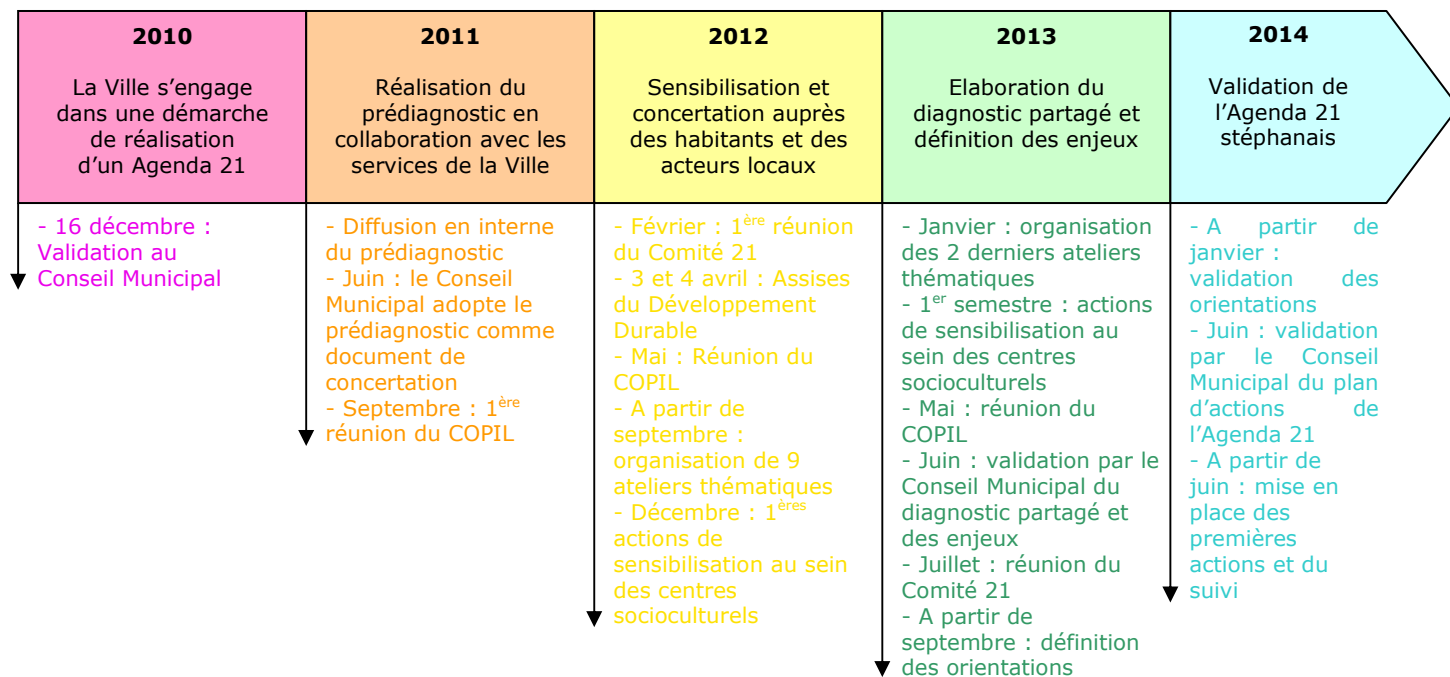
Pourquoi un Agenda 21 à Saint Etienne du Rouvray ?

La Ville de Saint Etienne du Rouvray mène depuis des années une politique d'amélioration de la qualité de vie de ses habitants. De nombreuses actions qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable ont déjà été menées. La réalisation d'un Agenda 21 va permettre de donner une cohérence et une lisibilité à l'action municipale et de légitimer les pratiques de développement durable déjà existantes. Cette démarche permet de placer l'humain et son environnement au cœur des préoccupations et des politiques à mener.

La démarche

La Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray s'est engagée officiellement dans une démarche de réalisation d'un Agenda 21 en décembre 2010, lors du Conseil Municipal.

L'année 2011 a été consacrée à la mise en place des instances de pilotage et à la réalisation du prédiagnostic.



Une phase de sensibilisation a été entamée en avril 2012 avec l'organisation des Assises du Développement Durable. Plusieurs actions sont menées avec différents services de la Ville afin d'informer les habitants sur les notions du Développement Durable. Cette sensibilisation se fera tout au long de la démarche.

La mise en place d'une nouvelle instance, le Comité 21, a permis de lancer la phase de concertation avec les acteurs locaux. Cette concertation a été élargie à la population stéphanoise avec l'organisation d'ateliers thématiques qui ont commencé en septembre 2012 et se sont poursuivis jusqu'en janvier 2013.

L'année 2013 est consacrée à la rédaction et la validation du diagnostic partagé et à la définition des grandes orientations. La validation du plan d'actions de l'Agenda 21 est prévue pour juin 2014.



Les instances de pilotage

L'élaboration d'un Agenda 21 nécessite la mise en place d'organisations qui favorisent la réflexion et la participation d'un large panel d'acteurs locaux.

Trois instances de pilotages et de concertation ont été mises en place dans le cadre de l'Agenda 21 stéphanois.

- **Un Comité Technique (COTECH) :** coordonne l'élaboration de l'Agenda 21 sur le plan opérationnel (réalisation de l'état des lieux, préparation des ateliers, élaboration d'un système d'évaluation, suivi des actions ...)

Il est composé de Monsieur le Maire, Monsieur le Premier Adjoint, la Directrice générale adjointe des services, le Directeur des services techniques, le Directeur du Département information et communication, le Chef de projet développement durable et de la chargée de mission Agenda 21. Cette instance se réunit tous les mois.

- **Un Comité de Pilotage (COPIL) :** prend connaissance des avancées et des résultats, émet un avis à chaque étape stratégique, formule des propositions en termes de moyens et orientations à donner au projet, et assure le lien avec les partenaires décisionnels et financiers.

Il est composé de représentants de la collectivité - élus et techniciens des services - et de partenaires institutionnels : le Conseil régional de Haute-Normandie, le Conseil général 76, la CREA, la DREAL et l'ADEME. Cette instance a vocation à se réunir deux fois par an.

- **Un Comité 21 :** suit, réagit et alimente la démarche afin d'accompagner le processus citoyen.

Il est composé de partenaires extérieurs et d'acteurs locaux qui apportent une plus-value à la consultation et à la concertation de par leurs expériences sur le territoire stéphanois. Ce Comité se réunit une à deux fois par an.



La sensibilisation aux notions de Développement Durable

La sensibilisation et l'information auprès des habitants et des acteurs locaux se font tout au long de la démarche de réalisation et de mise en place des actions de l'Agenda 21. Plusieurs actions ont déjà vu le jour avec un premier temps fort lors des Assises du Développement Durable.

• Les Assises du Développement Durable les 3 et 4 avril 2012

Lors de la semaine nationale du Développement Durable qui s'est tenue du 1^{er} au 7 avril, la Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray a organisé ses premières Assises du développement durable. Pendant 2 jours, les Stéphanois étaient invités à participer à des conférences, des ateliers et des animations autour de différentes thématiques telles que l'énergie, les transports, le changement climatique, les déchets, la solidarité ...

Une présentation de la démarche de l'Agenda 21 de la Ville et une présentation des pratiques durables au sein des services ont été présentées aux participants au cours d'une matinée.

En parallèle des différentes conférences, des stands d'animations ont permis d'accueillir et de sensibiliser des familles (Services de la Ville, SMEDAR, CREA, CARDERE, Pôle solidarité EDF, Artisans du monde, Dyspraxique 76, ...).



• Les actions de sensibilisation auprès des habitants

- **La valorisation des démarches associatives pour la réduction des déchets à la source** : collecte de bouchons pour l'association « bouchons 276 » au sein de plusieurs sites de la Ville, collecte des instruments d'écriture au sein des services de la Ville et dans les écoles pour l'association Terracycle et Bic, ...

- **La prise en compte des principes de développement durable au sein des manifestations communales** : collecte des canettes par une association, distribution de sacs de tri aux associations, information sur le tri, gobelets consignés, ...

- **Des actions d'information et de sensibilisation aux principes du développement durable auprès des habitants menées en partenariat avec les centres socioculturels** : sur les thématiques de l'énergie, du cycle de l'eau, du recyclage et de l'alimentation responsable et bio (expositions, ateliers, sorties, petits déjeuners, dégustation, conférences, ...), ...

- **Autres actions de sensibilisation auprès des habitants** : participation régulière à des Infos café organisés par des services municipaux (les économies d'énergie, l'écocitoyenneté, ...), ...



La concertation

Associer les acteurs locaux à la réflexion permet au projet d'Agenda 21 local d'être élaboré de façon concertée et partagée. La phase de concertation est accompagnée par divers outils.

La présentation du prédiagnostic lors de la première réunion du Comité 21 a permis de commencer la phase de concertation. En effet, les membres du Comité 21 ont été invités à émettre des remarques et des propositions sur le document de travail.

Après sa présentation aux Assises du Développement Durable, le prédiagnostic a été mis en ligne sur le site internet de la Ville afin qu'il soit accessible à l'ensemble des Stéphanois.

• Les ateliers thématiques

Les ateliers thématiques constituent l'élément central de la participation citoyenne, ils favorisent la construction du diagnostic partagé et la définition de futures actions.

Ces ateliers sont des lieux de réflexion et d'échange, composés de différents acteurs du territoire : habitants, agents, élus, commerçants, associations, entreprises...

A partir du prédiagnostic, cinq thématiques ont été prioritairement identifiées, elles ont servi de base à la concertation.

Les ateliers thématiques se sont déroulés du 20 septembre 2012 au 30 janvier 2013. Ils ont réunis 70 personnes (habitants, agents communaux et partenaires), certaines personnes ayant participé à plusieurs ateliers.

- **Ateliers « Emploi et formation »** : 20 septembre 2012 et 04 octobre 2012 – **11** participants
- **Ateliers « Santé et environnement »** : 17 octobre 2012 et 13 novembre 2012 – **8** participants
- **Ateliers « Habitat et aménagement »** : 20 novembre 2012 et 04 décembre 2012 – **8** participants
- **Atelier « Mobilités et transports »** : 10 décembre 2012 – **12** participants
- **Ateliers « Epanouissement humains »** : 16 janvier 2013 et 30 janvier 2013 – **11** participants

La méthodologie qui a été proposée est celle expérimentée par l'Agence Régionale pour l'Environnement en Haute-Normandie (Arehn). Les participants ont pu débattre de différents sujets autour de tables rondes. Plusieurs sous-thématiques ont ainsi pu être traitées : insertion, tissu économique, accessibilité, pollution de l'air, accès au logement, accès aux soins, biodiversité, démocratie participative ...

Il s'agissait pour chaque groupe de partir des constats du prédiagnostic et d'envisager l'avenir du territoire dans une optique de développement durable. Chacune des tables étaient animées par un agent de la collectivité compétent sur le sujet abordé. Ainsi, 19 agents ont pu débattre avec les habitants lors de ces différents ateliers.

Ces ateliers ont permis d'enrichir le prédiagnostic et de formuler des propositions d'actions qui seront étudiées en vue d'intégrer le plan d'actions de l'Agenda 21.

Le symbole  correspond aux éléments issus de cette concertation.

Les habitants et les acteurs locaux seront sollicités à nouveaux lors de la définition des actions en vue de rédiger le document final de l'Agenda 21 stéphanois.



Présentation de la Ville : deux mille ans d'histoire stéphanaise

Du néolithique à la révolution industrielle :



Le Saint-Étienne-du-Rouvray d'aujourd'hui est l'héritier d'une longue histoire. Des outils néolithiques (2 000 ans avant JC) tout comme des traces d'habitat gallo-romain (200/300 ans après JC) témoignent d'une occupation ancienne du site en bordure des zones anciennement inondables, aux alentours de l'actuelle avenue du Bic Auber.

Un hameau appelé Sancti Stephani et dépendant de l'abbaye de Saint-Wandrille est signalé au IXe siècle dans une charte

royale. Marques de l'arrivée puis de l'implantation des Vikings tout au long de la Seine, des toponymes d'origine scandinave (la Haie Brout, les Longs Boëls, le fossé Roger) se rencontrent encore dans certains quartiers. Le bourg se développe ensuite le long de la route reliant Rouen à Paris. Aux XVe et XVIe siècles, la paroisse compte cinq cents habitants. La population cultive les terres arables en bord du fleuve et pratique l'élevage sur les terres incultes, forêts, landes et taillis. L'église Saint-Étienne rue de Paris, construite au XVIe siècle, dépendait de l'évêché de Lisieux.

À la Révolution, en 1790, Saint-Étienne-du-Rouvray se constitue en commune avec administration politique. Le bourg commence à prendre son caractère urbain et industriel à partir de la moitié du XIXe, avec l'arrivée du chemin de fer et les débuts de la révolution industrielle.

De la ville industrielle à la conscience ouvrière :

En 1843, l'arrivée du chemin de fer ouvre la voie au développement de la commune. Les premiers trains à vapeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest relient Paris à Rouen. L'arrivée du train favorise l'implantation d'entreprises et le bourg rural devient peu à peu une cité industrielle. En 1865, la Société cotonnière s'implante à Saint-Étienne-du-Rouvray. Elle est alors la plus grosse entreprise de Normandie qui emploiera jusqu'à 2 000 personnes. La ville commence à changer avec l'implantation de nouveaux quartiers construits pour les ouvriers, comme la Cité neuve, de nouvelles rues, ...



Au début du XXe siècle, l'ouverture des ateliers ferroviaires de Quatre-Mares (1913), l'arrivée de la Fonderie Lorraine en 1916 et des Papeteries de la Chapelle (1928) viennent renforcer le caractère industriel de la ville. Dans le même temps, les premières grèves et grands mouvements de revendication forgent la conscience ouvrière. 1911 est ainsi marquée par une importante grève des salariés de la Cotonnière qui réclament la



journée de 10 heures. Les solidarités s'organisent comme en témoigne la création de l'Émancipation par les ouvriers de la Cotonnière, en 1893. Cette société coopérative obtient des prix bas pour les denrées de première nécessité, mais offre également un secours aux malades et colis aux grévistes.

Après la première guerre mondiale, et la révolution bolchévique d'octobre 1917, la conscience ouvrière trouve également une expression politique. En 1923, trois ans après le congrès de Tours qui voit se séparer la majorité communiste (SFIC) de la minorité socialiste (SFIO), Saint-Étienne-du-Rouvray est l'une des premières villes de France à devenir communiste. En 1935, alors que la Société cotonnière ferme, dans un contexte de profonde récession, la commune et de nombreux Stéphanois adhèrent au Front populaire.

De l'urbanisme conquérant à la crise de la cité :



Les reconstructions de l'après-guerre sur la région rouennaise bouleversent la géographie de la commune. L'État choisit d'implanter un grand ensemble de 3 000 logements collectifs, à l'urbanisme totalement novateur, avec ses îlots ceinturés de périphériques : la cité du Château Blanc, sur le plateau du Madrillet. En dix ans, de 1954 à 1965 la population double, passant de 15 000 à 30 000 habitants. À partir des années 1970, la municipalité freine les projets qui visent à faire de Saint-Étienne-du-Rouvray une ville de 70 000 habitants.

D'autant que les conséquences de la crise économique et sociale sont durement ressenties par la population.

Dans les années 1980, la crise s'accroît et frappe les activités industrielles qui ont façonné la ville et notamment sa conscience ouvrière, contribué à ses ressources et favorisé l'intégration des habitants.

Le conflit de la Chapelle Darblay, qui porte sur un millier de suppression d'emplois chez ce fabricant de papier pour les journaux et magazines, marque les années 1983/1984. Il connaît une répercussion nationale, alors que d'autres conflits sociaux portent sur la défense des mines, de la sidérurgie ou de l'industrie automobile. Le chômage et la précarité pèsent sur les conditions de vie et, dans les quartiers, la mixité sociale recule.

Au début des années 1990, face aux difficultés accumulées, la Ville choisit de réagir sur deux fronts. À la défense de l'outil industriel s'ajoute l'anticipation des besoins à venir, avec un urbanisme repensé grâce aux dispositifs de la politique de la ville et la diversification du tissu économique.

La ville réinventée :

Au tournant du millénaire, la Ville décide de s'engager dans un programme sans précédent de renouvellement urbain, en s'appuyant sur les atouts du territoire : situation géographique à l'entrée de l'agglomération et au cœur de la communauté urbaine, importantes disponibilités foncières, desserte par les transports en commun, en particulier le métro, environnement privilégié grâce à la forêt, ...



Un vaste programme d'opérations de renouvellement urbain transforme en profondeur le territoire communal tout en s'appuyant sur les valeurs municipales d'humanisme et de solidarité héritées du monde du travail. Le nouveau visage de Saint-Étienne-du-Rouvray dessine un habitat déconcentré, de nouvelles activités économiques et l'ouverture à la haute technologie, grâce au technopôle. De nouveaux quartiers sortent de terre, de nouvelles rues voient le jour, de nouvelles entreprises se créent et se développent, ... une ville réinventée prend corps. La population doit atteindre 30 000 habitants en 2015. Un ambitieux programme de développement urbain, avec la création d'un quartier sur les friches entre La Houssière et les Cateliers, devrait permettre d'atteindre 35 000 habitants en 2025.



Membre de la communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe, la CREA constituée en 2010, Saint-Étienne-du-Rouvray entend devenir un des pôles de développement Sud de l'agglomération.





Sommaire

Lutte contre le changement climatique, la protection de l'atmosphère	15
Déplacements et mobilité	17
Risques naturels et technologiques	21
Energie	24
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	29
Ressources naturelles et biodiversité	31
Qualité de l'air, nuisances sonores et pollutions visuelles	35
Gestion de l'eau et assainissement	39
Gestion des déchets	42
Epanouissement de tous les êtres humains	49
Urbanisme durable et cadre de vie	51
Santé et environnement	56
Vie associative et offre culturelle	61
Emploi et insertion	65
Education au développement durable	69
Enfance et jeunesse	72
Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoires	79
Equité sociale et solidarités	81
Services et équipements de proximité	84
Accès à l'information et concertation citoyenne	88
Dynamique de développement suivant les modes de production et de consommations responsables	95
Tissu économique local	97
L'économie sociale et solidaire	101
Exemplarité de la collectivité	104
Potentiel touristique et valorisation du patrimoine	108
Liste des abréviations	115





Lutte contre le changement climatique, la protection de l'atmosphère

Déplacement et mobilité

Risques naturels et technologiques

Energie







Déplacements et mobilité

Points clés :

- 75% des ménages possèdent au moins une voiture
- 13 000 véhicules circulent chaque jour sur la rocade sud

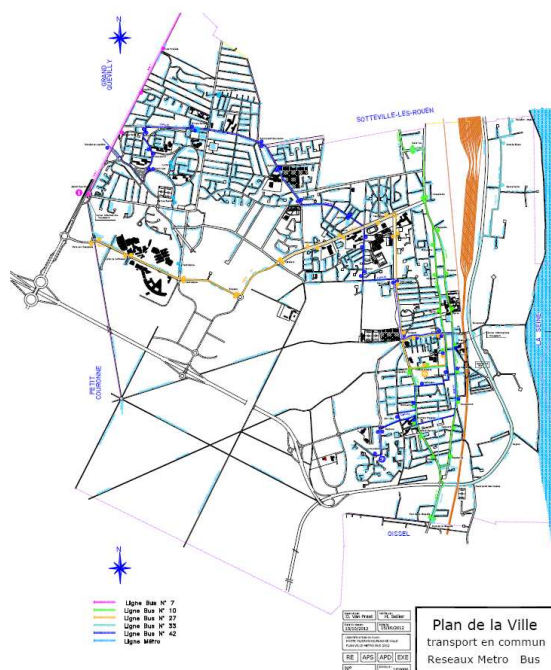
o Une prédominance de la voiture pour les déplacements

Au sein de l'agglomération, les modes de déplacements restent majoritairement orientés vers la voiture individuelle, une tendance à laquelle la ville de Saint Etienne du Rouvray n'échappe pas. Les $\frac{3}{4}$ des ménages stéphanois possèdent au moins une voiture, parmi eux $\frac{1}{3}$ disposent d'au moins deux véhicules. Il faut relever que 20% des ménages stéphanois ne sont pas équipés de voitures et que ces personnes sont donc dépendantes des services de transports proposés par l'agglomération ou la ville. Pour leurs déplacements, les femmes et les jeunes sont davantage dépendants des transports en commun que les hommes.

Parmi les actifs travaillant au sein de la ville seuls 30% habitent la commune, la majorité d'entre eux habitant une autre commune du département (62%). Entre 1999 et 2006, une augmentation du nombre d'actifs venant du département de l'Eure et des Régions voisines est à noter (+22,3%).

o Un réseau de transport en commun diversifié avec une fréquentation en hausse

Bus, métro et train, permettent à la ville de Saint Etienne du Rouvray d'être desservie par un réseau de transport en commun diversifié. Le métrobus, via le terminus du Technopole, permet de relier le haut de la ville au centre ville de Rouen en 25 minutes. La gare située à l'extrême Est de Saint Etienne du Rouvray permet au bas de la ville d'être accessible. Le TER reliant Rouen à Elbeuf s'arrête en gare de Saint Etienne du Rouvray toutes les heures les jours de semaines et entre 6 et 12 fois durant le week-end. Cependant, la ligne qui relie Paris et Le Havre passe par la gare mais ne s'y arrête pas.



Saint Etienne du Rouvray apparaît être le terminus de nombreuses lignes de bus, 11 lignes régulières et scolaires desservent la ville. Les temps de parcours en transport en commun peuvent être longs, principalement pour la traversée est-ouest qui nécessite des changements entre les bus et avec le métro. Le tracé complexe des lignes et le manque de voies dédiées accentuent les difficultés pour se déplacer.

Les principales lignes de bus de Saint Etienne du Rouvray permettent de relier le vieux centre avec le haut et le bas de la ville. Aux heures de pointes, les fréquences des bus sont comprises entre 8 et 15 minutes. En milieu de journée et le soir, les fréquences sont moins régulières avec pour certaines plages horaires un passage par heure.



Fréquence des quatre lignes principales de bus :

	Direction	Fréquences		Nombre de passages
		6h-9h 16h-19h	10h-16h 19h-21h	
Ligne 42	Centre Routier Grand-Quevilly à La Houssière	Toutes les 14 minutes	Entre 20 et 30 minutes	De 1 à 4 passages par heure
Ligne 10	Théâtre des Art Rouen au Pôle Multimodal Oissel	Toutes les 8 minutes	Toutes les 10 minutes	De 2 à 9 passages par heure
Ligne 27	Bel-Air Petit Couronne au Collège Picasso Saint Etienne du Rouvray	Toutes les 15 minutes	Entre 20 et 30 minutes	De 1 à 4 passages par heure
Ligne 7	Petit Pont Isneauville au Zénith Parc Expo Grand-Quevilly	Toutes les 10 minutes	Toutes les 12 minutes	De 1 à 6 passages par heure

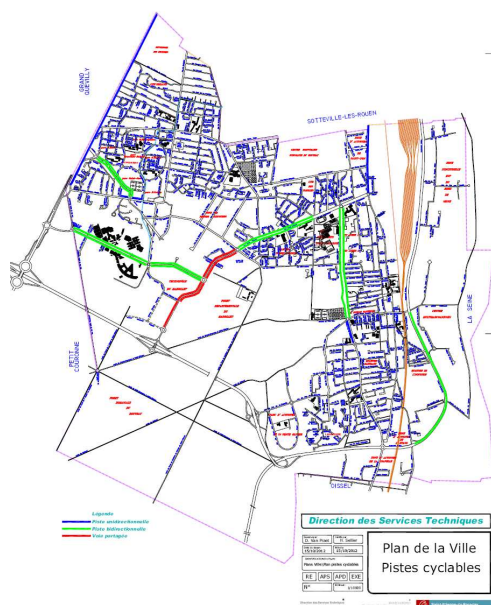
Sources : TCAR

Depuis 1996 l'utilisation des transports en commun a connu une forte croissance (+20,2% sur toute l'agglomération).

Depuis la fin de l'année 2010, afin de favoriser les déplacements en soirée, la CREA a mis en place trois nouvelles lignes nocturnes (Noctambus). Ces lignes fonctionnent de 23h à 2h en semaine et de 23h à 3h30 le week-end. L'une d'elle dessert la Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray via l'Avenue de l'Université et la rue des Cateliers. Elle permet de rejoindre le Zénith de Rouen en 6 minutes, et le centre ville de Rouen en ½ heure.

o La place du vélo dans les déplacements

Malgré une part faible au sein des modes de transports (1,6%), le vélo connaît également un fort engouement avec une croissance de 55,9% depuis 1996. La discontinuité des infrastructures et le manque de connexions avec les communes voisines font que le réseau de piste cyclable de la ville n'est pas toujours adapté pour les trajets domicile / travail. Ce réseau est davantage utilisé pour les loisirs.



La CREA dispose d'un service de location de vélos pour les particuliers, les entreprises et les collectivités. L'espace Velo'r installé au centre ville de Rouen propose de louer des vélos classiques, des vélos pliants et des vélos à assistance électrique (VAE) pour des déplacements ponctuels (location à la journée) ou pour une longue durée.

Parallèlement, la CREA accorde une subvention aux particuliers pour leur achat de vélo à assistance électrique ou de vélo pliant).

pliant (30% du prix d'achat à hauteur de 300€ pour un VAE et de 150€ pour un vélo pliant).



- Un trafic routier important

Le trafic sur la commune est influencé par l'activité des entreprises et des commerces. La ville est confrontée à des problèmes de saturation et d'engorgement sur le boulevard Lénine aux heures de pointes dus à l'importance du trafic de marchandises. En ville, les camions sont interdits de circulation exceptés pour la desserte locale.

Aujourd'hui, 80% des marchandises transitent par la route. Plus rapide, plus sécurisé et a priori moins coûteux sur le long terme, le fret ferroviaire devrait prendre une place prépondérante dans le trafic de marchandises. Néanmoins, et ce malgré le Grenelle de l'environnement, les politiques actuelles favorisent les fermetures et la suppression de gares de triages, de lignes et d'emplois, et ne permettent pas au fret de se développer et de s'imposer comme une véritable alternative au transport routier.

Ouverte depuis juillet 2008, la Rcade Sud permet à la ville de Saint Etienne du Rouvray de devenir une nouvelle porte d'entrée de l'Agglomération en reliant la Sud III et la RD18E. Entre 2010 et 2015, 20 000 véhicules sont attendus chaque jour dont 12% de poids lourds. Cette voie rapide a pour conséquence de baisser globalement le trafic en centre ville et sur les axes internes tels que Felling – Grimau – Coquelicots ou Croizat – Bic Auber.

- Un projet d'agglomération d'envergure

A l'horizon 2020, le projet de tram train permettra de desservir l'axe Barentin – Rouen – Elbeuf. Ce mode de transport est capable de rouler sur les voies ferrées et sur les voies urbaines du tramway, afin de faciliter les déplacements des usagers. Deux scénarios sont aujourd'hui à l'étude : le premier relierait Elbeuf à Rouen par l'est (Oissel, Seine sud, Saint Etienne du Rouvray, ...) et le second par l'ouest (Grand Couronne, Petit Couronne, ...). 10 000 voyageurs par jour sont attendus.

Ce système est un projet urbain qui va nécessiter de nouvelles connexions avec les transports en commun de la ville (parking, stationnement pour les vélos, bus, voies partagées, ...) et ainsi faciliter les déplacements des usagers.



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- Le développement de liaisons douces - Le pédibus - Les zones 30 en centre ville et Avenue Goubert - Les 11 lignes de bus - La ligne de métro (augmentation de la capacité des rames et des fréquences) - La création de la rocade sud - La réactivité du service d'entretien de la voirie 💖 - La réglementation municipale sur la circulation des camions en ville 💖 - Le réseau Noctambus sur le haut de la Ville - Un réseau cyclable structurant 💖	- La place prépondérante de la voiture - La saturation du boulevard Lénine - 11 rues classées voies bruyantes - Le manque de lisibilité du réseau de bus, un coût jugé important, des temps de parcours long et peu de liaisons entre les quartiers (manque de transversalité) - Le cadencement des transports en commun non adapté en soirée (activités, Rive Gauche) 💖 - L'aménagement des quais de bus pas toujours adapté pour les PMR 💖 - L'existence de problèmes techniques au sein des bus pour accueillir les PMR 💖 - Le problème de stationnement sur certains axes - La gare excentrée à l'extrême Est de la commune et son manque d'équipements - Pas d'arrêts en gare de Saint Etienne du Rouvray de la ligne Paris-Le Havre - L'importance du trafic routier de marchandises - Des trottoirs parfois inadaptés pour les personnes handicapées 💖 - Des problèmes de stationnement gênant sur les trottoirs 💖 - Le manque de places de parking devant les lieux d'activités (Y. Gagarine, Ludothèque, ...) 💖 - L'absence de rampes pour les PMR devant les commerces 💖 - Le déficit de cheminements doux 💖 - La dangerosité du rond-point des vaches pour les piétons et les cyclistes 💖 - Le manque de parking à vélos 💖 - Le manque de diversité des transports en commun sur le bas de la ville 💖 - Les difficultés liées aux transports pour les personnes à mobilité réduite ou isolées 💖
OPPORTUNITES	MENACES
- Le programme 2013 des travaux de voirie 💖 - La mise en place d'un PDC au sein des services de la Ville - L'existence d'une société d'autopartage 💖 - Renforcement des lignes 7 et 42 - Le Plan Vélo Agglo - Le projet de Tram Train - Le projet Seine Sud (quadrимodale : fluvio – maritime – ferré)	- La fermeture de la gare de triage à Sotteville-lès-Rouen : pas de priorité au train - L'augmentation du trafic routier - Le manque de respect entre les usagers de la voirie



Lutte contre le changement climatique, la protection de l'atmosphère

Risques naturels et technologiques

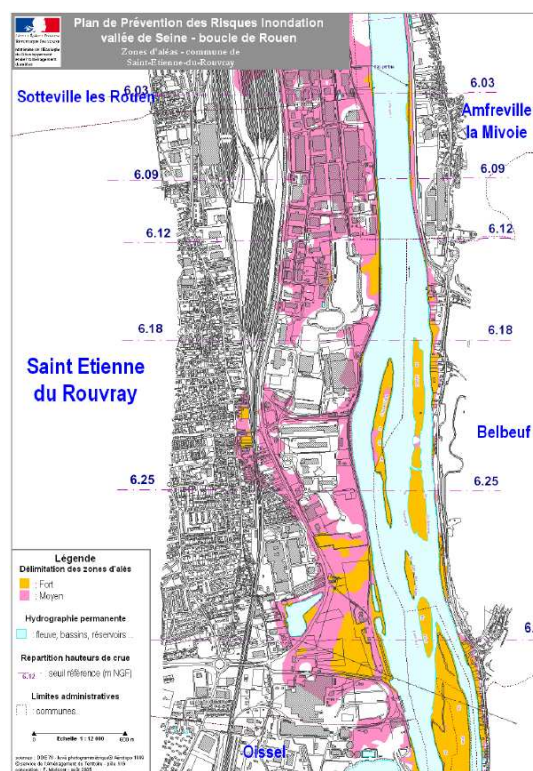
Points clés :

- Le nombre de crues depuis 1900 : 4
- Le nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles depuis 30 ans : 6

◦ Des risques naturels périodiques

De part sa proximité avec la Seine, la ville est exposée à un risque d'inondation lié au débordement du fleuve. Des crues sont fréquemment observées en période hivernale. Quatre crues importantes ont été référencées depuis 1900, dont la dernière date de 1999. Des inondations de caves et de rez-de-chaussée de maisons ont également été notées par l'engorgement des réseaux pluviaux. Entre 1987 et 2000, 6 arrêtés préfectoraux ont été pris pour constater les dommages liés aux inondations.

Face à ces risques, la municipalité peut s'appuyer sur un certain nombre de dispositifs qui permettent d'informer et d'agir sur le terrain, à l'échelle du département, de l'Agglomération de Rouen et de la commune.



Des risques liés à des mouvements de terrain ont également été référencés sur la commune. Une ancienne carrière souterraine la « grotte du diable » a été découverte en 1995 par l'ONF. Différents effondrements ont également été recensés depuis une dizaine d'années.

◦ Des risques technologiques présents

La ville de Saint Etienne du Rouvray est exposée à des risques industriels par sa proximité avec un établissement classé SEVESO II : Grande Paroisse Azote à Grand-Quevilly qui fabrique des engrais et dont la toxicité en cas de danger peut atteindre 8 000 m.

La ville doit se référer aux documents établis par les industriels (étude de dangers, étude d'impacts, contrôles ...) et à ceux rédigés par les services de l'état (Plans de secours, plan particulier d'intervention, ...).

La dynamique économique émanant des activités industrielles favorise le transport de matières dangereuses sur la commune. Le réseau routier (boulevard Lénine), fluvial (la



Seine), ferré (Paris, Le Havre) et par canalisations souterraines (pipe-line) permettent ce transit.

La prévention est, ici, à la charge des transporteurs. Une réglementation rigoureuse agit sur la formation des personnels de la route, sur les contrôles techniques des véhicules et infrastructures et sur l'identification des produits. Parallèlement, des plans de secours sont définis par les services de l'état.

Le Maire est tenu, en cas d'accidents, d'organiser l'affichage des consignes de sécurité.



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- Le Plan Communal de Sauvegarde - Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) - La création de la Rocade Sud - Le plan de circulation des camions sur la commune 💖	- Des risques d'inondation - Des risques de mouvement de terrain ponctuels - Des risques liés au transport de matières dangereuses - Les pollutions dues à des entreprises implantées hors de la commune 💖
OPPORTUNITES	MENACES
- Le développement du fret - L'absence sur la commune d'usine de type SEVESO II 💖 - Le plan de prévention des risques naturels - Le Plan de Prévention des Risques d'inondations (PPRI) Vallée de Seine – Boucle de Rouen - Le Règlement Départemental d'Annonce des Crues (RDAC) - Le plan Particulier d'Intervention de la zone de Rouen - Le Plan Particulier de Mise en Sûreté	- L'implantation mal maîtrisée de nouvelles entreprises à risque technologique - L'augmentation du transport routier - Les risques industriels à l'échelle de l'agglomération



Lutte contre le changement climatique, la protection de l'atmosphère

Energie

Points clés :

- Augmentation des demandes faites en Mairie pour la pose de panneaux solaires par des particuliers : 13 en 2009 contre 1 demande en 2006
- La chaufferie bois du Château Blanc permet l'approvisionnement de 4 000 usagers
- Une réduction des consommations énergétiques des bâtiments communaux de 23,7% d'ici fin 2014

○ La collectivité affiche une volonté d'exemplarité en matière d'énergie

- La chaufferie bois : implantée au Château Blanc elle permet d'alimenter les habitations collectives du quartier, le lycée Le Corbusier et l'INSA avec ses logements étudiants. D'une puissance de 10 mégawatts, elle comprend 2 chaudières bois, 1 chaudière d'appoint gaz et 1 chaudière gaz de secours. La société Biocombustible assure l'approvisionnement en bois de provenance régionale et l'évacuation des cendres émises durant une période de 24 ans.



© Eric Bénard / ADME

- La cuisine centrale de Saint Etienne du Rouvray a été construite selon une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) qui limite les impacts sur l'environnement extérieur (choix intégré des procédés et des produits de construction, chantier à faibles nuisances, gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets, ...) et qui crée de bonnes conditions de vie intérieures (confort acoustique, visuel, qualité sanitaire de l'air, de l'eau, ...). Elle distribue chaque jour 2 500 repas livrés vers différentes structures en liaison froide. Pour la construction du centre Désiré, la ville a pris en compte des critères environnementaux sans le labelliser en HQE.



- Eclairage public : depuis 2005 des horloges astronomiques sont progressivement installées pour gérer et réduire les consommations énergétiques. Parallèlement, une partie des décorations de Noël est équipée de LED (Diode Electroluminescente).
- L'ensemble des bâtiments communaux a fait l'objet d'un audit énergétique en 2009 et 2010. Le diagnostic présentant l'état des lieux des bâtiments a permis de définir des actions mises en œuvre dans le cadre d'un Marché Public de Performance Energétique (MPPE). A l'horizon 2015, la commune devrait enregistrer une baisse de 23,7% des consommations énergétiques des bâtiments communaux.
- La flotte municipale est équipée de véhicules électriques et de véhicules fonctionnant au diester, produit issu de cultures de colza et de tournesol régionales.



◦ Des prestations existantes pour les particuliers

Malgré un nombre d'heures d'ensoleillement peu élevé pour Saint Etienne du Rouvray par rapport à la moyenne nationale (1 563 heures contre 1 968 heures), celui-ci reste suffisant pour développer l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur la commune.

Les demandes de poses de panneaux solaires faites en Mairie n'ont cessé d'augmenter depuis 2006 (passant de 1 demande en 2006 à 32 demandes en 2010). L'année 2010 voit apparaître des demandes davantage tournées vers la pose de panneaux photovoltaïques, elles représentent 78 % des dossiers déposés. Même s'il existe un engouement pour ces nouvelles technologies, les demandes concernent principalement des particuliers qui envisagent la revente de leur énergie plutôt que son utilisation pour leur consommation personnelle.

Les demandes de poses de panneaux solaires et de panneaux photovoltaïques en Mairie :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Demandes en mairie de poses	1	3	2	13	32	3	7
- Panneaux solaires	1	3	2	13	7		
- Panneaux photovoltaïques	/	/	/	/	25	3	7

Sources : Direction Urbanisme et Paysage

Depuis 2010, les demandes ont ralenti. Elles ne concernent plus que des panneaux photovoltaïques. Pour le mois de janvier 2013, trois demandes ont été déposées.

Des entreprises établies sur Saint Etienne du Rouvray proposent aux particuliers et aux professionnels l'installation d'équipements permettant l'utilisation des énergies renouvelables tels que panneaux solaires, panneaux photovoltaïques ou pompes à chaleur (Electricité Dépannage Industriel, Aubade Batimantes, ...).

◦ Des informations pour les particuliers hors de la commune

Au sein de la CREA deux Espaces Infos Energie, situés à Rouen et Elbeuf, permettent d'informer et de conseiller en matière d'énergie les habitants de l'Agglomération : conseils gratuits pour limiter la facture énergétique, optimiser les travaux, s'informer sur les aides existantes, etc.

Parallèlement, la CREA propose aux particuliers, via Internet, de vérifier le niveau d'isolation de leur toiture avec les résultats de la thermographie pratiquée à l'échelle de l'agglomération.



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- La chaufferie bois du Château Blanc - Des véhicules électriques et utilisation de diester pour la flotte municipale - Les horloges astronomiques pour l'éclairage public - Une partie de l'éclairage de Noël en LED - Le pédibus - Le développement de voies réservées aux modes de transports doux - Des espaces verts importants - Les Opérations de Renouvellement Urbain - Conseils auprès des habitants des ORU pour baisser leur consommation	- Des bâtiments municipaux énergivores - Un éclairage public énergivore et non équipé de LED 🍷 - Une place prépondérante de la voiture - Le parc de logement construit avant 1970 - Un manque d'informations sur les économies d'énergies pour les habitants - Peu de véhicules électriques au sein de la flotte municipale 🍷 - Le manque d'informations sur les économies d'énergie pour les particuliers et sur les dispositifs d'aides financières 🍷
OPPORTUNITES	MENACES
- L'audit énergétique des bâtiments communaux - Le MPPE 🍷 - Les logements BBC dans le cadre des ORU - L'Agenda 21 de l'agglomération de Rouen - Le plan climat énergétique du 276 (Région Haute Normandie, Seine Maritime et l'Eure) - Le programme national de lutte contre l'effet de serre - Les espaces infos énergie à Rouen et Elbeuf - Les chèques énergie de la Région 🍷	- L'augmentation du coût de l'énergie - L'augmentation du trafic routier - Les difficultés à déployer des réseaux de chauffage collectif en habitat diffus 🍷 - Un parc de logements locatifs encore à rénover 🍷



Synthèse générale de la finalité

Lutte contre le changement climatique, la protection de l'atmosphère

ATOUTS	FAIBLESSES
- Le développement des modes de déplacements doux - Un réseau de transports en commun diversifié - L'accessibilité des établissements publics aux personnes handicapées satisfaisante - La réglementation communale en matière de circulation - Les plans de prévention des risques - Les Opérations de Renouvellement Urbain - Les actions communales en matière d'énergie	- Les difficultés à circuler en bus - Une gare excentrée et son manque d'équipement - L'importance du trafic routier - Des difficultés de circulation pour les personnes à mobilité réduite - Les risques naturels et technologiques - Des pollutions dues à des entreprises implantées hors de la commune - Des équipements publics énergivores
OPPORTUNITES	MENACES
- La mise en place d'un Plan de Déplacement de la Collectivité au sein des services de la Ville - Le Marché Public de Performance Energétique - Les plans intercommunaux de prévention des risques - Les dispositifs énergétiques proposés par les partenaires institutionnels	- Les difficultés à déployer des réseaux de chauffage collectif en habitat diffus - Le projet de fermeture de la gare de triage de Sotteville-lès-Rouen - L'augmentation du trafic routier - L'augmentation du coût de l'énergie



ENJEUX

- Facilitation des déplacements alternatifs au « tout voiture »
- Facilitation des transports alternatifs aux transports routiers
- Promotion et développement des pratiques économes en énergie



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Ressources naturelles et biodiversité

Qualité de l'air, nuisances sonores et pollution visuelle

Gestion de l'eau et assainissement

Gestion des déchets







Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Ressources naturelles et biodiversité

Points clés :

- 1/5 du territoire communal est occupé par la forêt et les espaces verts
- La Forêt du Rouvray compte 2 300 hectares
- Aucun exploitant agricole sur la commune

◦ Un important patrimoine naturel à préserver

Située aux abords de la Seine, la Ville dispose d'un patrimoine naturel riche. Les espaces naturels occupent une place prépondérante : les forêts, parcs et jardins représentent 1/5 du territoire communal.

Au sud de la ville, le Massif Forestier du Rouvray regroupe la Forêt Domaniale du Rouvray et la Forêt Départementale du Madrillet, toutes deux classées depuis 1993 en forêt de protection. La Forêt Domaniale du Rouvray est gérée par l'Office National des Forêts (ONF). D'une superficie de 2 300 hectares, elle représente le patrimoine vert le plus important de la ville. L'intervention de l'ONF permet de maintenir la biodiversité et les équilibres écologiques de la forêt et d'accueillir en toute sécurité le public. Au nord de ce massif forestier, la Forêt Urbaine de Loisirs, d'une superficie de 100 hectares, offre aux habitants des aménagements et des équipements de détente, de loisirs et de découvertes, telle que la Maison de la Forêt gérée par la CREA.



Les bois, parcs et jardins occupent 30 hectares du territoire communal. Le bois du Val l'Abbé et celui des Anémones représentent plus de la moitié de ces espaces verts gérés par la Ville (18 hectares). Les parcs (l'Orée du Rouvray, Henry Barbusse, Gracchus Babeuf, Youri Gagarine) regroupent une grande diversité d'espèces végétales (arbres, plantes vivaces, plantes annuelles, plantes bisannuelles, bulbes, ...). Dernier parc aménagé, le Parc Urbain de l'Orée du Rouvray a été inauguré en septembre 2006. Etabli sur deux niveaux, le parc est un ouvrage d'agrément et hydraulique qui a pour objectif de récupérer les eaux des voies routières et ainsi de faire face aux inondations.

Plusieurs sites sur la ville sont inventoriés et protégés par leurs caractères remarquables. Le territoire communal compte neuf Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I (secteurs de superficie limitée avec la présence d'espèces ou de milieux rares) et une ZNIEFF de type II (grands ensembles riches).



Sites naturels	Inventaires et protections
La Forêt Domaniale du Rouvray	Forêt de protection / ZNIEFF de Type II
La Forêt Départementale du Madrillet	Forêt de protection
L'Île de la Crapaudière	Site Natura 2000 / ZNIEFF de Type I
La Mare aux Sansoures	ZNIEFF de type I
Les Pelouses Silicicoles des Bruyères	ZNIEFF de type I
La Mare et la Lande du Madrillet	ZNIEFF de type I
La Fontaine aux Ducs	ZNIEFF de type I
Les Chemins de la Mare Sansoure	ZNIEFF de type I
Le Carrefour de la Mare aux Daims	ZNIEFF de type I
L'Étang de l'Usine Roclain	ZNIEFF de type I
Les pelouses Sablo-Calcaires de SER	ZNIEFF de type I

Sources : Diagnostic du PLU de SER ; La DIREN Haute-Normandie

Les sites de la Forêt Domaniale du Rouvray et de l'Île de la Crapaudière sont répertoriés au sein de plusieurs programmes de protection (ZNIEFF, Natura 2000, ...).

Ces différents espaces sont reliés entre eux par une Boucle Verte balisée sur 6,7 km. Ce circuit sécurisé, loin des voies routières fréquentées, permet aux habitants de découvrir, à pied ou à vélo, ce patrimoine naturel et d'accéder à plusieurs équipements (le Parc Omnisport Gagarine, La Forêt Urbaine de Loisirs, le Rive Gauche, les bois du Val l'Abbé et des Anémones, la forêt du Rouvray, ...).



Certains sites naturels s'intègrent au sein de projets communautaires qui cherchent à valoriser et préserver ces espaces. Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Rouen – Elbeuf – Austreberthe inscrit trois sites de Saint Etienne du Rouvray qui répondent à l'orientation « Conjuguer environnement et aménagement » : le site de l'Hippodrome des Bruyères, le Parc Youri Gagarine et la Forêt du Madrillet.

Sites	Orientations	Projets communautaires
L'hippodrome des Bruyères	Création d'un pôle multifonctionnel de loisirs et de détente	SCOT Contrat d'Agglomération Agenda 21
Le parc Youri Gagarine	Site paysager à protéger	SCOT
La forêt du Madrillet	Espace porteur de grands enjeux à préserver	SCOT Contrat d'Agglomération Agenda 21

Sources : Diagnostic PLU de SER, SCOT Rouen – Elbeuf, Agenda 21 de l'Agglomération de Rouen

L'Agenda 21 de l'agglomération de Rouen intègre également deux de ces sites au sein de son orientation « une communauté en phase avec son environnement actuel ».

◦ Vers une gestion raisonnée des espaces verts

Depuis 1975, les espaces verts de la ville ont été multipliés par 2,5, passant de 31 à 79 hectares. En plus des 30 hectares de parcs, bois et jardins, le Service des Espaces Verts gère les espaces verts des équipements publics (écoles, hôtel de ville, salle festive, ...), des cimetières, des terrains de sport, des ensembles d'habitation (Parc Jean Macé,



Robespierre...), des réserves foncières et des contres allées le long de voiries (Bic Auber – Val l'Abbé, Grimaud, place de l'église, ...).

Le Livre Blanc des Espaces Verts, dont la première édition date de 1987, permet de suivre l'évolution des méthodes de gestion des espaces verts de la Ville. Il recense les techniques employées, les moyens matériels disponibles et le nombre d'agents. Depuis la première parution de ce Livre Blanc, les pratiques ont changé. Elles s'orientent davantage vers une revalorisation et une préservation des ressources naturelles de la ville : optimisation de l'arrosage intégré, récupération de l'eau, recyclage des produits toxiques, valorisation des déchets verts, ...

Depuis une dizaine d'années, la quantité de produits chimiques utilisés connaît une baisse significative. Jusqu'en 2008, l'herbicide était utilisé sur l'ensemble des espaces verts de la commune. La définition d'un plan de désherbage associée à la constitution d'une équipe spécifique phytosanitaire, l'acquisition de matériels idoines et la formation - sensibilisation des agents a permis de réduire davantage cette quantité de produits. Pour le plan de désherbage, trois zones ont été déterminées pour lesquelles la gestion des espaces verts est différente :

- Zone 1 : désherbage thermique (de l'Avenue de l'Université à la rue des Coquelicots, la piste piétonne du Bic Auber et du Val l'Abbé, rue J. de la Fontaine, rue Racine, rue Molière, rue Raspail, rue Boieldieu, rue Buffon, la Mare au Daims, le Parc Barbusse et la place de l'église).
- Zone 2 : désherbage qui consiste à vaporiser un actif foliaire ou de contact sur les végétaux (de la rue Paul Bert à la rue Paul Verlaine)
- Zone 3 : désherbage systémique et anti-germinatif (le reste de la ville)

Consommation de désherbant pour voirie sur la période 2009-2012 :

	2009		2010		2011		2012	
	Pistol	Roundup	Pistol	Roundup	Pistol	Roundup	Pistol	Roundup
Produit dilué	15250	350	13250	700	11200	1350	2650	2000
Produit pur	355	10	365	15	320	15	60	30
Coût (€)	12769	138	13129	206	9625	206	1805	206
Temps passé (heures)	650	55	580	78	570	210	130	345

Sources : service espaces verts

Un bilan prospectif est engagé pour analyser les résultats de ce plan de désherbage et identifier les techniques les plus appropriées à mettre en place.



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- La ville de Saint Etienne du Rouvray est un poumon vert important de l'Agglomération Rouennaise - 1/5 du territoire est occupé par la forêt - 30 hectares de bois, parcs et jardins - La Maison de la Forêt - Les berges de la Seine - Les sites naturels inventoriés : ZNIEFF, ... - Le Livre blanc des espaces verts et le PLU qui intègre les aspects de la biodiversité 🍀 - La baisse significative des quantités de produits phytosanitaires utilisées - L'affichage des essences d'arbres au sein de certains parcs 🍀	- La qualité environnementale des berges de la Seine - Les dépôts sauvages, les atteintes au mobilier urbain et aux espaces d'agrément par des incivilités - Les vols de plantes fraîchement plantées - Le manque d'information et de sensibilisation aux usagers sur les méthodes de gestion employées par le service des espaces verts - Un déficit de récupération des eaux de pluie 🍀 - La méconnaissance du patrimoine biodiversité par une partie de la population stéphanaise 🍀
OPPORTUNITES	MENACES
- Le Livret concernant la gestion raisonnée des espaces verts de la commune - Les réseaux associatifs pour la diffusion d'information de la biodiversité 🍀 - La gestion de la forêt 🍀 - Le Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie présent sur la commune - L'Agenda 21 de l'Agglomération de Rouen - Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Rouen – Elbeuf - Le projet d'un nouveau parc urbain - La revalorisation des bords de Seine	- Le changement climatique et ses incidences - L'affaiblissement des habitats naturels



Qualité de l'air, nuisances sonores et pollutions visuelles

Points clés :

- Une qualité de l'air correcte
- 11 infrastructures de transport classées voies bruyantes
- Des nuisances sonores et environnementales dues à l'utilisation intempestive de quads et mini motos

○ Une qualité de l'air correcte malgré des sources d'émissions importantes

Le réseau de surveillance de la qualité de l'air est assuré en Haute Normandie par Air Normand (association de loi 1901). Sa mission est de suivre la pollution, d'informer, de prévoir les épisodes de pollution et de participer à l'effort de recherche notamment sur les relations entre la pollution et la santé.

Une station fixe mesurant la qualité de l'air de Saint Etienne du Rouvray est située au centre hospitalier du Rouvray sur la commune de Sotteville-lès-Rouen.

La qualité de l'air sur Saint Etienne du Rouvray :

	Mesure de la qualité de l'air (Exprimées en microgrammes par m ³)		Moyenne Agglomération de Rouen 2011	Echelle de valeurs
	2010	2011		
Dioxyde de soufre SO ₂	4	3	6	Très bon
Particules en suspension	25	24	23	Très bon
Dioxyde d'azote NO ₂	23	21	31	Très bon
Ozone O ₃	44	45	45	Très bon

Source : Air Normand

La qualité de l'air pour l'année 2011 sur la commune est évaluée comme « très bonne ». Les indicateurs relevés et analysés sont en majorité inférieurs ou égaux à la moyenne des mesures prises sur l'ensemble de l'agglomération rouennaise. Néanmoins, la moyenne des particules en suspension sur la commune est supérieure à la moyenne de l'Agglomération. La Ville connaît également des périodes de pollution où la qualité de l'air est moyenne, voire médiocre.

Entre le logement, le travail, les loisirs et les transports, nous passons entre 70% et 90% de notre temps au sein d'espaces clos ou semi clos. Nous sommes ainsi exposés à divers polluants, principalement par inhalation. Les sources de pollutions sont diverses et nombreuses. Elles concernent à la fois différents produits (d'entretien, de construction, de bricolage, de décoration), l'extérieur des bâtiments, les appareils à combustion, les plantes, les animaux et les activités humaines (tabagisme, activité de cuisine, d'entretien, la bureautique, ...).

L'air intérieur touche à la sphère privée et il est difficile de répertorier et d'analyser les effets de ces pollutions sur la santé qui sont encore largement méconnus.

Dans le cadre de son Contrat Local de Santé, la Ville a signé un partenariat avec Air Normand afin de mener une analyse de l'air intérieur au sein de l'un de ces bâtiments



communaux. L'expérience est menée à la Maison de la petite enfance Anne Frank. Un premier relevé de la qualité de l'air a été effectué en septembre 2012, hors période de chauffage. Un second relevé a été effectué en période de chauffe durant l'hiver. Une analyse de ces résultats va permettre de définir si l'établissement est soumis à certains polluants.



◦ Des nuisances sonores au quotidien

Le bruit est une des premières nuisances recensées par la population vivant en zone urbaine. L'augmentation du trafic routier, du trafic ferroviaire et de l'urbanisation aux abords des infrastructures routières a accentué ce phénomène de bruit.

Pour qualifier les nuisances sonores liées aux transports, les infrastructures sont classées en fonction de leur niveau sonore et des secteurs environnant affectés par le bruit. Cinq catégories sont ainsi définies, la première regroupant les infrastructures les plus bruyantes. La ville de Saint Etienne du Rouvray recense 11 voies inscrites au classement sonore des infrastructures à l'échelle du département. La voie SNCF apparaît dans la catégorie 1.

Des dispositifs antibruit ont été installés sur la commune pour atténuer le bruit du trafic routier : des murs antibruit près du quartier de la Houssière et le long de l'Avenue des Canadiens et l'installation d'un revêtement de chaussée spécialisé sur l'Avenue Grimaud.

Les habitants de certains quartiers sont confrontés régulièrement au bruit des quads et des minis motos utilisés dans les rues et les forêts de la commune. Face à ces nuisances sonores, au danger encouru et aux incivilités des conducteurs, les plaintes d'habitants se multiplient.

Afin d'informer et de sensibiliser sur les nuisances sonores et la sécurité routière, une journée intitulée « Moins fort pour mieux s'entendre » a été organisée dans les quartiers sud en octobre 2009. Cette initiative a permis de mobiliser de nombreux partenaires : des habitants, des associations (la Fédération des motards en colère, la Maison Familiale, ...), des institutions (la Caf, la DDEA 76, ...), des sociétés HLM, et des services de la ville (police municipale, département jeunesse, département solidarité et développement social, ...). Suite à cette manifestation, le souhait est de continuer cette collaboration en engageant un travail de prévention sur le long terme : organiser une nouvelle journée sur la thématique « Pour mieux vivre ensemble », rédiger une « Charte de bon voisinage » ou encore développer des projets avec les 12-25 ans.

◦ Des affichages publicitaires réglementés

Par sa position géographique la ville de Saint Etienne du Rouvray est la porte d'entrée sud de l'agglomération Rouennaise. L'image que renvoie la ville a un rayonnement sur le reste de l'agglomération. Depuis mars 1988, la ville cherche à maîtriser la qualité et la quantité des affichages publicitaires en décrétant la commune comme Zone de Publicité Restreinte (ZPR). Cette réglementation permet d'engager une réflexion globale sur la publicité et de limiter la pollution visuelle. A titre d'exemple, l'avenue du Bic-Aubert jusqu'à l'avenue Ambroise-Croizat est considérée comme une « ligne verte », les panneaux publicitaires y sont interdits (hormis sur les mobiliers urbains).

Cependant, des zones où des panneaux publicitaires illégaux sont installés sont visibles au sud de la ville.

En ce qui concerne les supports publicitaires fixes tels que les enseignes de magasins, la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010. Pour la commune de Saint Etienne du Rouvray, elle s'adresse aux magasins qui possèdent une enseigne supérieure à 12 m² afin de préserver le petit commerce. La mise



en place de cette taxe a pour objectif d'inciter les entreprises et les commerces à réfléchir sur la réduction (en surface et en nombre) de leurs enseignes.



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- Une qualité de l'air correcte - Une porte d'entrée de l'Agglomération de Rouen importante - La taxe locale sur la publicité extérieure - La commune en zone de publicité restreinte - Les correspondants de nuit (par le Foyer Stéphanois) - Les manifestations et les animations pour lutter contre les nuisances sonores - Les associations de quartiers - Le groupe d'intervention rapide : pour effacer les tags sur la commune - La rédaction d'une « Charte de bon voisinage » réalisée par des habitants, la ville et des bailleurs sociaux - Le plan de circulation des camions en vigueur sur la commune 💖	- Le trafic routier important - La voie SNCF classée catégorie 1 de niveau sonore - 10 infrastructures routières classées en catégories 2 à 5 de niveau sonore - Des nuisances sonores liées aux engins à moteurs - Les conflits de voisinage liés au bruit - L'affichage publicitaire « sauvage » - Les transports à combustibles fossiles (véhicules, transports en commun, camions, ...) 💖
OPPORTUNITES	MENACES
- La cartographie du bruit réalisée par l'agglomération de Rouen - Le plan de prévention du bruit dans l'environnement - Le plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération de Rouen - Le plan Régional pour la qualité de l'air - Le début d'une prise en compte de la qualité de l'air intérieur avec l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) - Air Normand : Programme de Surveillance de la qualité de l'air (PSQA) - Le plan de déplacements urbains de l'agglomération de Rouen (PDU) - Le plan Agglo Vélo - L'observatoire départemental du bruit - Le développement du fret - L'absence d'établissement de type SEVESO 2 sur la commune 💖	- L'augmentation du trafic routier - Des pollutions dues à des entreprises implantées hors de la commune 💖 - L'installation non maîtrisée de nouvelles industries polluantes - L'augmentation des incivilités



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Gestion de l'eau et assainissement

Points clés :

- 11 159 abonnés au réseau d'eau potable sur la commune : 10 998 particuliers, 37 industriels et 124 des services municipaux
- En 2012, pour une facture de 120 m³, le prix du m³ est à 3,04€.

○ Une exploitation de l'eau potable en régie par la CREA

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la gestion de l'eau est une compétence de l'Agglomération de Rouen. Pour le secteur de la rive gauche, la distribution de l'eau potable était gérée par l'entreprise Véolia Eau jusqu'au 1^{er} janvier 2010. Au terme du contrat d'affermage entre la ville de Saint Etienne du Rouvray et Véolia Eau, la CREA a repris la distribution de l'eau sur la commune. Cette exploitation en régie est perçue comme positive par les élus et les usagers qui y voient une revalorisation du service public. Les prix pratiqués y sont les plus bas des différents services d'exploitation d'eau. Pour une consommation de 120 m³, la facture s'élève à 330€ pour un territoire dépendant d'une régie directe contre 414€ s'il dépend d'une autre exploitation. Le constat a été fait que pour les villes qui sont revenues en régie directe le prix de l'eau a baissé de 10 à 25%. De plus, l'entretien des canalisations et la gestion des ressources se sont améliorés.

La commune de Saint Etienne du Rouvray est alimentée en eau potable par l'usine de La Chapelle, située en bord de Seine. Selon le rapport de la DDASS de Seine Maritime, l'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique et chimique.



La station d'épuration Emeraude de Petit-Quevilly traite les eaux usées de 27 communes de l'agglomération et de 9 communes associées. Pour les habitations individuelles éloignées du réseau d'assainissement collectif, la mise en conformité des installations se fait par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). 37 installations sont référencées sur la commune.

○ La consommation d'eau sur la commune

La ville compte, en 2011, 11 159 abonnés au réseau d'eau potable de la CREA. Les volumes consommés et facturés sont de 1 450 488 m³. En 2011, pour une consommation annuelle de 120 m³ la facture d'un abonné Stéphanaïse se chiffrait à 364.91€. Entre 2011 et 2012, le montant de la facture a connu une augmentation de 2.31%. Le montant de la facture reste toutefois parmi les moins élevés de l'agglomération.

○ Un changement dans les comportements individuels

Les habitudes des consommateurs évoluent. Les campagnes nationales et locales d'information et de sensibilisation sur les économies d'eau ont eu un impact sur les habitudes au quotidien. Les usagers font davantage attention à économiser et préserver la ressource en eau. Entre 2009 et 2011, les consommations d'eau sur la commune ont connu une baisse de 11,17%.



La tendance est également d'installer chez soi des récupérateurs d'eau de pluie qui permettent d'alimenter les toilettes et les machines à laver. Face à cette croissance, un arrêté du 21 août 2008 indique qu'à partir de janvier 2009 tous les travaux concernant une cuve enterrée où l'eau est utilisée pour un usage domestique et est reversée dans le réseau d'assainissement doit être déclarée en mairie. Les cuves installées avant cette date doivent également être déclarées. A ce jour, la mairie n'a reçu aucune déclaration.

Afin de sensibiliser et d'éduquer à l'environnement sur le thème de l'eau, la CREA propose, aux établissements scolaires des actions pédagogiques dans le cadre du programme « la vie de l'eau ». Il est proposé aux élèves des animations et des ateliers sur l'eau et sa gestion, une visite de l'usine de traitement de l'eau potable de la Jatte et une pièce de théâtre.



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- La qualité de l'eau potable satisfaisante 💖 - L'hydrologie douce au parc l'Orée du Rouvray - L'optimisation de l'arrosage intégré - Le récupérateur d'eau de pluie pour la serre au Service des Espaces Verts - Le livre blanc du Service des Espaces Verts - Le développement des installations de noues en bordures de chaussées - L'aide du CCAS pour payer les factures d'eau des personnes en difficultés financières - Les changements des comportements des usagers - Le respect strict de l'arrêté préfectoral quant à l'utilisation de produits phytosanitaires à proximité des points d'eau 💖	- Le risque naturel d'inondation - La nécessité d'intervenir régulièrement sur les réseaux d'assainissement 💖 - Le mélange possible entre les eaux usées et les eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement 💖 - Une consommation d'eau à adapter en fonction des zones d'arrosage 💖
OPPORTUNITES	MENACES
- La gestion de l'eau en régie par la CREA - Un périmètre de captage d'eau sans activités en surface 💖 - Le prix unique de l'eau - Le prix des bouteilles d'eau 100 à 300 fois plus cher que l'eau du robinet - La Direction de l'Assainissement - Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux : SDAGE 2010 – 2015	- L'augmentation du prix de l'eau - La dégradation de la qualité de l'eau à la source



Gestion des déchets

Points clés :

- 9561 tonnes d'ordures ménagères collectées en 2009 sur la commune
- 652 tonnes de déchets recyclables collectés en 2009 sur la commune
- 355 tonnes de verres collectés en 2009
- 5015 tonnes de déchets déposés à la déchetterie

○ Une gestion des déchets à l'échelle de la CREA

La collecte des déchets est régie par la Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe qui en a la compétence. Le traitement est quant à lui assuré par le SMEDAR. Sur la commune de Saint Etienne du Rouvray, les ordures ménagères, les déchets recyclables et les déchets végétaux sont collectés au porte à porte toutes les semaines. Pour le verre, les habitants doivent utiliser les colonnes d'apport volontaire. La CREA met à disposition les sacs jaunes et les sacs transparents pour la collecte des déchets recyclables et des déchets verts, avec son camion de distribution, en mairie ou à la déchetterie.

Le quartier Eugénie Cotton à Saint Etienne du Rouvray a servi de quartier pilote pour l'installation de colonnes enterrées, par les services de la CREA, pour la collecte des déchets ménagers et des déchets recyclables. Ce procédé a depuis été étendu aux quartiers d'habitats collectifs de plusieurs Communes membres. En 2012, 200 colonnes enterrées ou semi-enterrées ont été installées sur le territoire de l'Agglomération.

A Saint-Etienne-du-Rouvray, en plus des immeubles Minerve, Diane, Circé et Calypso du parc Eugénie Cotton, ce sont les Tours 1 et 2 et la Tour Viking du parc Robespierre qui sont dotées de colonnes enterrées.

Pour la période 2013-2014, plusieurs projets sont à l'étude pour installer de nouvelles colonnes : au Parc Saint-Just, au Parc Wallon, sur Felling-Macé, sur le secteur Verlaine ou encore sur les copropriétés Robespierre et Atlantide.



La CREA gère également la déchetterie située rue Désiré Granet qui permet le dépôt gratuit de déchets aux particuliers. Elle est labellisée 3 étoiles pour la qualité de ses services.



Tonnage de déchets déposés à la déchetterie de Saint Etienne du Rouvray :

	2006	2009	Evolution 2006-2009
Gravats (briques, tuiles, porcelaine, ...)	2025,34	2148,21	+ 6,06%
Tout venant non incinérable (produits d'isolation, plâtre, ...)	735,8	1123,04	+ 52,62%
Tout venant incinérable (bois, plastique, polystyrène, ...)	692,82	961,82	+ 38,82%
Déchets verts	356,3	421,36	+ 18,25%
Ferrailles	279,25	292,9	+ 4,88%
Déchets Ménagers Spéciaux (solvants, huiles, peintures, produits phytosanitaires, ...)	47,34	48,45	+ 2,34%
Cartons	7,53	13,2	+ 75,29%
Autres (bouteilles de gaz et extincteurs)	0,4	6,68	+ 1570%
Total	4144,4	5015,7	+ 21%

Source : CREA

Entre 2010 et 2011 les tonnages collectés à la déchetterie de Saint-Etienne-du-Rouvray ont connu une baisse de 0,7%.

Les gravats, le tout venant non incinérable et le tout venant incinérable représentent 84% des déchets déposés à la déchetterie de la ville. Les Déchets Ménagers Spéciaux représentent moins de 1% des déchets.

Face à l'urgence de préserver l'environnement, la CREA et le SMEDAR informent et sensibilisent les habitants pour la réduction de leurs déchets. Plusieurs guides sont ainsi édités pour valoriser et favoriser le compostage individuel. La CREA propose des composteurs au prix de 10 et 18€. Sur la commune de Saint Etienne du Rouvray, cette distribution a commencé en 2008 avec 24 demandes de composteurs. Pour 2009, la communauté d'Agglomération en a distribué 111, soit une augmentation de 362%. En 2010, les demandes ont été de 58 et de 29 en 2011.

En parallèle la CREA propose des composteurs collectifs pour les foyers de l'habitat collectif. Aujourd'hui, au sein de l'Agglomération, 8 composteurs sont installés en pied d'immeuble (Grand-Quevilly, ...).

◦ Des changements dans les comportements individuels

A l'image de l'Agglomération, la quantité d'ordures ménagères collectées sur la commune de Saint Etienne du Rouvray a diminué entre 2006 et 2009 (-5,33%). Trois phénomènes peuvent expliquer cette baisse sur la commune : la crise économique avec une diminution de la consommation des ménages, les effets de la sensibilisation au tri des déchets et la baisse de la population stéphanaise.

La collecte des déchets recyclables a connu une forte augmentation entre 2006 et 2007 de 27,7%. Cependant, depuis 2007 la tendance est à la baisse avec une diminution de 15% des déchets collectés. L'Agglomération connaît le même phénomène depuis 2008 avec une baisse de 4,5%. Avec le changement régulier des consignes de tri, les personnes trient moins assidûment et certains produits peuvent être souillés et refusés en déchetterie.

En ce qui concerne l'apport volontaire du verre, la collecte reste relativement stable. Les ratios sont en deçà de ce qui est collecté sur le reste de l'Agglomération. Le niveau de vie et les habitudes de consommation des habitants peuvent expliquer cette tendance, les bouteilles en verre coûtant plus chères que les produits emballés.



Tonnages des déchets collectés sur la commune de Saint Etienne du Rouvray :

	Saint Etienne du Rouvray			CAR
	2006	2009	Evolution 2006-2009	Evolution 2006-2009
Ordures ménagères	10 100,34	9561,50	- 5,33%	- 3%
Déchets recyclables	599,92	652,42	+ 8,75%	+ 10%
Verre en apport volontaire	380	355,93	- 6,33%	+ 6,9%
Déchets verts	2134,30	1811,34	- 15,13%	- 9%
Encombrants	455,83	412,57	- 9,49%	- 3,06%

Source : CREA

Alors que la collecte des encombrants se fait au porte à porte, sur les parkings, les trottoirs ou aux entrées de certains immeubles, des dépôts sauvages sont régulièrement constatés (fauteuils, matelas, télévisions, ...). Un arrêté du 24 avril 2007 portant règlement municipal sur la « propreté des voies et des espaces publics » condamne toutes infractions constatées par une amende.

◦ Une opération de sensibilisation et d'informations à l'échelle de la ville

Dans le cadre du projet de service « hygiène de la voie publique », la Ville a lancé en 2003 une opération appelée « Ma ville en propre » qui associe les agents communaux et les habitants pour améliorer la propreté de la ville. Le service de propreté compte 25 agents qui disposent d'équipements nécessaires pour mener à bien cette démarche (balayeuses, aspirateurs, camions multi benne, souffleurs, ...). Deux fois par mois des opérations de grand nettoyage (travaux de nettoyage de la voirie, entretien du mobilier urbain, ...) ont lieu au sein de différents quartiers de la ville. Elles s'accompagnent d'une sensibilisation des habitants et des enfants en les invitant à agir sur la propreté au sein de leur quartier.

La commune met à disposition des propriétaires de chiens différents outils de ramassage des déjections canines (pincettes et sacs biodégradable). Une dizaine de canisites ont été installés sur la commune, ils connaissent plus ou moins de succès selon les quartiers.



La CREA mène des actions de sensibilisation sur son territoire auprès des habitants et des scolaires. En 2011, les éco-ambassadeurs sont intervenus à plusieurs reprises sur la commune :

- dans le cadre des programmes d'implantation de colonnes enterrées et semi-enterrées : immeubles Circé, Calypso, Viking tours 1 et 2 ;
- dans le cadre de la manifestation « Vivre ensemble » sur le quartier du Château Blanc ;
- auprès d'écoles stéphanaïses.



◦ Le programme de réduction des déchets de la CREA

La CREA est engagée dans un programme de réduction des déchets qui comprend 27 actions réparties en 5 catégories :

- Sensibilisation des publics à la prévention des déchets
- Actions éco exemplaires pour la CREA
- Actions emblématiques nationales
- Actions d'évitement de la production de déchets
- Actions de prévention quantitative des déchets des entreprises et actions de prévention qualitative

L'objectif est de réduire la quantité d'Ordures Ménagères Assimilées (OMA) de 352,4 kg/an/hab pour 2015.



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- Une baisse des quantités d'ordures ménagères collectées - La plate forme de déchets industriels spéciaux au CTM - La valorisation des déchets verts par les services de la Ville - La compostière municipale - La déchetterie gratuite pour les particuliers - La collecte des encombrants - Les opérations de propreté - Le tri sélectif au sein des écoles - Les outils pour les déjections canines et les 10 canisites sur la commune - La récupération du matériel informatique au sein des services de la Ville - La sensibilisation dans les quartiers - Les dispositifs de colonnes enterrées sur la Ville - L'Opération « Ma ville en propre »	- Une baisse des quantités de déchets recyclables collectés - Des comportements inciviques (dépôt sauvage, jet de détritux) - Sous dotation en bacs dans certains logements collectifs - Le manque d'informations quant à la gestion des déchets dangereux des entreprises 💔 - La communication sur la répartition des compétences entre les différentes structures liées aux déchets : CREA, SMEDAR, copropriétés, ville, ... 💔 - Le manque de mesures incitatives dans le cadre de la gestion des déchets verts 💔
OPPORTUNITES	MENACES
- La gestion des déchets par la CREA et le SMEDAR - L'opération de compostage et l'édition de son guide par la CREA - La volonté de la CREA de développer le dispositif de colonnes enterrées - Les actions de sensibilisation par le SMEDAR auprès des écoles (Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen) - Le programme Local de Prévention des déchets : guide à l'usage des collectivités	- L'augmentation des déchets - Les comportements inadaptés de rejets de produits polluants (huiles, ...) 💔 - L'importance volumétrique des déchets verts 💔 - La mauvaise qualité de certains composteurs en bois de la CREA - L'augmentation des comportements individualistes et le manque de motivation et de respect des consignes vis-à-vis des déchets recyclables 💔 - L'évolution de la TEOM



Synthèse générale de la finalité

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

ATOUTS	FAIBLESSES
- Les sites naturels remarquables et inventoriés - La gestion des espaces verts par les services de la ville - La situation géographique de la Ville - Une qualité de l'air correcte - les interventions de la Ville pour limiter les nuisances - Le plan de circulation des camions en vigueur sur la commune - Une qualité de l'eau potable satisfaisante - La valorisation de certains déchets - Les dispositifs de colonnes enterrées sur la Ville - Les changements de comportements des usagers vis-à-vis de la gestion de l'eau et des déchets	- La qualité environnementale de certains sites - La dégradation de certains espaces - Le manque d'information et de sensibilisation aux usagers sur les méthodes de gestion employées par le service des espaces verts - Le trafic routier important - Les 11 infrastructures classées en niveau sonore - Les transports à combustibles fossiles - La communication sur la répartition des compétences entre les différentes structures liées aux déchets - Le manque de mesures incitatives dans le cadre de la gestion des déchets verts
OPPORTUNITES	MENACES
- Les réseaux associatifs pour la diffusion d'information de la biodiversité - La présence d'établissements spécifiques dans le domaine de la préservation de l'environnement - Les différents plans de lutte contre les nuisances - L'absence d'établissement de type SEVESO 2 sur la commune - La gestion de l'eau et des déchets par la CREA et le SMEDAR - La sensibilisation par le SMEDAR auprès des écoles	- La méconnaissance du patrimoine biodiversité par une partie de la population stéphanaise - L'augmentation du trafic routier - Des pollutions dues à des entreprises implantées hors de la commune - La dégradation de la qualité de l'eau à la source - L'augmentation des comportements individualistes et le manque de motivation et de respect des consignes vis-à-vis des déchets recyclables



ENJEUX

- Valorisation du patrimoine naturel de la commune auprès des habitants
- Promotion des bonnes pratiques de gestion des espaces verts et jardins
- Réduction de l'impact des activités de la Ville et de la population sur les ressources naturelles
- Renforcement de la prévention éducative sur les nuisances sonores
- Préservation des ressources en eau
- Sensibilisation de la population à la gestion des déchets



Epanouissement de tous les êtres humains

Urbanisme durable et cadre de vie

Santé et environnement

Vie associative et culturelle

Emploi et insertion

Education au développement durable

Enfance et jeunesse







Urbanisme durable et cadre de vie

Points clés :

- La ville compte 28 309 habitants en 2009
- La densité moyenne est de 1 551 habitants au km²
- Superficie : 18,25 km²

○ Changements de morphologie de la ville

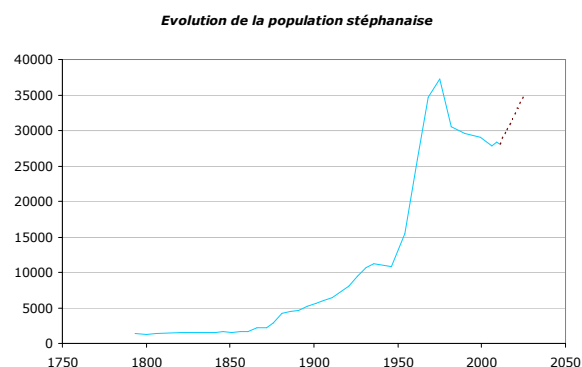
Ancien bourg rural, la ville de Saint Etienne du Rouvray a vu sa population augmenter avec l'arrivée de la ligne de chemin de fer Paris – Le Havre au milieu du 19^{ème} siècle. L'installation progressive de manufactures a attiré de nouveaux travailleurs qui ont façonné peu à peu la ville en cité ouvrière.

La population stéphanaise n'a cessé de croître jusqu'en 1975 pour atteindre 37 242 habitants. A partir de cette date, et ce jusqu'en 2008, la ville connaît une baisse significative de sa population. Entre 1975 et 2007, Saint Etienne du Rouvray a perdu un quart de ses habitants (-25,84%). Aujourd'hui, la ville compte 28 309 Stéphanois. L'arrivée de nouveaux ménages devrait permettre à la ville d'atteindre 30 000 habitants vers 2015.

L'augmentation de la population a incité la Ville à répondre rapidement à une demande croissante de logements. Les constructions de tours et de barres dans les années 60 avaient vocation à accueillir de nombreux ménages venus travailler sur la commune. Le quartier du Château Blanc est le plus représentatif de ce type de constructions, plus de 3 000 logements collectifs y ont été construits avec à proximité différents services.

Les espaces verts et l'installation de sculptures monumentales au titre du 1% culturel dans les quartiers et les équipements publics apparaissent comme des signes de qualité pour le cadre de vie et contribuent à écarter de Saint Etienne du Rouvray l'image de la « cité dortoir », trop souvent caractéristique des villes de banlieues.

Entre 1988 et 1998, la Ville a mené plusieurs opérations de réhabilitation et de requalification de ses structures d'habitats (ex : DSQ – Développement Social des Quartiers de 1989). Depuis 2001, l'habitat stéphanois connaît de profonds bouleversements avec la mise en œuvre des Opérations de Renouvellement Urbain (ORU) menées dans le cadre de l'ANRU. Ces ORU permettent une meilleure intégration des quartiers dits « dévalorisés » par un habitat et des équipements vieillissants, voire insalubres, au sein de la ville. Ces opérations interviennent sur le bâti, les équipements publics et le fonctionnement des quartiers. Sur la commune de Saint Etienne du Rouvray, cinq sites de renouvellement urbain ont été retenus : Hartmann, Les Cateliers, Verlaine, Thorez et le Château Blanc (Jean Macé, Felling, Ernest Renan, Henry Wallon et Maximilien Robespierre). Ces programmes consistent en la démolition, la réhabilitation et/ou la résidentialisation de logements collectifs, le plus souvent de grandes structures d'habitat. Les immeubles démolis sont remplacés par des logements individuels, individuels superposés ou des petits collectifs, sur le site ou au sein d'autres quartiers. Ils





nécessitent la création de nouvelles rues et de nouveaux équipements. Les ORU sont accompagnées systématiquement par une démarche de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) qui consiste notamment à améliorer le cadre de vie des habitants (propreté du site, maintenance, tranquillité publique, ...). Le quartier Jean Macé – Felling connaît les plus importantes transformations. Sept immeubles, regroupant 499 logements, ont été détruits. Sur les emprises foncières libérées par les démolitions, il est programmé la reconstruction de 368 logements (individuels et individuels superposés). D'autres reconstructions, pour compenser les logements détruits, seront menées au sein du nouveau quartier des Cateliers, sur le secteur Wallon et sur l'avenue de Felling.

Depuis les premières ORU, la qualité des logements s'est améliorée grâce à de nouveaux matériaux de construction plus « durables », à la mise en place de normes en faveur du respect de la santé et de l'environnement et à la prise en compte des nuisances occasionnées par les chantiers. La commune, via les bailleurs sociaux, compte trois projets de construction de logements en BBC (Bâtiment Basse Consommation) : l'opération Felling – Saint Just avec 56 logements (SA d'HLM Logiseine), l'opération Felling – Bastié avec 31 logements (ESH Foyer Stéphanois) et l'opération rue de Paris avec 21 logements (ESH Foyer Stéphanois), soit un total de 110 logements.

En ce qui concerne les particuliers, les demandes d'installations liées aux énergies renouvelables sont de plus en plus courantes au sein des permis de construire : installations liées aux isolations par l'extérieur, à la pose de panneaux solaires ou panneaux photovoltaïques et à la création de puits canadiens.

◦ Réalisation du Plan Local d'Urbanisme

La Ville de Saint Etienne du Rouvray a élaboré un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui a remplacé son Plan d'Occupation des Sols (POS), réactualisé en 2007.

La réalisation d'un diagnostic, issu d'un état des lieux du territoire communal, a fait apparaître des problématiques auxquelles la Ville doit répondre pour mener à bien son projet de développement urbain :

- Des inégalités sociales et économiques : une baisse démographique constante, un déséquilibre dans la pyramide des âges, un déséquilibre dans la répartition des CSP, une précarité croissante.

- Une inadaptation de l'offre de logements : une difficulté d'accès à un premier logement, une offre de logements pas toujours adaptée, un parcours résidentiel pas toujours complet pour les ménages.

- Une absence de lisibilité globale du maillage viaire.

- Un contexte économique peu favorable : un taux de chômage élevé avec un emploi sur les zones d'activités qui profite peu aux Stéphanois.

- Un manque de mise en valeur du patrimoine communal : un manque d'accessibilité aux berges de la Seine, une méconnaissance du patrimoine bâti.

La réalisation du PLU s'est basée sur l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce document a permis d'exprimer les objectifs et les projets que la commune comptait mettre en place en matière de développement économique, social, environnemental et urbanistique sur le long terme.

Les conclusions des groupes de travail menés dans le cadre du PLU, alimentées par les réflexions issues de la concertation citoyenne, ont permis de définir les six axes du PADD :

- favoriser la reprise démographique par une offre de logements adaptée à l'évolution de la population ;

- favoriser le développement et la modernisation de l'activité économique pour une offre d'emplois adaptée à la population ;

- structurer le territoire par une action sur les déplacements ;

- renforcer l'attractivité de la ville ;

- créer du lien à l'échelle de la ville ;



- préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel.

Tout au long de son élaboration, le projet a fait l'objet d'une mise en débat et d'une concertation avec la population stéphanaise. Des réunions publiques (réunion publique secteur Felling en février 2010, réunion publique quartier Houssière Vente Olivier en 2010, ...) sur différents secteurs de la ville ont été organisées ainsi que des balades urbaines au sein des quartiers (balade urbaine Sapinière en septembre 2009, balade urbaine centre ville en octobre 2009, ...). Ces deux outils de concertation ont permis à tous les acteurs locaux de réfléchir aux enjeux et d'obtenir des réponses à leurs questions.

Son approbation a été votée par le Conseil Municipal au mois de juin 2011.

◦ L'opportunité de réaliser un quartier durable : le secteur Claudine Guérin

Le Grenelle de l'Environnement redéfinit les objectifs de la planification urbaine et des opérations d'aménagement tout en fournissant de nouveaux outils qui peuvent être mis en œuvre quelles que soient la nature et la taille des projets concernés. Il vise également à démontrer que mieux prendre en compte l'environnement et anticiper la ville de demain permet de créer, dès aujourd'hui, une nouvelle qualité urbaine et un cadre de vie qui répondent mieux aux aspirations et aux besoins.

Les outils comme le Label « Eco-quartier » (lancé en décembre 2012) ou l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (A.E.U. 2 - seconde génération) permettent de placer les enjeux de développement durable au cœur du processus d'élaboration du projet urbain. Le quartier durable est un projet d'aménagement urbain qui vise à répondre et à respecter les principes du développement durable. Il vise à garantir une qualité de vie à ses habitants tout en favorisant la mixité sociale et le développement économique et en réduisant son impact sur l'environnement. Sa réalisation nécessite de tenir compte des exigences économiques, sociales et environnementales dans sa conception afin de concevoir la ville de demain : une ville faiblement émettrice de gaz à effet de serre, ouverte sur l'extérieur, inscrite dans une démarche environnementale, assurant l'intégration sociale et économique de ses habitants par une qualité de vie plus durable.

Sous l'égide du Label « Eco-quartier » ou via l'A.E.U., la réalisation d'un quartier durable doit tenir compte de nombreux critères dont les enjeux doivent être intégrés dès la phase de réflexion :

CRITERES	ENJEUX	EXEMPLES ACTIONS
Densité	- Consommer le moins d'espace possible	- Jusqu'à 100 ou 200 habitants à l'hectare - Nombre de logements à l'hectare
Eau	- Mettre en place une gestion durable de l'eau - Réduire les consommations d'eau	- Installation de récupérateurs d'eau de pluie - Mise en place de systèmes alternatifs d'assainissement : purification par les plantes, bassin de rétention, ... - Réduction des surfaces de sols imperméabilisés
Déchets	- Limiter la production - Collecter les déchets de façon sélective	- Tri, compostage, stockage, recyclage, ... - Sensibilisation
Energie	- Faire des choix énergétiques raisonnés - Réduire les consommations	- Recours aux énergies renouvelables : géothermie, solaire, éolien, biomasse, hydraulique, ...



CRITERES	ENJEUX	EXEMPLES ACTIONS
Biodiversité	- Maintenir et protéger les espaces naturels - Considérer ces espaces comme une valeur ajoutée	- Non utilisation de produits chimiques - Création de parcs
Nuisances et risques	- Prévenir des risques - Lutter contre les nuisances	
Habitat durable	- Diversifier l'offre de logements adaptés aux différentes situations et aspirations des ménages - Respecter les critères énergétiques et environnementaux pour la construction	- Immeubles collectifs, immeubles intermédiaires, maisons mitoyennes à étages, maisons isolées, ... - Utilisation de matériaux innovants, naturels, recyclés, ...
Equipements et services de proximité	- Implanter ou maintenir des services et des commerces de proximité - Impulser une nouvelle dynamique économique	- Présence de commerces, services publics, culturels, médicaux, d'écoles, de zones d'activités, ...
Mobilité	- Gérer les déplacements - Développer des modes de transports alternatifs à la voiture - Assurer les connexions entre les différents modes de transports collectifs et individuels	- Réduction des surfaces de parking - Création de pistes cyclables - Mise en place de pédibus - Parkings à vélo sécurisés - Organisation des interfaces entre les différents modes de transports
Mixité et intégration sociale	- Favoriser la qualité de vie des habitants - Favoriser les échanges et les rencontres intergénérationnelles	- Offre de logements variés - Lieux de rencontres
Gouvernance	- Favoriser la participation des habitants à la vie de quartier - Favoriser la compréhension et l'acceptation par tous des principes et des pratiques du nouveau quartier	- Information - Formation des différents acteurs - Sensibilisation

Sources : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, CAUE du Calvados, Ville de Rouen, Verdura.fr.

Un quartier durable doit être intégré au sein de la ville en continuité avec l'urbanisation existante. Il doit répondre à l'évolution démographique de la ville en proposant des logements adaptés aux demandes des futurs habitants.

Le projet de création du quartier d'habitat Claudine Guérin représente un potentiel fort pour la réalisation d'un projet opérationnel d'aménagement urbain visant à intégrer les objectifs du développement durable. Situé au cœur de la Ville, l'espace dédié à ce futur quartier est proche des axes routiers importants et de la desserte de transport en commun. D'une superficie de 74 hectares, il devrait permettre la construction de 2 800 logements.



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- 28 815 habitants - Les Opérations de Renouvellement Urbain - La Gestion Urbaine de Proximité - La chaufferie bois du Château Blanc - La cuisine François Rabelais (HQE) - Le tissu économique dense et diversifié - Les établissements scolaires - Les équipements publics - L'offre commerciale - Les espaces verts - L'élaboration du PLU - Une offre de logements développée et abordable financièrement 💖 - L'augmentation des zones pavillonnaires 💖 - La présence de deux guichets d'accueil du service logement 💖 - Le personnel de proximité des bailleurs 💖	- La précarité croissante de certains ménages - L'insalubrité de certains logements - Un décalage entre l'offre et la demande de logements - Un manque de très grands et de petits logements - Une absence de lisibilité globale du maillage viaire - Un manque de mise en valeur du patrimoine communal - Un centre ville dont l'attractivité reste à développer 💖 - Les règlements d'urbanisme mal perçus et mal connus par les habitants 💖 - Déficit de lieux de jeux pour les enfants 💖
OPPORTUNITES	MENACES
- Les groupes de travail du projet urbain - L'évolution positive de la perception de la Ville par les habitants et les personnes extérieures 💖 - L'implantation d'entreprises qui a permis l'arrivée de nouveaux habitants 💖 - Une augmentation de la population stéphanaise d'ici 2015 - La présence des antennes de deux bailleurs sociaux 💖 - Les nouvelles normes énergétiques des bâtiments - Les projets de construction BBC - CDAH 76 - RHI Blot - La reconversion Seine Sud - La Charte pour un quartier durable des éco maires - La réalisation d'un éco quartier - Le projet de reconversion du secteur Marc Seguin et son Atelier Urbain Citoyen	- Augmentation des comportements inciviques - Difficulté à faire changer les comportements (usages de la voiture...) - Incertitudes de reconduction des actions en faveur de l'habitat et du cadre de vie à l'échelle nationale (ANRU 2, CUCS, ...)



Santé et environnement

Points clés :

- ¼ de la population vit sous le seuil de pauvreté avec moins de 653€/mois
- La Ville est située au coeur du bassin industriel de l'Agglomération
- La part de la population bénéficiaire de la CMUC est de 13,52%.

◦ Des constats préoccupants sur la commune

Le taux de chômage sur la commune est élevé, il représente 20% de la population active en 2006. Ce taux peut atteindre 33% sur le quartier du Château Blanc et 29% sur la quartier Hartmann – la Houssière. Parallèlement, les Stéphanaïens disposent de faibles revenus, près d'un quart des habitants vit sous le seuil de pauvreté avec moins de 653€/mois (donnée de 2006, INSEE).

Dans ces conditions, la priorité pour les ménages qui connaissent des difficultés financières est de satisfaire les besoins primaires et la santé en pâti. Face à la baisse des remboursements de certains médicaments, à des frais médicaux trop élevés ou à une absence de mutuelle, certains ménages renoncent à se faire soigner.

Cette situation économique précaire vécue par les familles a des répercussions directes sur leurs conditions de vie :

- certains enfants sont confrontés à des problèmes de malnutrition et d'hygiène de vie parfois insuffisantes ;
- la consommation d'alcool est un véritable problème. Le taux de mortalité précoce des hommes lié à l'alcool est de 93,5 contre 75,6 à l'échelle de la Région ;
- la banalisation de la consommation de drogues est préoccupante. Malgré des difficultés pour le quantifier, il apparaît que la consommation de cannabis et de drogues dures augmente au sein de certains quartiers.

Parallèlement, la souffrance psychosociale, c'est-à-dire un « mal-être » des personnes en situation de précarité, de rupture familiale ou culturelle, est très présente sur la commune. Le taux de suicide est près de 50% supérieur à la moyenne nationale (42,2 pour 100 000 habitants contre 27,9). Les jeunes sont très touchés par ce phénomène de mal être. Une déscolarisation précoce, un manque de repères familiaux et une absence de perspective d'emplois, amènent ces jeunes à se tourner vers des conduites à risques ou à s'enfermer dans un état dépressif.

◦ Un manque de professionnels de santé sur la commune

Saint-Etienne-du-Rouvray dispose d'une offre de santé de proximité déficitaire par rapport à l'offre disponible à l'échelle nationale. Les professionnels de santé (médecins généralistes, kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, pharmaciens) sont en sous-effectifs au vu du nombre de Stéphanaïens.

Au 1^{er} janvier 2011, 23 médecins généralistes libéraux exercent sur la commune, soit une densité communale plus faible que la densité nationale (81 médecins pour 100 000 habitants contre 108).

A cette même date, 66 spécialistes sont également installés sur la commune. Pour la majorité d'entre eux, leur représentation est inférieure à celle enregistrée aux échelles départementale ou nationale.



Certaines spécialités médicales ne sont pas présentes sur la commune telle que la gynécologie, ce qui pose de réels problèmes pour le suivi de nombreux patients.

Nombre et densité des spécialistes de santé sur Saint-Etienne-du-Rouvray (densité pour 100 000 hab)

	Saint-Etienne-du-Rouvray		Seine-Maritime	France
	Nombre	Densité	Densité	Densité
Infirmiers	19	67,1	112,9	139,7
Kinésithérapeutes	18	63,3	59,5	91,8
Pharmaciens	13	45,9	42,5	50,1
Dentistes	5	17,7	35,6	57,7
Orthophonistes	4	14,1	19,5	26,6
Podologues	4	14,1	13,5	18,7
Sages-femmes	1	15,8	12,8	26,1
Ostéopathes	1	3,5	16,6	28,2
Diététiciens	1	3,5	2,2	3,3

Sources : l'Observatoire Régional de la Santé Haute-Normandie

Le non renouvellement des médecins présents sur la commune est une problématique forte. La proportion de professionnels de santé âgés de plus de 60 ans est plus importante sur la commune qu'aux échelles départementale et nationale (15,4%). Sur les 23 médecins généralistes, 8 sont âgés de plus de 60 ans.

◦ Des expositions quotidiennes à des produits néfastes pour la santé

Les rejets chimiques des industries, des activités agricoles et des activités quotidiennes se retrouvent dans l'eau et dans les particules fines de l'air. Des traces de médicaments sont également retrouvées dans les analyses des nappes phréatiques. Les pollutions de l'eau et de l'air ont des effets environnementaux et sanitaires importants. Elles ont des effets sur le développement des enfants, sur la reproduction et sur les voies respiratoires. Le bassin industriel de l'Agglomération de Rouen, expose la ville de Saint Etienne du Rouvray à des rejets de particules nocives dans l'eau et dans l'air (les rejets de l'usine de cartonnerie du groupe OTOR) et à des risques industriels (L'usine de la Paroisse à Gd-Quevilly en SEVESO 2).

Les nuisances sonores recensées à Saint Etienne du Rouvray (trafic, tapage nocturne, industries, quads, ...) ont des répercussions sur l'organisme en général. Même si la perception d'une personne à une autre est différente, le bruit agit particulièrement sur la qualité de l'audition et sur le stress psychique : trouble du sommeil, stress, agressivité, baisse de la concentration, diminution des performances, ...

De nombreuses études indiquent que l'air intérieur est plus pollué que l'air extérieur. Le temps passé au sein d'espaces clos (voiture, maison, bureau, ...) nous expose à de nombreux polluants qui ont des répercussions directes sur notre qualité de vie. L'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (AFSSET) a mis en place des indicateurs concernant des polluants intérieurs. Des produits utilisés pour des matériaux de construction, meubles agglomérés, peintures, vernis, colles ou encore plastiques, sont à l'origine d'irritations, de cancers, de leucémies ou de troubles neurologiques. Les produits ménagers, les cosmétiques et les jouets contiennent également des produits chimiques qui occasionnent entre autres des problèmes respiratoires et des problèmes de peau.



Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication à travers la téléphonie mobile, la télévision, le WI-FI, etc., expose à des ondes électromagnétiques qui peuvent agir sur la santé (cancers, tumeurs, problèmes acoustiques, ...).

◦ Des actions municipales améliorant les conditions de vie des habitants

L'éducation à la santé est une priorité pour permettre aux nouvelles générations d'être informées et suivies. Depuis 2003, la Ville met en place le Projet National Nutrition Santé (PNNS) afin de sensibiliser les enfants de CE1 et CE2 à manger équilibré et à faire du sport. Le Projet Education à la Nutrition et à l'Hygiène de Vie dans les écoles a pour objectif de suivre ces élèves jusqu'en CM2 en les sensibilisant, eux et leurs parents, à avoir une bonne hygiène de vie.

Des actions de promotion de la santé et de prévention sont menées pour évoluer les comportements, les représentations et faciliter l'accès des Stéphanois et des populations éloignées des services de soins : la « semaine du bien-être et du sport » et le « forum santé ».

Les Opérations de Renouvellement Urbain (ORU) engagées au sein de plusieurs quartiers de la ville, permettent d'améliorer la qualité de vie des habitants à travers la démolition de logements vétustes, la réhabilitation et la construction de logements, l'aménagement de nouveaux équipements et la proximité de services adaptés. Plusieurs projets de construction ou de rénovation tenant compte des nouvelles normes environnementales (la chaufferie bois du Château Blanc, la cuisine centrale HQE, logements BBC, ...) ont un impact positif sur la santé des habitants : baisse de la pollution dans l'air, baisse des inhalations de produits toxiques, baisse des nuisances sonores, augmentation de la qualité de vie, ...

En 2012, la Ville a signé avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS) le premier Contrat Local de Santé (CLS) du département. Ce contrat a été travaillé en collaboration entre les services de la Ville et des partenaires institutionnels autour de six axes prioritaires : l'accès aux soins, la nutrition, les addictions, le vieillissement, la souffrance psychosociale et la promotion de la santé mentale, l'habitat et l'environnement. L'objectif est de mettre en place des actions qui visent à favoriser l'accès aux soins des Stéphanois et à réduire les inégalités sociales. Ce contrat signé sur 3 ans fera l'objet d'une évaluation tous les ans.

◦ Réglementations et programmes : l'environnement facteur de bonne santé

Plusieurs mesures sont aujourd'hui mises en place à l'échelle européenne et au plan national.

→ Le Plan National Santé Environnement II (PNSE 2). Ce plan a pour objectif de définir des actions permettant de réduire l'impact des pollutions environnementales sur la santé. Il s'intéresse aux répercussions que peut avoir la dégradation de l'environnement sur les Hommes. Le PNSE 2 contient 58 mesures pour la période 2009-2013. Deux grands axes ont été définis comportant douze mesures prioritaires : réduire les expositions responsables de pathologies à fort impact sur la santé ; réduire et gérer les inégalités environnementales en fonction de l'âge, de l'état de santé particulier, du contexte socioéconomique, du contexte géographique, ...

→ Avec le Grenelle II, une loi rend obligatoire la surveillance de l'air intérieur au sein des établissements recevant du public : les établissements d'accueil collectifs d'enfants de moins de 6 ans et les écoles maternelles (avant le 1^{er} janvier 2015) ; les écoles élémentaires (avant le 1^{er} janvier 2018) ; l'accueil de loisirs et les établissements



d'enseignement ou de formations professionnelles du second degré (avant le 1^{er} janvier 2020) ; les autres établissements (1^{er} janvier 2023).

→ Les Directives Européennes : la Directive Européenne « COV » (réduction des solvants dans les vernis et les peintures), la Directive Européenne « qualité de l'air » (vise à réduire les concentrations de particules fines), la Directive Européenne « protection et gestion de l'eau », la Directive Européenne « RoHS » (limite l'utilisation de substances dangereuses au sein de l'électroménager, des jouets, du matériel d'éclairage...), la Directive sur les produits de construction, ...

Ces programmes ou directives s'articulent avec d'autres programmes nationaux et régionaux en faveur de la réduction des pollutions qui mettent en place des actions agissant positivement sur la santé (Plan Régional Santé Environnement, Plan Climat, ...).



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- Les espaces verts de la commune - Les Opérations de Renouvellement Urbain (ORU) - La chaufferie bois du Château Blanc - Le développement des modes de transports doux - La politique de santé de la Ville - La semaine du sport et du bien-être - Le forum santé - Les services d'aide à la personne - Le plan de prévention des risques - Les lieux d'échanges et de rencontres - L'achat de peintures NF-Environnement pour les services de la Ville - La diminution des produits phytosanitaires au sein du Service des Espaces Verts - Le Programme National Nutrition Santé - Le Projet Education à la Nutrition et à l'Hygiène de Vie - Le Contrat Local de Santé - Les animations des jardins ouvriers à destination des familles et des enfants 💖 - Les animations pour les enfants sur la thématique de l'éducation nutritionnelle 💖 - Les réflexions menées au sein des RM : objectifs 15% de bio/circuits courts, les repas équilibrés, la formation des agents, la saisonnalité des aliments, ... 💖	- Un accès difficile aux soins (attentes de rdv, manque de médecins généralistes et spécialisés, ...) - Des problèmes de santé préoccupants (taux de mortalité précoce des hommes, augmentation des addictions, problèmes de surpoids, ...) - La précarité de certains ménages (chômage, isolement, ...) - La déscolarisation des jeunes et leurs difficultés à s'intégrer socialement - L'insalubrité de certains logements (détérioration, manque de confort, humidité, inhalation de produits toxiques...) - La pollution atmosphérique (activités industrielles, trafic routier dense, ...) - Les nuisances sonores (conflits de voisinage, quads, trafic routier, activités industrielles, ...) - Le manque d'information sur la qualité de l'air intérieur et sur les risques sanitaires liés à la toxicité de certains produits pour les habitants - Le manque d'information sur la ressource médicale du territoire et sur les dispositifs d'aides 💖 - L'accessibilité aux spécialistes pour les personnes du 3^{ème} âge 💖 - L'absence d'un réseau médical sur le territoire communal 💖 - Peu de parents participent aux animations proposées sur la nutrition 💖 - Le manque de sensibilisation des familles aux questions liées à la nutrition 💖 - De faibles revenus familiaux qui ne facilitent pas le mieux manger 💖 - L'insuffisance de communication sur le bio et les filières courtes 💖
OPPORTUNITES	MENACES
- Le PLU - Le CDAH 76 - La présence de la PMI sur la Ville - Le Grenelle de l'environnement - Le Plan National Santé Environnement II - Le projet de loi sur la prise en compte de la qualité de l'air intérieur - Les Plans de Prévention des Risques aux échelles intercommunales - Les normes européennes environnementales : peintures, produits ménagers, matériaux de construction, ...	- L'augmentation des difficultés d'accès à la santé - L'augmentation de la précarité - L'augmentation du chômage - L'augmentation des pollutions et des nuisances sonores - La toxicité de certains produits - Les risques industriels



Epanouissement de tous les êtres humains

Vie associative et offre culturelle

Points clés :

- 217 associations pour 9 320 adhérents
- 28 associations sportives pour 3 142 licenciés
- 650 élèves au conservatoire de musique et de danse
- 3 400 adhérents aux bibliothèques pour 86 000 prêts par an

o Une offre culturelle et de loisirs diversifiée

La ville recense 217 associations, stéphanaïses ou non, qui agissent sur son territoire. Elles offrent un panel d'activités assez large avec la présence d'associations culturelles, sportives, à caractère social, de loisirs, humanitaires, syndicales, ...

Le nombre d'adhérents au sein de ces associations est difficilement quantifiable. Toutes les associations ne proposent pas de carte d'adhésion et déclarent davantage le nombre de personnes touchées par leurs activités que le nombre réel d'adhérents. Ce nombre est toutefois estimé à 9 320 adhérents stéphanaïses ou non stéphanaïses. Seul le Service des Sports possède une liste à jour du nombre d'adhérents au sein des associations sportives grâce aux licences. Ainsi les 28 associations sportives de la commune regroupent 3 142 licenciés pratiquant diverses activités : football, tennis, arts martiaux, yoga, plongée, ...

Les équipements sportifs sont répartis sur l'ensemble du territoire communal. La Ville est propriétaire de cinq gymnases (Ampère, Rouland, Joliot Curie, Robespierre et Jean Macé), un Parc Omnisports, deux stades (Célestin Dubois et Sapin), plusieurs espaces multisports de proximité (Parc Eugénie Cotton, Parc Jean Macé, quartier Verlaine, ...) et une piscine, permettent aux Stéphanaïses la pratique d'activités sportives. Par ailleurs la Ville a signé des conventions avec le Conseil Général et l'INSA pour l'utilisation de certains de leurs équipements (gymnases Louise Michel, Paul Eluard, Technopôle, ...).

Le Parc Omnisports Youri Gagarine s'étend sur 5,5 hectares au cœur de la ville. Il dispose d'équipements permettant la pratique de nombreux sports : tennis, terrains de foot, plateau d'évolution pour le handball et le basket-ball, piste d'athlétisme, salles de sports spécialisés, la piscine Marcel Porzou, ...

Les équipements culturels sont concentrés principalement sur trois secteurs de la ville : au sein du quartier de la Houssière, du centre ancien et du Château Blanc. Quatre centres socioculturels (Georges Déziré, Jean Prévost, Georges Brassens et l'Association du Centre Social de la Houssière), trois bibliothèques (Elsa Triolet, Georges Déziré et Louis Aragon), la salle de spectacle du Rive Gauche et le conservatoire de musique et de danse à rayonnement communal permettent aux Stéphanaïses d'avoir accès à une offre culturelle diversifiée.

Pour les jeunes Stéphanaïses, trois lieux leur sont dédiés : Le Périph (espace multimédias), la Station (accueille le Point Infos Jeunes (PIJ) et accompagne les jeunes dans leurs démarches de recherche de travail), et la Ludothèque (propose des activités autour des jeux de société).



Les événements festifs ont pris une place importante dans la Ville. Le calendrier annuel est rythmé par des rendez-vous comme « Aire de Fête », la fête du 14 juillet, ou bien encore le « Festival des jeunes talents », « Yes or Note », les Veines Urbaines, ou la Fête au Château.



◦ Des actions pour favoriser l'accès à tous aux activités sportives et culturelles

L'accès aux loisirs pour les jeunes est une priorité au sein des politiques de la Ville. La volonté est de réduire les inégalités d'accès aux différentes activités et de permettre à tous les jeunes stéphanois de participer à la vie culturelle de la commune. Plusieurs dispositifs leur permettent de découvrir et de pratiquer de nouvelles activités :

- Des partenariats entre les écoles et certains services de la Ville sont mis en place pour favoriser l'accès aux loisirs et à la culture des enfants. Des séances de piscine sont programmées chaque année scolaire avec les élèves de maternelle et de primaire, l'objectif est que tous les élèves apprennent à nager pour leur entrée en classe de 6^{ème}. Les bibliothèques proposent des animations autour des livres pour les classes de maternelle et des animations autour d'une thématique pour les élèves de primaire.

- Saint-Étienne-du-Rouvray accueille depuis la rentrée 2011 une classe à horaires aménagés pour la danse (Chad) à l'école Joliot-Curie 2. Destinée à une vingtaine d'enfants stéphanois et des communes limitrophes de CE2, CM1 et CM2, cette classe est le fruit d'un partenariat entre l'Éducation nationale, la DRAC et la Ville. Les enfants suivent un cursus scolaire normal, sans être regroupés dans une « classe danse », et ils bénéficient d'horaires aménagés pour suivre les enseignements des professeurs du conservatoire de musique et de danse à rayonnement communal, partenaire de cette Chad et dont les locaux annexes sont situés à proximité de l'école. En tout, 3h45 de leur emploi du temps hebdomadaire est consacré à la danse, sans pour autant augmenter leur nombre d'heures passées à l'école.

- Le CLEAC (convention locale d'éducation artistique et culturelle) signée avec l'Education Nationale, la DRAC et la Ville développe 2 axes : la lutte contre l'illettrisme et la danse.

- Des contrats partenaires jeunes sont proposés en partenariat avec la CAF. Ils apportent une aide financière aux jeunes qui veulent pratiquer une activité de loisirs à condition qu'ils s'investissent au sein d'un projet porté par la Ville (apporte une aide sur une manifestation, sur un spectacle, ...).

- Le dispositif Horizon offre des activités et des animations tout au long de l'été organisées par des associations et des services municipaux (activités sportives, jeux à la ludothèque, activités culturelles, sorties, camping, ...). Avec les programmes « kits loisirs » et « Sacs à dos », les jeunes de 12-25 ans disposent de moyens pour pratiquer des activités librement ou partir en vacances (chèques pour les transports, l'hébergement et les déjeuners, tickets de cinéma et de bowling, ...).

- Les arts plastiques sont très présents dans la vie culturelle de la commune grâce à un fond d'art contemporain de plus de 500 œuvres et une association (l'Union des Arts Plastiques) réalisant 4 expositions annuelles ainsi que des visites guidées.

La pratique d'une activité de loisirs n'est pas évidente pour les personnes handicapées. Au sein des nouveaux bâtiments de la ville, tel que le centre Georges Déziré, l'accessibilité a été étudiée au sein du comité d'usagers qui a pris part à son élaboration. Le centre Georges Déziré ainsi que la piscine Marcel Porzou sont labellisés « tourisme handicap », leurs équipements permettent l'accueil de personnes handicapées.

Une réflexion est en cours au sein du Service des Sports pour savoir si les lieux d'activités sont accessibles aux personnes handicapées.

Plusieurs associations accueillent des élèves ayant un handicap (Le Club de Natation, Le Club de Judo, Le Club de Tennis de table, ...). Le Club Gymnique Stéphanois est labellisé « handiSport » et travaille avec trois structures pour personnes handicapées. Le Club de Volley (ASVB 76) et l'ASMCB sont aussi labellisés. Le Club de Tennis va quant à lui tendre vers cette labellisation. Certaines manifestations sportives sont également attentives à l'accueil de personnes ayant un handicap, c'est le cas de la manifestation de la course des chiens de traîneaux qui a lieu sur la commune tous les ans au mois de novembre.



Enfin, afin de faciliter l'accès à tous aux activités sportives et culturelles, une tarification solidaire est appliquée en fonction des revenus de chaque famille.

◦ Les difficultés rencontrées

La précarité dans laquelle vivent les habitants de certains quartiers nécessite d'adapter l'offre de loisirs. Les quatre centres socioculturels ont vocation à répondre aux demandes locales liées aux besoins et aux attentes des populations selon le quartier où ils sont situés. L'accès à la culture et aux loisirs pour tous est recherché. Les centres socioculturels axent leur travail autour de la valorisation de la vie associative et de l'animation de la vie locale et apportent également une aide sociale.

Malgré l'importance de ses équipements, la Ville ne peut répondre à toutes les demandes émanant des associations. Les établissements sportifs sont ouverts aux scolaires en journée, accueillent les associations et les particuliers de 17h à 22h30. Les plages horaires des gymnases sont complètes. Des partenariats avec le Conseil Général et l'INSA permettent à la Ville de disposer de gymnases plus grands pour l'organisation de compétitions et de championnats.

Les bâtiments sont mis à disposition des associations qui gèrent l'équipement durant le temps de pratique de leur activité. Des comportements inciviques ont pu être relevés après la venue de certaines associations : dégradation de vestiaires, éclairage laissé allumé toute la nuit, ...

Au sein d'une société de plus en plus individualiste, le bénévolat connaît une évolution importante. La nouvelle génération de bénévoles ne s'attache pas à une association particulière pour laquelle elle s'investira sur de longues années. L'envie de changement (aussi bien dans le domaine sportif que dans les activités de loisirs) et les modes de vie actuels, amènent les bénévoles à s'investir au sein d'une association sur un objet précis et de façon plus ponctuelle. La « crise du bénévolat » est nationale et les associations stéphanoises n'y échappent pas. Les associations ont beaucoup de mal à trouver des bénévoles pour organiser des manifestations ou accompagner les jeunes pour des compétitions à l'extérieur de la commune.

Les associations sont confrontées au vieillissement de leurs dirigeants, ce qui peut les amener à disparaître par manque de bénévoles pour reprendre la direction. De plus, la baisse des aides gouvernementales accordées aux associations amplifie les difficultés financières auxquelles sont confrontées certaines d'entre elles.



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- Le Département des Activités Socioculturelles et Festives et de la Vie Associative et le Département des sports au sein des services de la Ville - Un tissu associatif diversifié : 260 associations - Des équipements culturels : le Rive Gauche, le Conservatoire de musique et de Danse, les centres socioculturels, les bibliothèques - Des équipements sportifs : 5 gymnases, le Parc Omnisport Youri Gagarine - Des lieux de rencontres et d'échanges : Maison des pensées à Verlaine (m² sociaux), les Locuax communs résidentiels - La « journée des loisirs » et « la semaine du sport et du bien être » - Des manifestations diverses tout au long de l'année : Aire de Fête, Yes or Note, Fête du Château, Festival des Très Courts, Savoir pour Agir, la Fête du Sud, ... - Les manifestations sportives proposées par les associations - Des dispositifs favorisant l'accès à tous aux loisirs : pratique tarifaire, Horizon, sport pour tous, actions conte, convention danse, ... - La création du comité d'usagers de Désiré - Le service « Fêtes et Événementiels » de la Ville 💖 - La communication locale 💖	- Le déficit d'investissement bénévole pour préparer les manifestations - Les difficultés d'insertion sociale pour les jeunes - La difficulté à mobiliser tous les publics - Une faible communication extérieure sur les manifestations de la Ville - Des comportements inciviques à l'encontre du matériel et des espaces - Dégradations au sein des vestiaires des équipements sportifs - Le manque d'organisation et de concertation entre les associations pour mutualiser le bénévolat et faire face à sa crise 💖 - Pas assez de manifestations « hors les murs » 💖 - Pas de lieu ressource centralisé pour le monde associatif (conseils juridiques, administratifs, ressources humaines, ...) 💖
OPPORTUNITES	MENACES
- Les forêts, parcs et jardins propices à la pratique des activités sportives et de loisirs - La convention de mise à disposition des locaux : responsabilisation des éducateurs, des personnels et des associations - Le soutien financier et le soutien des élus de la Ville 💖 - Des bons supports de communication 💖 - Les événements fédérateurs de participation et de coordination entre de nombreuses associations et clubs sportifs 💖 - Une forte demande de la part des habitants pour la pratique de loisirs - Les ORU - Les manifestations nationales ou internationales : année de la biodiversité, fête des voisins, semaine du développement durable, fête de la musique, ... - La proximité avec Rouen	- L'augmentation des comportements individualistes - La baisse des aides gouvernementales aux associations à caractère social - Les comportements inciviques de certaines personnes - L'absence de renouvellement au sein des associations



Epanouissement de tous les êtres humains

Emploi et insertion

Points clés :

- 14 323 emplois existants sur la commune
- 11 449 actifs Stéphanois
- Un taux de chômage de 20,5%
- Les ouvriers et les employés représentent 34,7% des stéphanois

o Un héritage ouvrier encore présent

L'ouverture de la ligne de chemin de fer reliant Paris à Rouen au milieu du 19^{ème} siècle, lance le début de l'industrialisation de la commune. Progressivement des manufactures s'installent sur le territoire stéphanois construisant ainsi peu à peu une cité ouvrière : la Société Cotonnière, La Fonderie Lorraine, la Sagem etc. De cette époque la ville garde un héritage ouvrier fort. En 2012, la ville de Saint Etienne du Rouvray compte 14 323 emplois sur son territoire, répartis au sein d'un tissu économique dense et diversifié. La ville recense 11 449 actifs, soit 40,44% de la population Stéphanoise.

Part des Stéphanois de 15 ans ou plus selon leur Catégorie SocioProfessionnelle en 2009 :

C.S.P.	Saint Etienne du Rouvray	Seine Maritime	Haute Normandie
Agriculteurs	0	0,6	0,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	1,8	2,6	2,8
Cadres et professions intellectuelles sup.	3,3	6,4	6,4
Professions intermédiaires	10,3	13,6	13,6
Employés	16,6	16,8	16,7
Ouvriers	17,4	15,8	16,6
Retraités	26,8	26,5	26,3
Autres personnes sans activité professionnelle	23,9	17,7	16,8

Sources : Insee, données de 2009.

Aujourd'hui encore, les employés et les ouvriers représentent une part importante de la population stéphanoise (34%). Cette représentation est équivalente à l'échelle de la Région, bassin industriel important. Par rapport à la moyenne départementale (6,4%), la part des cadres est sous-représentée sur la commune, seuls 3% des Stéphanois font partis de cette CSP. Il est également à noter que près de 24% de la population communale est sans activité professionnelle, part supérieure aux moyennes de la Haute-Normandie (17,7%) et de la Seine-Maritime (16,8%).

Le taux de chômage est relativement élevé sur la commune, 20,5% contre 12,3% à l'échelle du département. Entre 1999 et 2009, ce taux a connu une baisse de 21,5%. Depuis la tendance est à la hausse. Deux quartiers sur la commune sont classés en Zones Urbaines Sensibles (ZUS) : le Château Blanc et Hartmann - la Houssière. Ces deux quartiers définis comme prioritaires au sein des politiques de la Ville, accumulent difficultés sociales et difficultés économiques. De nombreux ménages connaissent une situation précaire et une dépendance forte aux minima sociaux. Le taux de chômage y est très élevé. Dans le quartier du Château Blanc, qui regroupe 23% de la population



stéphanaise, le taux de chômage atteint 33%. Au sein de Hartmann – La Houssière le taux de chômage est de 29%.

Avec la crise, de nombreuses personnes aux revenus modestes se retrouvent dans une situation de grande précarité. Les seniors et les jeunes subissent davantage le chômage. En 2009, le nombre de seniors qui se sont inscrits au Pôle Emploi a augmenté de 22,2%, en 2011, ils étaient 4,6%. En 2012, au sein de la Maison de l'information pour l'Emploi et la Formation (MIEF), les seniors de plus de 50 ans représentaient 8% des personnes suivies, tandis que les jeunes de moins de 25 ans en représentaient 46%, à parité avec les 26/49 ans (46% également).

o L'insertion professionnelle au cœur des politiques de la Ville

Un tiers des Stéphanaïens ne possède aucun diplôme, ce chiffre est supérieur à la moyenne départementale qui est de 21,8%. Parallèlement, la ville doit faire face à une déscolarisation précoce des jeunes Stéphanaïens. Le nombre de jeunes de 15 à 17 ans qui ne sont plus scolarisés est important : 8,9% contre 4% à l'échelle du département. Pour les personnes éloignées de l'emploi et peu qualifiées, plusieurs initiatives municipales et locales sont mises en place.

La Maison pour l'Information sur l'Emploi et la Formation (MIEF), créée en 1997 dans le cadre du contrat de ville est chargée de définir et de piloter la politique municipale en matière d'emploi, de formation et d'insertion. Chaque année, la MIEF propose ses services à près de 2 000 Stéphanaïens. En 2012, 46% du public reçu sont des jeunes peu qualifiés âgés de 16 à 25 ans. L'objectif de la MIEF est d'apporter une aide technique et d'accompagnement à ces personnes en difficultés en s'appuyant sur un réseau d'acteurs coordonnés dont principalement la Mission Locale et le PLIE qui sont intégrés à l'équipement MIEF.

La municipalité propose également différents dispositifs favorisant l'insertion des jeunes et des personnes en difficultés :

- Pour l'ensemble de ses marchés publics, la ville inscrit une clause d'insertion qui permet de réserver 10% des heures de travail à l'insertion professionnelle.
- La Ville favorise au sein de ses services l'insertion par la création de Contrats d'Accompagnements vers l'Emploi (CA, CAE, ...). Ces contrats représentent 50 emplois en Mairie.
- Emplois d'insertion par les dispositifs communaux : job rebond insertion, chantiers Coup de pouce, soutien à l'accueil de stagiaires, ...

Depuis sa création en 1993, l'Association de Redynamisation Collective Horizon Emploi (l'ARCHE) recrute des personnes en grande difficulté (bénéficiaires du RMI, chômeurs de longue durée) à travers des contrats aidés. Un partenariat avec le Foyer Stéphanaïen a permis la mise en place d'une régie d'entretien en bâtiments (remise en état des appartements vacants, travaux de peintures, construction d'un abri de jardin, ...) et la gestion d'une laverie associative à Eugénie Cotton.

Un chantier concerné par exemple le Parc Eugénie Cotton : quatre jeunes du quartier ont été embauchés pour repeindre les parties communes des quinze étages de la tour Circé. Pour ces travaux, ces jeunes ont signé un Contrat d'Accompagnement pour l'Emploi d'une durée de six mois. Ce chantier éducatif est suivi par la MIEF.

De la même façon, l'objectif de l'entreprise ABBEI, qui travaille dans le secteur du bâtiment, est de favoriser l'insertion professionnelle de personnes confrontées à des difficultés sociales importantes. 95% de ses commandes sont liées à des marchés conclus avec des collectivités territoriales et des bailleurs sociaux.



o Les métiers « verts » : une perspective d'emplois ?

Les mesures prises au sein du Grenelle de l'Environnement ont permis d'amorcer une dynamique pour les métiers liés à l'environnement qui devrait permettre l'essor d'une économie dite « verte ».

Les actions mises en place pour faire face au changement climatique ont déjà permis la création de nouveaux emplois dans différents secteurs économiques. Le Conseil d'Orientation pour l'Emploi prévoit que les dispositifs du Grenelle pourraient générer 600 000 emplois verts d'ici 2020 (tels que chargé d'étude et conseil en biodiversité, installateur conseil en solaire photovoltaïque, agent de déchetterie, monteur d'éolienne, ...). Au regard de l'économie actuelle et d'un manque important de formations spécifiques, ce chiffre est contesté par plusieurs organismes. Cependant, il apparaît évident que les secteurs liés aux métiers « verts » vont recruter davantage dans les années à venir.

Tous les secteurs de l'économie devraient être concernés. Ceux qui emploient le plus aujourd'hui sont les secteurs liés à l'efficacité énergétique et au bâtiment grâce à l'essor des énergies renouvelables et des matériaux de construction plus durables. Malgré la crise les métiers liés à l'efficacité énergétique ont vu leur chiffre d'affaires et leur nombre d'emplois augmenter en 2009 (ADEME). L'économie « verte » s'appuie sur des métiers déjà existants (secteurs du transport, de l'énergie ou du bâtiment), et sur la création de nouveaux postes.

Il existe peu d'offres d'emplois sur la commune pour les personnes peu qualifiées. L'insertion professionnelle des Stéphanois nécessite une intégration dans les dispositifs de formations spécifiques liés au marché Stéphanois et aux secteurs porteurs.



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- Le Département des Affaires Economiques de la Ville, la MIEF - Une stratégie et un réseau d'acteurs emploi formation insertion dynamiques - Des outils de développement socioprofessionnels directement opérationnels (clause d'insertion dans les marchés publics, chantiers éducatifs, emplois aidés, accueils de stagiaires...) - 14 000 emplois sur la commune - Un tissu économique dense et diversifié - Huit zones d'activités - Les établissements scolaires - La proximité entre les centres de formations et les viviers d'entreprises 💖 - Le niveau de diplôme élevé des étudiants du Technopôle 💖	- La précarité de certains ménages - Un taux de chômage plus élevé que la moyenne régionale - Un faible niveau de qualification des Stéphanois - Une déscolarisation précoce des jeunes - Un manque de formations spécifiques liées au marché - L'absence d'un lycée général - Le décalage entre les pôles d'excellence et le manque de débouchés industriels 💖 - Une occupation des emplois locaux par un faible nombre de Stéphanois 💖
OPPORTUNITES	MENACES
- La diversité des activités et des pôles innovants 💖 - L'emploi public, l'un des premiers pôles d'emplois de la ville 💖 - Le parcours de formation de l'AFPA 💖 - Les projets d'intérêt communautaire : reconversion Seine Sud, le Technopôle - Le forum des métiers organisé par le Club des Bords de Seine - La mission locale - L'Association de Redynamisation Collective Horizon Emploi (l'ARCHE) - La présence sur la commune d'un important pôle universitaire : Esigelec, Insa, université des Sciences et des Techniques - Le développement des métiers « verts » - Le secteur de la construction vecteur de développement des activités durables 💖	- L'augmentation du chômage - La délocalisation et la fermeture d'entreprises - Les difficultés à mettre en œuvre les clauses d'insertion dans les marchés établis au sein de la collectivité - Sélectivités trop fortes des outils d'insertion



Epanouissement de tous les êtres humains

Education au développement durable

Points clés :

- 3 établissements scolaires sont engagés au sein du programme « Etablissements du Développement Durable » : le lycée Le Corbusier, le collège Paul Eluard et le collège Louise Michel
- 1 Maison de la Forêt sur la commune

◦ Quelques initiatives locales liées au développement durable à développer

L'école Pauline Kergomard, en partenariat avec l'association des jardins ouvriers de la Glèbe, organise l'opération « adopter un jardin » avec des élèves de maternelle. En décembre 2009, ils étaient 27 enfants à découvrir le jardin d'un membre de l'association. Chaque saison, les élèves vont observer l'évolution du potager et l'étudier en classe. D'autres établissements participent au concours « Fleurir la ville » ou participent aux classes « eau ».

La Maison des Forêts de Saint Etienne du Rouvray est la première à avoir été construite sur les trois présentes sur l'Agglomération (à Darnétal et à Orival). Elle est un lieu d'accueil, d'informations et d'animations pour les scolaires et le grand public. Elle propose différentes activités qui permettent d'agir pour la protection et le respect de la forêt à travers le partage de savoirs et de pratiques (expositions, ateliers, événementiels, animations ponctuelles, soirées thématiques, soirées conférences).

Les bibliothèques en partenariat avec les écoles de la ville ont mis en place l'atelier « Voyage lecture ». Des animations autour d'une thématique sont proposées aux élèves des écoles stéphanaises durant l'année scolaire (lecture, visionnage de film, jeux, ...). Le thème de l'année scolaire 2011-2012 était le Développement Durable, depuis la rentrée 2012 les élèves travaillent sur le thème « Ombres et lumières » en partenariat avec le Rive Gauche.

Le SMEDAR (Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen) a lancé, depuis la rentrée 2010, la seconde édition du projet étape (établissements acteurs pour la protection de l'environnement). Le SMEDAR intervient auprès des différents acteurs de l'établissement scolaire (élèves, enseignants, agents, ...) en apportant un soutien technique, financier et humain dans la mise en place d'actions permettant la réduction de la production de déchets au sein de l'établissement scolaire.

◦ Des partenariats possibles à mettre en place

- Le label régional d'Education au Développement Durable (EDD) : en 2005, l'Académie de Rouen, la Région Haute-Normandie, la Direction Régionale et Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, les Conseils Généraux de Seine-Maritime et de l'Eure, les villes de Rouen, Grand Couronne et Canteleu, la DIREN, l'ADEME et l'AREHN se sont associés pour mettre en place le projet « Etablissement pour le Développement Durable ». Cette démarche permet, sur le modèle des Agendas 21, aux établissements scolaires qui le souhaitent d'intégrer les valeurs de DD et de chercher à répondre aux problématiques sociales, environnementales, économiques et citoyennes à travers des actions identifiées. Cette démarche est reconnue par une labellisation. Trois niveaux d'obtention du label EdDD sont définis : la confirmation de l'engagement (niveau 1), la maîtrise de la démarche (niveau 2) et l'exemplarité (niveau 3).



En 2011, 223 établissements scolaires sont adhérents au programme en Région. Sur la commune de Saint Etienne du Rouvray, 3 établissements se sont engagés : le lycée Le Corbusier (rentrée 2006), le collège Paul Eluard (2007) et le collège Louise Michel (2010).

- Programme International d'Education à l'Environnement et au DD (EEDD) : favorise la sensibilisation des plus jeunes à travers le label éco école qui est décerné aux écoles élémentaires, collèges et lycées qui s'engagent vers un fonctionnement éco responsable. Six thèmes peuvent être abordés successivement : les déchets, l'énergie, l'eau, l'alimentation, la biodiversité et les solidarités. Généralement les projets émanant d'une de ces thématiques sont mis en place sur une année scolaire. En France, depuis 2005 plus de 1 000 établissements se sont engagés.

- Les Agendas 21 scolaires : à l'échelle d'un établissement, les Agendas 21 scolaires intègrent les valeurs du DD dans l'enseignement et cherchent à répondre aux problématiques sociales et environnementales identifiées. A l'image d'un agenda 21 territorial, ils reposent sur la mise en place d'un plan d'actions. Ces projets s'inscrivent au sein du territoire et impliquent différents acteurs tels que les collectivités, associations, enseignants, ...

- L'Université de Rouen, qui est implantée sur la commune de Saint-Etienne-du-Rouvray, est engagée dans une démarche de développement durable à travers la réalisation d'un Plan Vert. Ce programme intègre la gestion environnementale des établissements, leur politique sociale, des enseignements et des travaux de recherches.

Les établissements d'enseignement supérieur et les territoires sur lesquels ils sont implantés ont des intérêts communs, en particulier en ce qui concerne les démarches de développement durable.

Encourager un établissement scolaire à s'engager dans une démarche de développement durable permet à la collectivité d'impulser des initiatives s'inscrivant dans les projets qu'elle entreprend : faire des économies sur les consommations, amener la concertation locale, former de futurs citoyens responsables, mettre en cohérence les différents projets, mettre en place des partenariats, ...



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- Le nombre d'établissements scolaires importants : de la maternelle à l'université - Les espaces éducatifs « Animalins » - Les équipements ouverts aux jeunes : la Station, le Périph, la Ludothèque, ... - Les animations culturelles : le Festival des Jeunes Talents, Yes or Note, Savoir pour Agir ... - Les Pédibus - L'intégration de la ville au sein du réseau international des villes éducatrices - L'importance des espaces verts - La présence de la Maison de la Forêt - L'opération « adopter un jardin » - Le partenariat entre les écoles et les bibliothèques - Le programme « ma ville en propre »	- Le manque d'information et de sensibilisation sur le DD aux enfants et aux habitants - Les difficultés d'intéressement d'une partie de la population aux questions environnementales 💔 - La notion floue du développement durable 💔
OPPORTUNITES	MENACES
- L'Agenda 21 du territoire - Le Projet Educatif Local - Le Projet de Ville - Les assises de l'éducation - L'INSA et l'Esigelec - L'AREHN - Le Programme International d'Education à l'Environnement et au Développement Durable : label éco école - Le label régional d'Education au DD : Etablissement du Développement Durable de Haute-Normandie - Le programme Agenda 21 scolaire - La responsabilisation sur les déchets par le SMEDAR	- La dégradation des ressources naturelles - L'augmentation des comportements individualistes



Enfance et jeunesse

Points clés :

- Les jeunes de moins de 25 ans représentent 36% de la population stéphanaise en 2009
- La ville compte 10 écoles maternelles, 9 écoles élémentaires, 1 école privée, 4 collèges, 1 lycée professionnel et 3 établissements de l'enseignement supérieur
- Rentrée 2012 : 2 920 élèves en maternelle et en primaire

Un Stéphanaise sur trois a moins de 25 ans (soit 36% en 2009), cette part est plus élevée qu'à l'échelle du département de la Seine Maritime (32,16% au recensement de 2009).

o L'accueil des petits et l'offre scolaire sur la commune

Les enfants de moins de trois ans représentent 14% des Stéphanaise de moins de 25 ans. Pour l'accueil des tout petits, la ville dispose de plusieurs lieux d'accueil.

La Maison de la petite enfance Anne Frank regroupe une crèche collective (18 places), une crèche familiale (12 places) et une halte garderie (14 places). Trois autres haltes garderies, gérées par des associations (Confédération Syndicale des Familles et l'association familiale), permettent l'accueil de 44 enfants.

La structure Interlude, dirigée par l'association Apele, accueille des enfants accompagnés de leurs parents dans un lieu dédié à l'échange et aux jeux.

De plus, un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) est installé au sein de la Maison de la Famille, à l'espace Célestin Freinet. Cet espace est un lieu d'information pour les assistantes maternelles et les parents et un lieu de jeux et d'apprentissage pour les enfants et les assistantes maternelles.

Parallèlement, la crèche interentreprises « Liberty Bords de Seine » réserve 30 places pour les enfants des salariés d'entreprises signataires d'une convention avec l'association.

Une présence importante d'espaces dédiés à la petite enfance et le nombre d'assistantes maternelles indépendantes sur la Ville (près de 200) ne permettent pas de faire face à une augmentation croissante de demandes de garde ponctuelle.

Les écoles maternelles de la commune peuvent accueillir les petits dès l'âge de deux ans. En 2012, 82 enfants de deux ans fréquentent sept des onze écoles maternelles stéphanaises. Au sein de l'école Robespierre, ils représentent 16% de l'effectif total.

Les équipements scolaires sont nombreux sur la ville. La commune compte dix écoles maternelles et 9 écoles élémentaires rassemblées pour la majorité en groupes scolaires. Ces établissements sont répartis sur l'ensemble du territoire communal, répondant aux besoins des différents quartiers. Par ailleurs, il existe une école privée sous contrat.

A la rentrée 2012, 2 920 enfants Stéphanaise sont inscrits au sein des écoles élémentaires de la commune. Les onze écoles maternelles accueillent 1 241 élèves de 2 à 5 ans et les neuf écoles primaires en accueillent 1 679 du CP au CM2. Le groupe scolaire Ferry-Jaurès-Kergomard, situé dans le bourg ancien, compte l'effectif le plus important avec 498 élèves, suivi par le groupe scolaire Langevin, situé au sein du quartier Grimau, avec 441 élèves. A contrario, l'école maternelle P Semard accueille deux classes pour un effectif de 48 élèves.



Quatre collèges sont répartis sur la ville : le collège Pablo Picasso au sud, le collège Paul Eluard à l'interface entre la Cité des Familles et le bourg ancien, le collège Louise Michel sur la Plateau du Madrillet et le collège Maximilien Robespierre au sein du quartier du Château Blanc. C'est en tout 1 184 élèves qui sont inscrits en septembre 2010 dans les collèges stéphanois.

La ville accueille également le lycée professionnel polyvalent régional des métiers, Le Corbusier. Il est situé à proximité du Technopôle du Madrillet qui accueille également les établissements de l'enseignement supérieur : l'UFR de Sciences, l'Insa et l'Esigelec. La ville souffre toutefois du manque de présence d'un lycée général pour que le parcours scolaire d'un Stéphanois soit complet.

◦ Des jeunes confrontés à d'importantes difficultés

De nombreux ménages stéphanois sont dans une situation de grande précarité. Le taux de chômage est élevé sur la commune (20,5%), pouvant atteindre 33% au sein du quartier du Château Blanc. Les revenus des Stéphanois sont relativement faibles, un quart des habitants vit avec moins de 653€/mois. Parallèlement la part des familles monoparentales et des familles nombreuses (3 enfants et plus) est importante, elles représentent, à elles deux, 28% des ménages stéphanois (contre 23,3% à l'échelle du département).

Les difficultés financières, les conditions de vie parfois pénibles, les ruptures familiales ou parfois le facteur culturel peuvent engendrer des difficultés d'intégration sociale pour les jeunes. Une déscolarisation précoce semble toucher les adolescents stéphanois. La part des jeunes de 15 à 17 ans en situation de déscolarisation est deux fois plus élevée que celle du département (respectivement 8,9% et 4%). Parallèlement, le taux de qualification est faible sur la commune. Seuls 3,9% des Stéphanois possèdent un niveau de diplôme supérieur à bac +2, 31,1% ne disposent d'aucun diplôme.

Un autre phénomène touche les jeunes Stéphanois : la souffrance psychosociale. Ces jeunes en manque de repères, d'intégration sociale et professionnelle sont sujets à un « mal être » important. De jeunes Stéphanois se tournent de plus en plus vers des conduites à risques telles que la consommation de drogues ou d'alcool et à l'extrême au suicide.

◦ L'éducation au cœur des politiques de la Ville

La dimension éducative est clairement affichée au sein des politiques menées par la Ville. Face à une jeunesse stéphanoise qui est confrontée à des difficultés financières, scolaires, psychologiques et sociales, les actions entreprises par les services de la Ville et les partenaires éducatifs et sociaux, donnent la priorité à l'éducation et la prévention plutôt qu'à la répression.

Plusieurs outils de prévention sont ainsi mis en place entre les différents partenaires et acteurs locaux :

- Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) est une instance de concertation qui définit des priorités de lutte contre la délinquance à mettre en œuvre sur la commune. Il réunit, 3 à 4 fois par an, différents acteurs locaux (police nationale, travailleurs sociaux, préfecture, protection judiciaire de la jeunesse, ...).

- Le Conseil pour le Droit et les Devoirs des familles (CDDF) a pour objectif de chercher avec les familles des solutions d'accompagnement possible pour les jeunes Stéphanois en difficultés.

- Les cellules de veille éducative interviennent comme éléments essentiels du Programme de Réussite Educative de la Ville. Elles permettent d'identifier les difficultés auxquelles peuvent être confrontés certains jeunes (échec scolaire, situation de



ruptures, souffrance psychologique, environnement familial, cadre de vie, ...), et de définir des solutions individualisées. Elles permettent aussi de soutenir les parcours d'excellence.

Cette priorité donnée à l'éducation se retrouve dans la réalisation du Projet Educatif Local (PEL), un des piliers du projet de Ville. Ce PEL cherche à placer l'enfant au centre des préoccupations éducatives. Les objectifs à atteindre et les actions à mettre en place seront définis autour de trois axes : l'épanouissement de l'enfant en tant que tel, la promotion du vivre ensemble et l'accompagnement de l'enfant dans la construction de son avenir.

Dans le cadre du PEL, une réflexion a été menée par les services de la Ville pour réorganiser le temps périscolaire. Cette réflexion a abouti à la création d'espaces éducatifs qui ont pour vocation de favoriser l'accès à une palette d'activités pour tous les enfants stéphanois, à travers des activités culturelles, sportives et une aide aux devoirs. En janvier 2010, une convention est signée entre la Ville et l'Education Nationale pour permettre la mise en place de ces espaces. Expérimentés au sein des écoles Duruy et Ampère dès 2009, ces espaces éducatifs se sont généralisés à toutes les écoles stéphanoises à la rentrée 2010 (hormis l'école Paul Semard car les demandes n'étaient pas suffisantes). Des projets collectifs sont mis en place, permettant aux enfants qui le souhaitent de s'investir sur l'année autour d'activités spécifiques (théâtre, musique, sciences, ...). Pour les enfants et les différents partenaires, ces espaces éducatifs appelés « Animalins », sont identifiables à travers la représentation d'un renard.

Attirer l'attention des jeunes, les motiver et leur permettre de s'ouvrir sur le monde extérieur, passe par l'accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs. Plusieurs animations leur sont proposées (le festival de jeunes talents, Yes Or Note, ...) et plusieurs équipements culturels leur sont dédiés (la ludothèque, la Station, le Périph', ...). Le travail réalisé au sein des centres de loisirs et des centres socioculturels (comme le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) proposé aux jeunes par le centre socioculturel Brassens) apporte beaucoup à l'intégration des jeunes Stéphanois au sein des réseaux culturels. Parallèlement, ces jeunes occupent au sein des associations une place importante, principalement au sein des associations sportives.



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- Le nombre important d'établissements scolaires - Les espaces éducatifs « Animalins » - La présence d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) - Les aides apportées par la Ville : dispositif Horizon Etudes - L'importance des moyens consacrés à l'enfance et à la jeunesse (temps scolaire, nutrition, et temps libre) - Les équipements ouverts aux jeunes : la Station, le Périph, la Ludothèque, ... - Les animations culturelles : le Festival des Jeunes Talents, Yes or Note, Savoir pour Agir ... - Le livret d'accueil pour les étudiants de la ville - Les Pédibus - L'intégration de la ville au sein du réseau international des villes éducatrices - Les outils de prévention - Le programme de réussite éducative 💖 - Des acteurs présents sur le territoire qui facilitent les partenariats (pôle emploi, MIEF, Caf, entreprises d'insertion, ...) 💖	- Un mal être des jeunes important - Une déscolarisation précoce importante - Un faible niveau de qualification, inadapté à certains gisements d'emplois locaux (technopôle, ...) - Peu de connaissances sur les étudiants Stéphanois sur la ville - Relative faiblesse du monde associatif (sauf sport) - Absence d'un lycée généraliste - Pas assez de temps de débats avec les jeunes 💖 - Des surfaces pour les accueils péri-scolaires à développer 💖 - Pas assez de formations de bases 💖 - Un rattrapage difficile des fermetures de classes passées 💖 - La disparition des dispositifs d'orientation des élèves 💖
OPPORTUNITES	MENACES
- Les groupes de travail du PEL - L'augmentation de la demande d'accueil occasionnelle au sein des crèches - La sensibilisation auprès des collégiens sur les addictions 💖 - Le soutien de la CAF - Les assises de l'éducation - L'INSA et l'Esigelec	- La baisse des financements de l'état (réussite éducative entre autre) - L'absence de suivi juste après la sortie du système scolaire 💖 - Des enfants confrontés à la violence et aux addictions de plus en plus jeunes 💖 - Le manque de place dans les crèches - L'augmentation de la précarité - La baisse des opportunités des formations liée à la fermeture d'entreprises 💖





Synthèse générale de la finalité

Epanouissement de tous les êtres humains

ATOUTS	FAIBLESSES
- L'augmentation du nombre d'habitants - La politique urbaine menée par la Ville - Le tissu économique et l'offre commerciale et de services denses et diversifiés - Des outils de développement socioprofessionnels directement opérationnels - Des acteurs présents sur le territoire qui facilitent les partenariats - La politique de santé de la Ville - La présence d'un tissu associatif diversifié, d'équipements culturels et sportifs importants - Des manifestations pour tous tout au long de l'année - Des dispositifs favorisant l'accès à tous aux loisirs - L'importance des moyens consacrés à l'enfance et à la jeunesse	- La situation économique et sociale des ménages Stéphanois - Des difficultés économiques fortes - Une offre de logements pas toujours adaptée - Des problématiques fortes liées à la santé - Les difficultés d'intéressement d'une partie de la population aux questions environnementales, accompagnées d'une notion floue du développement durable
OPPORTUNITES	MENACES
- L'évolution positive de la perception de la Ville par les habitants et les personnes extérieures - Les zones d'activités implantées sur la Ville et le pôle universitaire - Les réglementations en faveur de la santé - Les manifestations nationales ou internationales : année de la Biodiversité, Fête des voisins, semaine du Développement Durable, Fête de la musique, ... - Les événements fédérateurs de participation et de coordination entre de nombreuses associations et clubs sportifs - Le soutien financier et le soutien des élus de la Ville - Les projets d'intérêt communautaire	- L'augmentation des difficultés économiques et sociales - Les difficultés à faire changer les comportements - L'accès aux soins toujours plus difficiles - Pas assez de communication sur le bio et les filières courtes - De nouvelles difficultés qui pèsent sur le monde associatif - La baisse des financements de l'état - Le manque de suivi des jeunes sortis du système scolaire et des actions proposées auprès des jeunes



ENJEUX

- Amélioration de la réussite éducative et de la qualification des jeunes Stéphanois
- Facilitation de l'accès ou du retour à l'emploi des Stéphanois
- Favorisation de l'accès de chacun aux soins et aux parcours de santé
- Soutien au développement du milieu associatif
- Développement et préservation du cadre de vie
- Renforcement de l'offre en matière d'habitat diversifié



Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoires

Equité sociale et solidarités

Services et équipement de proximité, services à la personne

Accès à l'information et concertation citoyenne







Equité sociale et solidarités

Points clés :

- En décembre 2010 : 1 517 bénéficiaires des minima sociaux
- En décembre 2010 : 1 004 allocataires RSA et 513 allocataires AAH
- 38 associations tournées vers la solidarité et l'aide aux familles

Le développement durable place l'Homme au cœur de ses problématiques. L'équité sociale, c'est-à-dire favoriser l'accès de chaque individu à des conditions de vie décentes et durables, en est un principe fondamental. Il s'agit de se préoccuper de la qualité de vie des habitants et de garantir celle des générations futures.

◦ L'émergence de nouveaux besoins

La société actuelle connaît d'importants changements qui bouleversent les modes de vie et les pratiques familiales, ce qui fait surgir de nouveaux besoins et de nouvelles attentes des habitants. Les changements que connaît notre société amènent les collectivités locales à s'investir davantage dans l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

La population stéphanaise se caractérise par une forte précarité de certains ménages, 1/4 d'entre eux vit en dessous du seuil de pauvreté (moins de 653€/mois). Le nombre d'allocataires de la CAF est proche de celui de la moyenne nationale (plus de 50% des Stéphanois), mais plus de 35% d'entre eux sont dépendants économiquement des prestations de la CAF.

Avec la crise économique, de nombreuses personnes aux revenus modestes se retrouvent dans une situation de grande précarité. Des personnes seules, des familles, des jeunes ou des personnes âgées connaissent une situation financière difficile qui ne leur permet pas de répondre à leurs besoins. Le taux de chômage peut atteindre plus de 30% au sein de certains quartiers, ce qui est le cas au Château Blanc avec un taux de 33,2%. Le profil des personnes se présentant au CCAS change. Avec la multiplication des temps partiels et des petits contrats, le nombre de travailleurs « pauvres » est en forte augmentation. Ils sont de plus en plus nombreux à solliciter des aides. Le nombre de retraités est également en augmentation. Parallèlement, les sollicitations évoluent. Outre des demandes d'aides alimentaires, davantage de travailleurs sollicitent des aides pour payer des factures ou les cotisations pour une mutuelle. Les tarifs de la restauration scolaires sont aujourd'hui soumis à un tarif solidaire pour tous les Stéphanois en fonction de leurs revenus.

L'allongement de la durée de vie induit, pour une collectivité, de répondre à de nouveaux besoins et à de nouvelles demandes. Des équipements, des services de proximité et des structures d'accueil doivent être réalisés pour faire face à l'augmentation des personnes âgées et répondre à leurs attentes. Les plus de 60 ans représentent près de 20% de la population stéphanaise. En 2015, près de 2 millions de français auront plus de 85 ans. Les personnes en situation de grande dépendance seront plus nombreuses. L'accueil de ces personnes est également une priorité à laquelle une collectivité doit faire face en proposant des prestations de qualité accessibles. Parallèlement, de nombreuses personnes âgées souhaitent rester au sein de leur domicile, ce qui induit une multiplication des services d'aides à la personne.



La structure familiale connaît des évolutions qui changent profondément ses modes de fonctionnement. Entre 1999 et 2012, la part des personnes vivant seules a fortement augmenté (+14,6%). Ces ménages représentent 35,8% de la population stéphanaise. Les familles monoparentales ainsi que les familles nombreuses (3 enfants ou plus) sont également fortement représentées sur la commune (16,6% et 15,3%). Les demandes en termes de logements, d'équipements et d'aides évoluent et se diversifient.

◦ Des mesures d'aides existantes mais à renforcer

Face à la montée des difficultés financières que connaissent certains ménages, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est l'un des principaux acteurs de la solidarité municipale. Il permet le lien avec les habitants. Il accueille, conseille et accompagne les personnes en difficulté dans leurs démarches administratives et peut apporter un soutien financier. Les demandes d'aides alimentaires (sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé) représentent une part importante des aides distribuées (65%). Vient ensuite la prise en charge de factures pour payer l'eau, le gaz et l'électricité. Des partenariats sont établis avec les fournisseurs d'accès pour faciliter les paiements et éviter les coupures. Cependant, le CCAS est de plus en plus sollicité pour des aides exceptionnelles, les demandes pour le paiement de frais médicaux ou de cotisations d'assurances ne cessent d'augmenter.

Afin de faciliter les démarches administratives des Stéphanois, la Ville a mis en place Unicité depuis le mois de juin 2011. Ce guide unique permet aux Stéphanois d'inscrire toute la famille, sur différents lieux de la Ville, à la fois à la restauration scolaire et aux activités de loisirs sur une facture commune. Une tarification solidaire est appliquée en fonction des revenus de chaque famille.

Autre vecteur de lien social, les associations offrent aux habitants une aide complémentaire à celle de la Ville. Elles apportent un soutien à des familles qui peuvent avoir des difficultés financières, familiales ou professionnelles (Secours Catholique et Secours Populaire, Association Arche, Association familiale, Association Stéphanaise de prévention individuelle et collective (Aspic), Collectif solidarité antiraciste, ...). Les associations de quartiers sont également très présentes, elles facilitent l'intégration des familles au sein de leur quartier (Association du centre social de la Houssière, les Pensées de Verlaine ...). Cependant, certaines d'entre elles connaissent des difficultés de renouvellement de bénévoles et des difficultés financières qui ne leur permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes croissantes des habitants.

Pour répondre au vieillissement de la population et aux nouvelles demandes qui en émanent, plusieurs structures d'hébergement permettent l'accueil de personnes âgées, de personnes vieillissantes ou en situation de handicap sur la commune (la résidence Ambroise Croizat, la tour Aubisque, la maison de retraite médicalisée Pro BTP et la résidence évolutive Wallon). Certaines de ces structures peuvent offrir de nombreux services (structures médicales, salles de restaurant, salles d'animation, coiffeur, ...) et s'adaptent aux besoins des résidents. La ville de Saint Etienne du Rouvray s'est engagée dans la construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) qui a ouvert ses portes durant l'été 2011. Cette structure médicalisée permet l'accueil de retraités stéphanois et pour un quart des places de personnes souffrant de maladies de type Alzheimer.

Afin de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées qui le souhaitent, des services tels que les services du SSIAD (soins infirmiers), du CLIC, le portage de repas ou le Mobilo'bus sont mis en place. Le Guichet Unique vise à faciliter l'accès à l'ensemble de ces services.



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- La politique d'aide sociale communale avec le CCAS - Les mesures d'aides sociales face à la crise (allo solidarité, guide, ...) - Le dispositif Horizon d'allocations études - La Maison des Pensées à Verlaine - Le café des parents - La Maison du citoyen - Les Associations sociales et solidaires - Les Associations de quartiers - Les animations de quartiers - La distribution de colis de Noël aux personnes âgées - Le Mobilo'bus - Plusieurs établissements d'hébergement permettant d'accueillir les personnes âgées - L'aide au maintien à domicile : livraison de repas, service d'aide à domicile... - Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) - Le SSIAD : services de soins infirmiers - La Convention avec le CDAH pour la réhabilitation des logements anciens - Promaction : association d'insertion sociale qui apporte une aide pour les petits travaux - Des lieux de rencontres (associations, bibliothèques, centres socioculturels, ...) 💖	- Une forte précarité - Un taux de chômage élevé dans certains quartiers - Le nombre de personnes dépendantes des prestations de la Caf - L'augmentation des personnes vivant seules - Le nombre important de familles monoparentales - Les difficultés d'insertion sociale pour les jeunes - Un taux de chômage en augmentation pour les seniors - La méconnaissance des droits 💖 - L'insuffisance de suivi des jeunes dans leurs projets professionnels 💖 - Le déficit de formation pour l'accompagnement des personnes handicapées dans les structures municipales 💖
OPPORTUNITES	MENACES
- La présence d'associations caritatives 💖 - Les activités proposées aux jeunes (aides aux devoirs, sorties, ...) 💖 - La solidarité au sein des quartiers (prêts de matériels, jardinage, ...) 💖 - La prise en compte de l'accessibilité des handicapés au sein des activités des services et lors de la conception des lieux 💖 - L'accueil des enfants en situation de handicap 💖 - Une population étudiante importante - L'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) - La construction de 20 appartements par le Foyer Stéphanois pour les personnes à mobilité réduite	- La multiplication des démarches administratives 💖 - La déshumanisation des démarches d'accès aux droits 💖 - L'augmentation des comportements individualistes - L'augmentation de l'isolement - L'augmentation du chômage et de la précarité - La baisse globale des aides aux associations à caractère social et solidaire - La grande dépendance des personnes âgées



Services et équipements de proximité

Points clés :

- 190 commerces et services sur la commune
- 2 marchés (place de la Fraternité et place de l'Eglise)
- 3 bibliothèques, 4 centres socioculturels

○ Une offre d'équipements et de services importante sur le territoire communal

La ville de Saint Etienne du Rouvray dispose d'une offre commerciale dense et variée, regroupant 190 commerces et services. Elle s'organise autour des principaux bassins de vie constituant des pôles de proximité au sein même des quartiers. Les commerces s'organisent pour la plupart autour d'un ensemble de petites structures traditionnelles. En centre ville, les commerces sont situés le long de la rue Gambetta et de l'Hôtel de Ville (primeurs, restaurants, boulangeries, bars, presse, ...). Des centres commerciaux identifiés au sein des quartiers constituent des pôles de proximité pour les habitants. Leur attractivité se limite à la vie du quartier (Macé, Renan, ...). Des commerces de moyennes ou grandes surfaces ont un rayonnement qui dépasse celui de la commune. Ils sont pour la plupart répartis en périphérie de la ville, aux entrées de ville, le long de la rue de Paris ou près du Technopôle. Le centre commercial Leclerc, plus important employeur dans ce secteur, dispose d'une attractivité intercommunale forte.

Des services non sédentaires de proximité sont également présents sur la commune : deux marchés (le marché de la place de la Fraternité qui se tient le mercredi matin au Madrillet et le marché de la place de l'Eglise, au centre ville, le dimanche), des ventes sur le domaine public (camions, tournées, ...), des ventes sur le domaine privé (vente à domicile, e-commerce, ...) et les taxis.



Les services de la Mairie occupent une place prépondérante au sein du territoire communal. Avec plus de 700 agents, la Mairie propose aux Stéphanaïens un certain nombre de services et d'équipement de proximité :

- des équipements qui répondent aux besoins spécifiques des Stéphanaïens, à l'échelle de la ville et à l'échelle du quartier : trois bibliothèques, la MIEF, la Maison de la Famille, la Maison des Pensées de Verlaine, la Station, le Périph', les centres de loisirs, les dix-neuf écoles maternelles et primaires, les aires de jeux, la crèche Anne Frank, les gymnases municipaux, ...
- des équipements qui attirent également des habitants des villes avoisinantes : les quatre centres socioculturels, la salle festive, la ludothèque, la Forêt Urbaine de Loisirs, le centre omnisport Youri Gagarine, la piscine Marcel Porzou, ...
- des équipements dont l'attractivité s'exerce à l'échelle intercommunale, voire régionale : le Conservatoire de musique et de danse, le Rive Gauche, ...

Parallèlement, la Ville est caractérisée par une part importante de services publics présents au sein de ses zones d'activités et de son tissu urbain :

- des établissements de services tels que les bureaux de poste.
- des structures médicales : l'hôpital du Rouvray (situé sur Sotteville et SER), les résidences médicales et l'Ehpad.
- des établissements d'enseignement fortement représentés : de la formation initiale à l'enseignement supérieur (dix-neuf écoles maternelles et primaires, quatre collèges, un



lycée professionnel, un UFR de Sciences, INSA, ESIGELEC), et des organismes de formations professionnelles (AFPA, PROMOTRANS et AFT IFTIM).

- des antennes du Centre Médicosocial du Conseil Général, du Service Infirmier d'Aide à Domicile, de Pôle Emploi et de la CAF sont également présentes.

- un équipement d'agglomération avec la Maison de la Forêt.

Il est à noter la présence d'équipements privés qui accueillent également du public, tels que des crèches gérées par des organismes privés, l'école élémentaire privée Jeanne d'Arc ou encore les lieux de cultes (deux églises et une mosquée).

◦ Une volonté politique de faciliter l'accès aux équipements et services de la ville

Véritable Mairie annexe, la Maison du Citoyen, située sur le plateau de Madrillet, facilite l'accès des Stéphanois à de nombreux services afin de les aider dans leurs démarches administratives. Elle regroupe un service des affaires générales (carte d'identité, inscriptions sur les listes électorales, ...), un relais pour l'aide sociale et un lieu de ressources et d'informations (distribution de sacs de déchets recyclables et végétaux, ...). Les familles peuvent également inscrire leurs enfants aux écoles de la Ville, aux centres de loisirs et aux centres de vacances. La Maison du Citoyen accueille une Maison de la justice et du droit qui reçoit et informe les habitants dans leurs démarches administratives et judiciaires (permanences d'avocats, notaires, huissiers, conciliateur de la république...), ainsi qu'un certain nombre de permanences (service de médiation familiale, centre d'information sur le droit des femmes (CIDF), ...).

La Ville propose également des services permettant de faciliter les démarches administratives des personnes âgées, tels que le Mobilo'bus qui permet aux personnes âgées de se déplacer au sein de la commune quand elles en ont besoin en étant accompagnées depuis leur domicile au lieu de leur rendez-vous, ou l'instauration d'un guichet unique qui permet de leur faciliter l'accès aux différents services municipaux et certains prestataires extérieurs à la Ville.

La question de l'accessibilité est un enjeu majeur auquel doit répondre les services de la Ville afin de permettre l'accès à tous aux services, aussi bien les Stéphanois que les usagers d'autres communes. Cette notion d'accessibilité se réfère aussi bien à l'accueil physique des usagers qu'aux moyens mis en œuvre pour faciliter la diffusion de l'information (accès à Internet, aménagement des horaires, ...). Concernant l'accessibilité aux équipements présents sur la commune, la loi du 11 février 2005 impose aux collectivités la mise en conformité des bâtiments qui reçoivent du public pour 2015. Deux diagnostics sont en cours de réalisation afin de définir les actions à mettre en place. Ces actions devront être menées sur la mise en conformité des bâtiments (les entrées, les ascenseurs, les sanitaires, ...) et de la voirie (élargissement des trottoirs, hauteur des panneaux, revêtement, ...). Plusieurs équipements de la Ville sont d'ores et déjà en conformité : la piscine Marcel Porzou labellisée Tourisme Handicap, la cuisine centrale François Rabelais, l'espace Georges Déziré ou encore la résidence évolutive Wallon.

◦ La nécessité d'une offre adaptée à la diversité des besoins

Il apparaît que l'offre de commerces et de services de proximité ne répond pas toujours aux besoins et aux attentes des habitants. La nécessité de conforter la qualité du commerce, le manque de diversité de l'offre, le manque d'adaptation à de nouveaux besoins (accessibilité, nouvelles demandes, horaires, ...), l'évolution de la demande (Drives ou e-commerce) ou encore le manque de communication ou d'animations peuvent nuire à l'attractivité et à la qualité du commerce stéphanois, et amènent les usagers à se tourner vers des pôles commerciaux qui répondent davantage à leurs



attentes (au sein de la commune avec le centre commercial Leclerc, mais également en dehors de la commune, à Tourville, Rouen, ...).

Certaines activités commerciales peuvent générer des conflits d'usages entre conditions d'activité et impact environnemental pour les résidents d'immédiate proximité (nuisances sonores, stationnement, nuisances olfactives, ...).

L'accès à la santé pour tous les Stéphanois est une préoccupation majeure. La santé n'apparaît pas être une priorité pour les ménages qui connaissent des difficultés financières. Une faible représentation de médecins généralistes et un manque de médecins spécialisés sur la commune accentuent les difficultés des Stéphanois à accéder aux soins.

	Nombre de médecins pour 10 000 habitants	
	SER	France
Médecins généralistes	8,1	10,8
Infirmiers Libéraux	6,7	9,1
Chirurgiens dentistes	1,7	5,7
Ophtalmologues	0	9
Gynécologues	0	12

Sources : Diagnostic santé-social SER ; Insee

La grande majorité des médecins sont installés sur deux quartiers de la ville : le centre ancien et le plateau du Madrillet, laissant certains quartiers éloignés des soins. Seuls deux médecins généralistes sont situés au sud de la commune et un seul au nord-est près de la cité des familles. Le nombre insuffisant de médecins ajouté aux heures travaillées (13 à 14 heures) et au nombre de patients accueillis chaque jour (jusqu'à 50), augmentent le temps d'attente pour les Stéphanois afin d'obtenir un rendez-vous.

Depuis quelques années, la Ville doit faire face au départ de certains services publics de l'Etat du territoire communal. Longtemps présents sur la Ville, un des deux bureaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et l'antenne du Planning familial sont centralisés sur la Ville de Rouen.

L'objectif d'atteindre 35 000 habitants d'ici 2025 nécessite de repenser les équipements de la ville afin qu'ils puissent répondre aux besoins et aux attentes des Stéphanois : définir les modifications et les constructions d'équipements à prévoir (choix, taille, nature, ...).



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- 28 000 habitants et 14 000 emplois - Une offre sédentaire importante : 130 commerces et services, 1 hypermarché, ... - Des zones commerciales de rayonnement intercommunale : Technopôle, la zone de la Chapelle, ... - Des pôles commerciaux de différentes tailles : centre ville, Renan-Madrillet, espace commercial du Rouvray, ... - La présence de 2 marchés - L'implication de certains commerçants dans l'économie locale : qualité de l'image de la Ville, livraison à domicile, ... - Les équipements sportifs : le parc Youri Gagarine, la piscine Marcel Porzou, ... - Les équipements culturels : les centres socioculturels, le Rive Gauche, la Ludothèque, ... - La présence de services publics : SNCF, INSA, l'hôpital du Rouvray, la Maison de la Forêt - La Maison du Citoyen - Le Mobilo'bus - Le guichet unique pour les personnes âgées - L'accessibilité des établissements publics aux personnes handicapées satisfaisantes - Le Contrat Local de Santé	- Un niveau de revenus moyen des Stéphanois inférieur à celui de l'agglomération de Rouen - La précarité de certains ménages - Un accès difficile à la santé - La faible dynamique commerciale : peu d'associations, absence d'initiatives, ... - Un impact sur la qualité du cadre de vie : nature des activités, nuisances sonores, conflits d'usages, ... - Concurrence commerciale intra communale - Des difficultés à maintenir comme tels les marchés - Une répartition pas toujours homogène des services de proximité et un déficit dans certains quartiers - Un manque de diversité des offres proposées (métiers de bouches, commerces spécialisés de qualité, sur les marchés, ...) - Un manque d'adaptation de l'offre à des besoins spécifiques : personnes à mobilité réduite, horaires d'ouvertures, ... - Les incivilités (tags, déchets, ...)
OPPORTUNITES	MENACES
- Le Plan de Mise en Conformité des établissements publics et de la voirie - L'aménagement du secteur Claudine Guérin - Le projet Tram Train - Le contournement Est - La reconversion de la ZA Seine Sud	- La concurrence extra communale avec les zones commerciales de Tourville, Grand-Quevilly, Sotteville et Oissel - L'environnement économique concurrentiel - La perception de la Ville vis à vis des investisseurs ou professionnels - L'augmentation de la précarité - La présence des comportements inciviques - L'affaiblissement des services publics de l'Etat



Accès à l'information et concertation citoyenne

Points clés :

- 3 pôles multimédias sur la commune
- 13 000 exemplaires du journal Le Stéphanaï, publiés deux fois par mois
- Environ 13 500 visites par mois sur le site Internet de la ville

○ L'accès à l'information

Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) a permis l'émergence de nouveaux services, publics ou privés, en ligne. Cette évolution peut s'accompagner d'un risque de fracture numérique, c'est-à-dire d'une augmentation des inégalités dans l'accès et l'usage aux TIC pour des raisons financières, générationnelles, culturelles ou géographiques.

Pour rendre le territoire attractif et permettre aux entreprises et aux habitants d'accéder aux nouvelles technologies, la Communauté d'Agglomération de Rouen – Elbeuf – Austreberthe développe son réseau de fibre optique sur son territoire. Ce réseau est mis en place progressivement à l'occasion de travaux d'infrastructures comme c'est le cas pour la Vente Olivier installée sur Saint Etienne du Rouvray.

Sur la commune certains ménages sont en situation de grande précarité qui ne leur permet pas d'accéder aux différents services et aux informations via Internet. La Ville met à disposition des Stéphanaï, des espaces numériques leur permettant d'avoir accès aux différents outils informatiques tout en les accompagnants dans leurs démarches (initiations, formations, ...) :

- Le pôle multimédia Désiré : ateliers informatiques, accès Internet, ...
- La Station et le Périph : accès à Internet et initiations pour les jeunes de 12 à 25 ans
- La MIEF : salle multimédia en accès libre, initiations, téléformations, ...
- Les groupes scolaires : mise à disposition de postes informatiques
- Les résidences Ambroise Croizat et Geneviève Bourdon : mise à disposition

d'ordinateurs avec Internet.

Ces espaces manquent cependant de cohérence et de lisibilité en termes d'usages. Les besoins d'explication et d'information exprimés par les habitants ne sont pas toujours satisfaits.

En partenariat avec la Délégation aux Usages de l'Internet, rattachée au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, les collectivités territoriales peuvent signer une Charte visant à développer des lieux d'accès et d'initiation à Internet ouverts à tous. Les collectivités qui adhèrent à cette Charte peuvent décider de labelliser des espaces numériques qui répondent à ses critères (les espaces labellisés sont des lieux ouverts au grand public, ils favorisent l'accès des handicapés à l'Internet, ils proposent à leurs usagers un accompagnement personnel et collectif, ...), avec le label « Net Public ». Sur Saint Etienne du Rouvray, l'espace « La Station » est, par exemple, labellisé Net Public.

○ Le plan de communication de la Ville

Le Département Information et Communication (DIC) de la Ville a pour fonction de concevoir, piloter, élaborer et imprimer l'ensemble des outils de la communication municipale. En plus des documents internes à la mairie (cartes de visite des agents, cartes de piscine, papier à entête, ...), le DIC édite différents guides et affiches portant



sur les activités, manifestations ou événements portés par les services de la Ville (guide des loisirs et des associations, guide des jardins, programmation du Rive Gauche, ...).

L'information auprès des habitants de la ville se fait à travers deux principaux outils :

- Le journal communal « Le Stéphanois » créé en 2005 : 13 000 exemplaires sont distribués tous les quinze jours aux habitants de la commune. A l'été 2010, 107 numéros ont été édités. Sa parution est une volonté politique de répondre aux besoins d'informations locales de la population.

- Le site Internet : lancé en 2006, il devient l'outil numéro un de la communication municipale avec plus de 13 500 visites par mois. L'information en temps réel et les services en ligne proposés (téléchargement de guides, de documents administratifs, d'archives, ...) en font un outil attractif et complémentaire du journal communal.



Auprès des agents de la ville, la communication et l'information se font également à l'aide d'un journal et d'un site Internet :

- Le journal municipal « En Commun » est distribué aux agents tous les deux mois. Il informe des projets et opérations menés au sein des services et par la Ville.

- L'Intranet : mis en place depuis 2009, il vient en complément du journal avec des articles plus interactifs et des informations plus précises sur le fonctionnement interne de la mairie.

La volonté du DIC est, aujourd'hui, de renforcer ces principaux outils et d'en améliorer la diffusion pour que les habitants et les agents aient accès à un maximum d'informations.

○ Participation et concertation citoyenne

La diffusion de l'information et la participation citoyenne sont au cœur d'une démarche de développement durable. Permettre aux habitants de s'exprimer, tenir compte de leurs attentes et de leurs besoins, répondre à leurs interrogations, favorisent et facilitent le dialogue.

Les outils de communication mis en place par les services de la Ville permettent aux Stéphanois de s'exprimer et d'obtenir des réponses rapides à leurs questions. Le Journal Le « Stéphanois » vise, à travers ses articles, à donner la parole aux habitants et à respecter les différences de point de vue.

Parallèlement, le site Internet de la Ville favorise la prise de parole des habitants à travers différents dispositifs :

- Des commentaires peuvent être laissés pour chaque article en ligne, des réponses sont données aux habitants

- Des forums de discussions sont ouverts à tous les internautes

- La lettre au Maire permet aux Stéphanois de ne pas se formaliser avec un courrier et de poser leurs questions qui portent le plus souvent sur l'emploi, le logement ou les questions de voisinage.

- Le signalement d'un problème : échange individuel entre les services de la mairie et les usagers (eau, déchets, tapage nocturne, ...)

De plus, tous les mois, des permanences du Maire et des élus sont organisées au sein de quartiers pour faciliter le dialogue avec les habitants et répondre ouvertement à leurs questions.



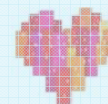
La concertation auprès des habitants se retrouve également au sein de plusieurs projets initiés et portés par la Ville. L'accès à l'information permet à chacun des acteurs du territoire de posséder les connaissances nécessaires pour s'impliquer au sein d'un projet : la GUP avec les représentants des habitants, lors de la construction de l'Ehpad et de la résidence Wallon avec la consultation des personnes concernées, lors de la réflexion sur l'élaboration du PLU, dans le cadre de Ma Ville en Propre, ...



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- Le Département Information et Communication de la Ville - Les pôles multimédias : Georges-Déziré, la Station et le Périph - La MIEF - Des groupes scolaires équipés de postes informatiques - Les résidences Croisat et Bourbon équipées d'un réseau informatique - Labellisation « Net Public » de la Station - Le plan de communication de la ville : le Stéphanois, le site Internet, le En Commun, Intranet, les guides de la ville, ... - Les permanences du maire et des adjoints dans les quartiers - Une concertation de la population lors de projets initiés par la ville (PLU, GUP, Ehpad, ...) - Le guide des usages et des jardins réalisé en concertation avec différents services - Des élus à l'écoute 💖 - Des réunions publiques constructives 💖 - Les offres municipales en matière de démocratie locale 💖 - L'augmentation de la communication sur les principes de Développement Durable auprès des habitants et des agents	- La précarité de certains ménages - Un manque de lisibilité des espaces numériques - Le manque de public au conseil municipal et la méconnaissance de son fonctionnement 💖 - L'éloignement de la CREA vis-à-vis des préoccupations des habitants 💖 - Une participation trop restreinte aux initiatives publiques 💖
OPPORTUNITES	MENACES
- Le Projet de Ville - L'Agenda 21 de la ville - L'Agenda 21 de l'Agglomération de Rouen - Le réseau de fibre optique développé par l'Agglomération - Le Plan Haut Débit du Conseil Général de Seine-Maritime	- La fracture numérique - Le prix des nouvelles technologies numériques





Synthèse générale de la finalité

Cohésion sociale et solidaire entre territoire et générations

ATOUTS	FAIBLESSES
- Les mesures d'aides sociales proposées par les services de la Ville - Des lieux de rencontres et la présence d'associations sociales et solidaires - Des structures d'aides et des établissements adaptés aux personnes âgées - Un tissu économique et une offre de services de proximité denses et diversifiés - La présence de services publics - La communication de la Ville - les offres municipales en termes de démocratie locale - L'existence d'espaces numériques	- La situation économique et sociale des Stéphanois - La dynamique commerciale - Une répartition pas toujours homogène des services de proximité et un déficit dans certains quartiers - Une méconnaissance des droits pour les jeunes, les familles et les seniors - Le manque de formation pour l'accompagnement des personnes handicapées
OPPORTUNITES	MENACES
- La présence d'associations caritatives - Les activités proposées aux jeunes - La solidarité au sein des quartiers - L'accessibilité PMR prise en compte au sein des activités et lors de la conception des lieux - L'accueil des enfants en situation de handicap (1 animateur pour 1 enfant) - Le Plan de Mise en Conformité des établissements publics et de la voirie	- L'augmentation des comportements individualistes - L'augmentation des difficultés économiques et sociales - L'insuffisance de suivi des jeunes dans leurs projets professionnels - La complexité des démarches administratives - La baisse globale des aides aux associations à caractère social et solidaire - La grande dépendance des personnes âgées - La concurrence extra communale avec les zones commerciales de Tourville, Grand-Quevilly, Sotteville et Oissel - La perception de la Ville vis à vis des investisseurs ou professionnels - La fracture numérique et le prix des nouvelles technologies numériques



ENJEUX

- Promotion de l'égalité entre tous les êtres humains
- Développement du bien vivre ensemble
- Favorisation de l'accueil et de l'accessibilité des personnes en situation de handicap
- Favorisation de l'accès à l'information de tous les Stéphanois
- Développement du commerce et des services de proximité



Dynamique de développement suivant les modes de production et de consommations responsables

Tissu économique local

Economie sociale et solidaire

Exemplarité de la commune

Potentiel touristique et valorisation du patrimoine







Dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables

Tissu économique local

Points clés :

- 14 323 emplois
- 1175 établissements
- Huit zones d'activités
- 31,1% de la population stéphanaise ne dispose d'aucun diplôme

o Une ville attractive pour les entreprises

La construction en 1843 de la ligne de chemin de fer Paris – Rouen a permis l'installation de nombreuses industries sur la commune : manufactures de textile, d'usines de métallurgie et de papeterie. Malgré l'évolution et la diversification du tissu économique, cet héritage industriel est encore présent aujourd'hui. La ville de Saint Etienne du Rouvray constitue l'un des pôles majeurs d'entreprises en nombre d'emplois sur l'agglomération Rouennaise.

Saint Etienne du Rouvray bénéficie d'un réseau d'infrastructures de transport multimodales grâce à sa proximité avec la Seine, la voie ferrée et des axes routiers majeurs. Les principales zones d'activités sont accessibles par l'A13 qui relie Paris à Caen et par l'A28 qui place la ville sur l'axe Calais – Bayonne. Ces axes permettent à des entreprises de la Ville d'être en lien direct avec les autres pôles Normands (Evreux, Caen, Le Havre) ou interrégionaux (Bretagne, Picardie). En tant que porte d'entrée sud de l'agglomération de Rouen, la ville offre une bonne visibilité pour les entreprises.

En réaction à la désindustrialisation qui a touché l'économie stéphanaise, la Ville mène depuis longtemps une stratégie en faveur de la diversification des activités. Cette stratégie a permis la création de zones d'activités diversifiées qui accueillent des entreprises aux profils variés.

- La Zone Industrielle Est, située le long de la voie ferrée, est le pôle d'entreprises et d'emplois le plus important de la Ville. Cette zone regroupe la Zone des Bords de Seine dont les activités sont tournées vers le négoce et les services aux entreprises, de Rouen multimarchandises qui est orienté vers les activités de transport, messagerie et logistique, et le Parc Edison dédié à l'industrie électronique.

- La Zone d'Activités de la Chapelle et la Zone d'Activités de l'Etang sont situées à proximité du rond point des vaches au sud de la commune. Leurs activités sont orientées vers les services aux entreprises, les commerces aux particuliers et l'hôtellerie.

- La Zone d'Activité du Madrillet accueille des activités de services aux entreprises et aux particuliers.

- La Créparc d'activité de la Vente Olivier est la plus récente zones économiques aménagées sur la commune. Ce site de 33 ha, dont 24 commercialisables, a été réalisé en tenant compte de principes de développement durable : mise en place de noues végétalisées, préservation d'espaces boisés, aménagement de liaisons douces, ... La zone accueille des activités économiques non nuisantes tournées vers le tertiaire et le service aux entreprises.

- Le Technopôle du Madrillet est une zone d'activité dédiée à l'écotechnologie dans les domaines de la mécanique, de l'énergétique et la propulsion, dans l'électronique et les télécoms. Le site accueille deux écoles d'ingénieurs (INSA et Esigelec), la faculté des Sciences et Techniques, neuf centres de recherches, une dizaine d'entreprises et une pépinière hôtel d'entreprises. C'est en tout 5000 étudiants, 500 chercheurs et 2500 salariés qui se côtoient chaque jour.



Ces zones d'activités concentrent une part importante de jeunes entreprises innovantes et de l'emploi stéphanois. Elles accueillent des moyennes et grandes entreprises et des agences régionales de grands groupes. Ces différentes zones d'activités favorisent le développement des échanges et des partenariats entre les entreprises. Les nouvelles entreprises peuvent ainsi intégrer un réseau de partenaires économiques à l'échelle de l'agglomération et trouver sur place des services, des clients ou des sous-traitants.



◦ Les principales caractéristiques de l'économie stéphanaise

La Ville compte 1175 établissements. Le profil du tissu économique stéphanois est proche des tendances départementales, mais il s'en distingue par une part moins importante du secteur des services (57,5%) au bénéfice des secteurs du commerce et de la construction.

L'activité et l'emploi sont également concentrés au sein des pôles de proximité et le long des grands axes. 190 commerces et services aux particuliers sont recensés sur la commune. Les grandes enseignes commerciales sont davantage situées en périphérie et le long des grands axes routiers. L'hypermarché Leclerc, situé sur le plateau du Madrillet, est le plus important employeur dans le secteur commercial avec 300 à 400 salariés. Il est à noter que depuis quelques années, la commune enregistre une augmentation du nombre de discounters. Une autre activité à relever est la présence de très petites et petites entreprises au domicile même des entrepreneurs (activités de commerces, prestation de service, artisanat, ...). Ces entreprises possèdent un taux de création et de mortalité important.

En 2006, 75% des établissements emploient moins de 10 salariés. 21 établissements possèdent plus de 100 employés et seuls 7 en comptent plus de 300. En terme d'emplois, les établissements de plus de 50 salariés et plus (soit 5,7% du parc) concentrent 65% des emplois (le secteur industriel représente 7,7% des établissements mais 17% des emplois). Les emplois ouvriers et employés représentent 51,4% des emplois de la commune. Cette part tend à diminuer en faveur des professions intermédiaires, des cadres et des professions intellectuelles supérieures, recherchées au sein des entreprises installées sur le Technopôle.

Certains secteurs d'activités connaissent un turn-over important de création et de disparition de petites entreprises créées : il s'agit des secteurs du commerce, de la construction et des transports. Le poids de ces petites structures qui embauchent peu de salariés est prépondérant.

La population stéphanaise, qui compte 11 449 actifs, se caractérise par une forte part d'ouvriers (34%) et d'employés (32,5%) et une sous représentation de cadres et de professions intermédiaires. En 2009, 30,1% des actifs stéphanois travaillent sur la commune. Ce chiffre, en baisse depuis 1999, est légèrement en deçà des moyennes départementales et régionales (respectivement 32,5% et 30,4%). La part de la population qui ne possède aucun diplôme est élevée sur la commune avec un taux de 31,1% contre 21,8% à l'échelle départementale. Le chômage touche 20,5% de la population stéphanaise, avec une part importante des ouvriers (45,6%), des employés (38%) et des jeunes de 15 à 24 ans (39,4%). Ces facteurs sont notamment liés aux écarts de profils entre la population active stéphanaise et la structure de l'emploi local.



◦ Un projet d'agglomération d'envergure : le projet de reconversion Seine Sud

La Zone Industrielle qui s'étend sur 800 ha entre Oissel, SER et Sotteville, représente un tissu industriel et un bassin d'emplois important. Cette zone, idéalement positionnée au sein de l'agglomération, bénéficie d'une bonne accessibilité de part l'A13 et la Rocade Sud. Cependant, le site souffre d'une image peu valorisante à cause d'aménagements anciens peu adaptés aux besoins des entreprises et des salariés présents : pollution des sols, offre immobilière saturée, ancienneté des aménagements collectifs, une desserte de transports en commun insuffisante, etc.

L'objectif du projet, porté par la CREA, est la reconversion de la Zone Industrielle dans le but de redynamiser l'économie et l'emploi local par la revitalisation de sites et l'implantation de nouvelles activités. Sa proximité avec la Seine et la ligne SNCF représente un potentiel important pour favoriser le développement du transport fluvial et ferroviaire. Le Plan Directeur d'Aménagement et de Développement Durable (PDADD) de Seine Sud définit les grandes orientations pour la reconversion de cette zone : le recyclage des espaces industriels en friche, l'accueil d'un Technocentre ou pôle d'excellence en lien avec le développement durable, une amélioration de l'image et de l'attractivité, l'amélioration de l'accessibilité, etc.

Des opérations d'aménagement et des études sont actuellement menées pour améliorer les conditions des actuels salariés et pour rendre les sites viables à la venue de nouvelles sociétés : démolition et dépollution de sites (Yara, Orgachim), démolition de bâtiments (Yorkshire), l'ouverture d'une crèche d'entreprise, étude sur Pôle d'excellence de la filière « Eco-construction », étude sur le contournement Est, ...



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- Le Département Affaires Economiques de la Ville : interlocuteur privilégié avec les entreprises - Le guide des acteurs économiques édité par la Ville - Une situation géographique privilégiée : proximité avec Rouen, à 1h de Paris, la rocade sud, l'A13, l'A28, ... - Un tissu économique dense et diversifié - Un vivier d'emplois - Une main d'œuvre potentielle importante - Un réseau d'acteurs diversifié (le Club du Bord de Seine, étudiants, acteurs sociaux, ...) - Les zones d'activités du Technopole du Madrillet et de la Vente Olivier	- Une concentration des emplois sur un faible nombre d'entreprises - Un vieillissement du parc immobilier d'entreprises - Une offre foncière qui ne répond pas toujours à certains besoins - Un faible niveau de qualification des Stéphanois - Le déficit d'image de la Zone du Bord de Seine - Le déphasage entre habitants et salariés par rapport aux activités économiques 💔 - La fragilisation de certaines activités (fret, Afpa, ...) 💔
OPPORTUNITES	MENACES
- Le développement du Fret et du Fluvial - Une offre foncière relativement restreinte sur le Bassin Rouennais - Le niveau de diplôme élevé des étudiants du Technopole 💔 - Le parcours de formation AFPA 💔 - La proximité entre les centres de formations et les viviers d'entreprises 💔 - Les projets d'intérêt communautaire : la reconversion Seine sud, le Technopôle - Le projet de contournement Est - Les dispositifs présents pour l'accompagnement des créateurs et de développement des entreprises (CREA, bassin rouennais) - Les aides accordées par le Département, la Région et l'UE - Le forum des métiers organisé par le Club des entreprises des Bords de Seine - Le secteur de la construction comme vecteur d'activités durables 💔	- La dépendance des grandes entreprises locales à des centres de décision nationaux et internationaux - L'augmentation du trafic routier et saturation de certains axes - Installation non maîtrisée de nouvelles industries polluantes - La sous utilisation des moyens multimodaux 💔 - Le décalage entre les pôles d'excellences et le manque de débouchés industriels 💔



Dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables

L'économie sociale et solidaire

Points clés :

- En 2006, l'Economie Sociale et Solidaire représente 51 237 emplois en Haute-Normandie
- En 2006, l'Economie Sociale et Solidaire représente 17 400 emplois sur l'agglomération de Rouen

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe un ensemble de mutuelles, d'associations et de coopératives qui associent engagement social et initiative économique afin de placer la personne au centre des activités. Elle est fondée sur plusieurs principes : la liberté d'adhésion, la non lucrativité individuelle, la gestion démocratique (une personne = une voix), l'utilité collective ou sociale du projet et la mixité des ressources.

◦ Quelques initiatives locales

En 2006, l'économie sociale et solidaire (ESS) représente 9,7% des emplois de la Communauté d'Agglomération de Rouen avec 17 400 salariés. L'agglomération rassemble 30% des emplois régionaux issus de l'ESS. Les principaux secteurs d'activités regroupant ces emplois sont le secteur social (Aide à domicile, aide par le travail, accueil des personnes âgées, accueil des enfants en difficulté, ...) qui représente 30% des emplois liés à l'ESS, le secteur de l'éducation (associations et fondations) représente 17% et celui des assurances (mutuelles) 12%.

Les femmes sont fortement représentées au sein des emplois créés par l'ESS avec un taux de 63%, tout comme les personnes de plus de 50 ans (23% des salariés).

La Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray a été pendant des années une des villes, avec Rouen, Grand-Quevilly, Bois-Guillaume et Mont-Saint-Aignan, qui comptait le plus d'emplois liés à l'économie sociale et solidaire. En effet, la présence de la MATMUT sur son territoire permettait à la Ville de comptabiliser 750 emplois issus de l'ESS.

Aujourd'hui, les employés de la mutuelle ont été déplacés au sein de locaux situés à Rouen.

Néanmoins de nombreuses associations ou entreprises issues de l'ESS sont implantées sur la commune. A titre d'exemple, l'entreprise ABBEI qui œuvre dans le domaine du bâtiment (peinture, revêtements muraux, menuiserie bois, isolation, ...) a pour vocation de requalifier socialement et professionnellement des personnes se trouvant en situation de marginalisation ou d'exclusion. De même, l'auto-école le Bon Créneau propose à des personnes qui n'ont pas pu passer le permis de conduire pour des raisons financières, linguistiques ou d'éducation, un programme spécifique pour apprendre le code de la route et la conduite.

A travers les clauses d'insertion, la Ville oblige les entreprises tributaires d'un marché public (construction, réhabilitation, aménagement, ...) à recruter des personnes demandeurs d'emploi ou en fragilité socioprofessionnelle.

◦ Des partenariats possibles

- L'Agence pour le Développement Régional de l'Economie Sociale et Solidaire (ADRESS): créée en 2005, cette agence a pour mission de rassembler l'ensemble des acteurs de



l'économie sociale et solidaire et de favoriser le développement d'actions économiques porteuses de plus values sociétales. L'agence propose aux collectivités locales qui le souhaitent, ses compétences et son réseau de partenaires et d'acteurs locaux afin de soutenir les initiatives en faveur de l'économie sociale et solidaire. Des partenariats peuvent être mis en place pour permettre de sensibiliser des acteurs économiques et d'accompagner les porteurs de projets.

- La Chambre Régionale d'Economie Sociale (CRES) de Haute Normandie : est une association de loi 1901. Elle permet aux acteurs de l'économie sociale de se regrouper afin d'assurer la promotion des valeurs de cette économie.

- L'Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaire (ANDES) : dans le cas où une commune souhaite créer une épicerie sociale en partenariat avec des associations ou d'autres partenaires, l'ANDES apporte son aide pour animer un réseau et créer les épiceries.

- La Région Haute-Normandie propose plusieurs dispositifs d'aides aux entreprises ou associations qui sont issues de l'ESS ou qui souhaitent l'intégrer : l'Eco Région Solidaire (appel à projet annuel pour soutenir le développement de l'ESS), l'Aide Régionale à l'ESS (soutien au lancement d'un projet pendant les deux premières années), le Dispositif Région Coopérative (favorise la création ou la reprise d'entreprises sous statut coopératif), le Dispositif Local d'Accompagnement (permet aux associations de bénéficier de conseils), le Contrat d'Apport Associatif (renforcer les fonds propres d'associations d'utilité sociale), ...



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- Le Département des Affaires Economiques au sein de la Ville - La clause d'insertion dans les marchés de la Ville - La prise en charge globale de la thématique Emploi Formation Insertion sur le territoire (MIEF et ses partenaires) - La manifestation « Savoir pour Agir » - Les entreprises SIAE - La présence sur la ville de plus de 750 emplois liés à l'ESS - L'engagement de la Ville auprès de structures de l'ESS ❤️ - La solidarité comme marque historique de la commune ❤️	- Peu d'initiatives favorisant le développement de l'économie sociale et solidaire sur la commune - Une autonomie économique dépendante d'un support financier issu du « secteur public » - Le morcellement de parcours sur les clauses pour les salariés recrutés ❤️
OPPORTUNITES	MENACES
- Le potentiel de développement de services d'aide liés à l'ESS ❤️ - La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRES) - L'Agence pour le Développement Régional de l'Economie Sociale et Solidaire (ADRESS) - Le mois de l'ESS	- Difficultés à changer les comportements individuels - Les difficultés à mobiliser les personnes vers le secteur associatif coopératif ❤️ - Le manque d'implication ou de sensibilisation à l'insertion de certaines entreprises concernées par la clause ❤️ - Une économie financière/productiviste pesant fortement sur d'autres approches économique-humaines.



Dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables

Exemplarité de la collectivité

Points clés :

- Les collectivités émettent 12 % des émissions nationales de gaz à effet de serre
- Les bâtiments communaux consomment 75% de l'énergie de la commune
- Le parc automobile de la Ville compte 5 véhicules électriques

○ Des pratiques éco responsables émergentes

De par l'importance de leurs activités et de leur patrimoine, les collectivités ont une influence significative sur l'environnement. Elles émettent 12 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'échelle nationale. Il est devenu inévitable pour les collectivités de revoir leurs modes de fonctionnement et leurs pratiques afin de réduire leur empreinte sur l'environnement.

La Ville de Saint Etienne du Rouvray s'emploie depuis plusieurs années à réduire son impact environnemental à travers différentes actions mises en place au sein de ses services.

Quelques exemples d'actions :

- La mise en place de bannette bleue en 2007 dans chaque bureau pour le tri du papier a amorcé la prise de conscience des agents.
- L'installation de photocopieurs réseau dans les services remplacent peu à peu les imprimantes individuelles et permettent avec l'impression en recto verso de diminuer la consommation de papier.
- Un audit énergétique a été réalisé sur la quasi totalité des bâtiments communaux (écoles, mairie, bibliothèques, centre technique, ...). Il a permis de déterminer des actions à mener afin d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments et de répondre aux futures réglementations du Grenelle de l'Environnement. Ces actions sont reprises dans le Marché Public de Performance Energétique, débuté en juillet 2012, et qui devraient permettre de réduire de 23,7 % les consommations énergétiques des bâtiments tout en améliorant le confort des utilisateurs.
- Au sein de la flotte municipale, le gazole classique est remplacé par du Diester qui permet une diminution des émissions de CO₂. De plus, 5 voitures électriques viennent renforcées le parc automobile.
- Les bois achetés par les services proviennent de forêts gérées durablement et certifiées FSC ou PEFC.
- Les peintures répondent à des éco labels permettant de diviser les émissions de polluants
- La mise en place de clauses d'insertion au sein des marchés de la Ville
- La réduction des produits phytosanitaires au sein du Service Espaces Verts
- ...

Ces actions interviennent dans différents domaines. Elles visent à limiter la quantité de déchets produits, à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à s'assurer de la qualité environnementale des produits utilisés et à faire des économies.



○ Une volonté politique de s'engager dans une démarche d'amélioration continue

Au sein du projet de développement durable, différents groupes de travail ont été mis en place afin de mener une réflexion sur les méthodes et les pratiques à faire évoluer au sein des services de la Ville.

- Le groupe « achats durables »

Les commandes publiques représentent un montant important dans le budget d'une collectivité. Les préoccupations environnementales, sociales et économiques actuelles amènent les collectivités à s'interroger sur leur politique d'achats. S'engager dans une démarche d'achats éco responsables oblige à mettre en place des stratégies cohérentes, basées sur la durabilité et l'équité.

Le groupe de travail « achats durables » a mené une réflexion sur la politique d'achats de la commune. Ses conclusions portent sur la validation d'une Charte reprenant les grands enjeux pour la Ville et sa volonté politique dans le domaine des achats.

Cette démarche a permis à la Ville de remporter, en 2009, le second prix des trophées de la commande publique qui récompense les actions et les réflexions entamées qui aboutissent à un achat public durable et responsable.

- Le groupe de travail « déplacements »

La voiture reste le moyen de transports principal pour les déplacements domicile-travail. Les agents qui empruntent les transports en commun restent encore minoritaires.

Les réflexions du groupe de travail « déplacement » ont abouti à la volonté de mettre en œuvre un Plan de Déplacement de la Collectivité (PDC). Une enquête a été menée pour connaître les habitudes de transports des agents et son analyse a permis ensuite de faire ressortir des pistes d'évolution des pratiques de déplacement et de mettre en place des actions. La parution du décret n°2010-676 du 21 juin 2010 qui institue aux collectivités la prise en charge partielle du prix des abonnements des agents qui utilisent les transports en commun ou un service de location de vélo pour effectuer leur trajet entre leur domicile et leur lieu de travail, a permis de renforcer cette démarche.

- Le groupe « bon usage des espaces et des moyens »

Les réflexions de ce groupe de travail ont mis en évidence la nécessité de mettre en place un guide de bonnes pratiques à destination des agents municipaux. Il a pour objectif d'améliorer l'usage des moyens, la qualité des services et de préserver les ressources naturelles.

Les travaux menés au sein du Projet de Ville permettent d'engager une réflexion globale sur les modes de fonctionnement des services. Des premières actions ont pu être identifiées permettant de mettre en avant l'amélioration des conditions de travail des agents et l'exemplarité de la collectivité.

○ Un manque de communication auprès des agents

La notion de Développement Durable est souvent perçue comme très environnementale, davantage orientée vers la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

S'engager dans une démarche de Développement durable nécessite que les personnes impliquées soient informées et sensibilisées à ses principes. Chacun doit posséder le même niveau de connaissances pour que le projet puisse évoluer.

Quelques articles dans le journal municipal et sur l'Intranet ont permis d'amorcer une phase d'information auprès des agents. Néanmoins, les principes du DD restent encore flous.



Il est apparu au sein des différents groupes de travail du projet de développement durable que la sensibilisation des agents devait être au cœur des réflexions. L'information et la concertation sont des éléments clés au sein d'une démarche de développement durable. La communication auprès des agents est importante pour qu'ils puissent s'approprier et mettre en place de nouvelles pratiques au sein de leur travail.



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- Des véhicules électriques et utilisation de diester pour la flotte municipale : biocarburant à base de colza produit localement (région). - L'opération « ma ville en propre » - La mise en place de chaudières économes dans les bâtiments - Le tri dans les bureaux - Vers une gestion raisonnée des espaces verts - La mise en place de mitigeurs et prestos - Les journées de formations relatives au développement durable pour quelques agents - La valorisation des déchets verts par les services de la ville - Le comité des œuvres sociales (COS) - Le n° de tel pour soutien psychologique - 15% des denrées alimentaires bio et issues des filières courtes au restaurant municipal - La présence d'un ACO : prévention et contrôle des conditions de travail - La publication du journal « En commun » - Intranet - Comité d'usagers : concertation avec les utilisateurs des établissements publics (Désiré) - L'achat de bois éco labellisé FSC et PEFC - L'achat de peintures NF-Environnement - L'installation des photocopieurs réseaux - L'intégration de clauses relatives au DD dans les marchés de la ville - le MPPE	- L'utilisation de produits phytosanitaires - Le manque de sensibilisation des agents au développement durable - Une notion de développement durable encore trop perçue comme très environnementale - La mauvaise isolation des bâtiments municipaux construits dans les années 60 - Un éclairage public énergivore - Pas assez de véhicules électriques au sein de la flotte municipale 🍷
OPPORTUNITES	MENACES
- Le Projet de Ville - L'Agenda 21 - La charte des achats durables - La démarche HQE et BBC dans les constructions neuves - La réalisation d'un Audit Energétique - Le groupe de travail « achats durables » dans le cadre du projet DD - Le groupe de travail « exemplarité de l'entreprise » dans le cadre du projet de DD - Le diagnostic « accessibilité » - Le Plan de Déplacement d'Administration (PDA)	- Les contraintes budgétaires - Les difficultés à faire appliquer la clause d'insertion - Les difficultés à faire évoluer les méthodes de travail et les comportements individuels



Dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables

Potentiel touristique et valorisation du patrimoine

Points clés :

- Saint Etienne du Rouvray est le second parc hôtelier de l'Agglomération de Rouen : 10 hôtels pour 696 chambres
- Huit fermes et maisons construites au 17^{ème} siècle sont encore visibles dans le centre ancien

◦ Dominance d'un tourisme d'affaire

Après la ville de Rouen, Saint Etienne du Rouvray accueille le plus important parc hôtelier de l'Agglomération Rouennaise. Dix hôtels, principalement des hôtels de chaînes (Novotel, 1^{ère} Classe, Ibis, Campanile, ...), disposent d'une capacité d'accueil de 696 chambres. Sept d'entre eux ne possèdent pas d'étoiles (soit 434 chambres), deux possèdent deux étoiles (128 chambres) et un seul trois étoiles (134 chambres). La présence de ces hôtels sur la commune n'est pas due au caractère touristique de la Ville mais principalement au rayonnement et à la proximité de Rouen. La majorité de ces hôtels sont regroupés en 2 pôles situés aux entrées de ville, avec 7 établissements sur le secteur du Zénith et de l'Avenue des Canadiens, et 3 établissements sur la ZA de l'Etang à proximité immédiate du rond point des Vaches et de la RD18E.

Le tourisme de semaine domine sur Saint Etienne du Rouvray avec un tourisme dit d'affaire alimenté en majorité par des VRP et des ouvriers de chantiers. En tant que porte d'entrée de l'Agglomération de Rouen, le week-end les hôtels de la ville accueillent une liée au tourisme classique.

◦ Des potentiels touristiques à exploiter

- Une situation géographique privilégiée :

Desservie par 2 bretelles d'accès et bordée par une voie rapide, la ville bénéficie d'un accès direct à l'A13 reliant Caen Le Havre et Paris, et au delà l'axe Calais Bayonne. Ainsi 20 000 véhicules transitent chaque jour sur la Rocade Sud.

- Une desserte de transport en commun diversifiée :

Le train, le bus et le métro permettent de relier Saint Etienne du Rouvray au centre de ville de Rouen.

- Un patrimoine naturel dominant :

La ville qualifiée de poumon vert de l'Agglomération de Rouen, dispose d'espaces forestiers importants. La forêt Domaniale du Rouvray, gérée par l'ONF, la Forêt Urbaine de Loisirs, le bois des Anémones, les différents parcs et jardins de la ville occupent 1/5 du territoire communal. Les parcs et les forêts sont des lieux ouverts sur la ville qui offrent balades et loisirs aux habitants. Une boucle verte de 6 km permet de relier ce patrimoine naturel avec différents équipements de la ville.

- La présence d'une offre culturelle :

La Maison de la forêt, une salle de spectacle, un conservatoire de musique et de danse et une piscine labellisée « tourisme handicap », offrent à la ville une réputation intercommunale et aux habitants un panel d'activités.



- Un centre historique avec un patrimoine bâti ancien encore présent :

Bourg rural jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, la ville de Saint Etienne du Rouvray garde quelques vestiges, visibles dans le centre ancien, de ses racines rurales : des porches, des murs, quelques cours et d'anciens logis. D'anciennes fermes et maisons des 17^{ème} et 18^{ème} siècles sont toujours présentes au sein du vieux centre ville.

Ce patrimoine bâti est remarquable par son architecture, sa densité, son unité, sa forme mais aussi par la diversité des matériaux utilisés pour la construction.

Le bourg ancien est caractérisé à la fois par des maisons individuelles fermées et par l'importance de cours communes. Plusieurs matériaux de construction ont été recensés : la pierre calcaire blanche, la brique et le moellon.



Maison en pierre calcaire blanche



Maison en briques



Maison en briques et moellons
partiel



Lucarne



Décors



Plaque

Des décors et des architectures remarquable du 20^{ème} siècle apparaissent sur d'ancienne corps de ferme (plaques, décorations murales, lucarnes, ...).

- Un patrimoine industriel :

La ville de Saint Etienne du Rouvray voit sa morphologie changer avec l'ouverture de la ligne de chemin de fer en 1843. Les terres agricoles laissent place à des ateliers de constructions, des industries papetières, des usines métallurgiques, mécaniques, ou encore du textile. Ce patrimoine industriel est encore visible sous d'autres dénominations à l'heure actuelle, seule la Fonderie de Lorraine a été détruite.



Le patrimoine bâti et industriel sur Saint Etienne du Rouvray :

	Patrimoine Bâti	Epoque	Etat actuel
Monuments religieux	- Croix monumentale - Eglise paroissiale	1571 Nef 16 ^{ème} s, clocher et Chœur 17 ^{ème}	Détruite Détruite en 1836 et reconstruite en 1837, Propriété communale
Fermes	- Ferme du Madrillet - Ferme, 16 rue de la république - Ferme, 133 rue Lazare Carnot - Ferme, 145 rue de la République	17 ^{ème} et 18 ^{ème} s 17 ^{ème} s 18 ^{ème} s 17 ^{ème} s	Propriété privée Propriété privée Propriété privée Propriété privée
Maisons et Manoirs	- Maison, Rue Gambetta - Maison, 5 rue Pierre Fleury - Maison, 185, 187 rue de Paris - Manoir de la chevalerie, 27 rue du Fort de Vaux - « Château » blanc sur le plateau du Madrillet	1784 18 ^{ème} s 18 ^{ème} s 17 ^{ème} et 18 ^{ème} s 1834	Propriété privée Propriété privée Propriété privée Propriété privée Détruit après la 2 ^{nde} guerre mondiale
Edifice et Château	- Edifice fortifié - Château Rondeaux	Haut Moyen-âge 18 ^{ème} s	Détruit Détruit en 1971
Patrimoine industriel	- Filature et tissage de coton de la société cotonnière, boulevard Lénine - Fonderie de Lorraine, rue Michel Ploumarch - Usine de réparation et d'entretien du matériel ferroviaire, 1 rue de Paris - Usine à papier couché, rue Désiré Granet	19 ^{ème} et 20 ^{ème} s 1915 1913, 1950 1928	Propriété privée Détruite Propriété publique Propriété privée

Sources : collection guide de la ville SER, éditions PTC ; Le site Internet actuacity.

Ce patrimoine bâti et industriel peut apparaitre dégradé et dévalorisé. Le manque d'entretien des façades (le plus souvent à cause du cout élevé de réfection ou d'isolation) entraine une dévalorisation du patrimoine bâti.

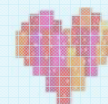
Un recensement plus exhaustif des bâtiments remarquables va être entrepris par la Ville afin de définir des actions à mettre en place pour préserver et valoriser le patrimoine du bourg ancien.



ANALYSE AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
- Les patrimoines naturel, architectural et industriel - La Seine - La maison de la forêt - L'offre culturelle et de loisirs - Le groupe histoire et patrimoine - Une porte d'entrée importante de l'agglomération rouennaise - La desserte de transports en commun - La parc hôtelier - La rocade sud	- Un patrimoine globalement peu valorisé - Les entrées de ville - Un tourisme sans retombées locales - Le manque de valorisation de certaines franges communales 💔 - Une architecture remarquable trop peu connue 💔 - La méconnaissance du patrimoine « biodiversité » par une partie de la population stéphanaise 💔
OPPORTUNITES	MENACES
- L'Agenda 21 de Saint Etienne du Rouvray - La proximité avec la ville de Rouen - Le conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie	- La destruction des habitats naturels - La concurrence touristique des villes voisines





Synthèse générale de la finalité

Dynamique de développement suivant les modes De production et consommation responsables

ATOUTS	FAIBLESSES
- Une situation géographique privilégiée - Un tissu économique dense et diversifié - L'engagement de la Ville auprès de structures de l'ESS - La solidarité comme marque historique de la commune - La prise en charge globale de la thématique Emploi Formation Insertion sur le territoire (MIEF et ses partenaires) - Une volonté de la ville d'être exemplaire	- Un secteur économique qui doit répondre à de nombreuses difficultés - Peu d'initiatives favorisant le développement de l'économie sociale et solidaire sur la commune - Des marges de progrès en termes d'exemplarité pour la Ville - Le manque de communication sur le développement durable qui est perçu comme très environnemental - Une architecture remarquable méconnue - La méconnaissance du patrimoine « biodiversité » par une partie de la population stéphanaise
OPPORTUNITES	MENACES
- Les projets d'intérêt communautaire ou général - Les dispositifs présents pour l'accompagnement des créateurs et de développement des entreprises - La proximité entre les centres de formations et les viviers d'entreprises - Les structures liées à l'ESS	- La dépendance des grandes entreprises locales à des centres de décision nationaux et internationaux - L'installation non maîtrisée de nouvelles industries polluantes - La fragilisation de certaines activités (fret, AFPA, ...) - Le manque d'implication ou de sensibilisation à l'insertion de certaines entreprises concernées par la clause - La réticence à adopter et mettre en œuvre des bonnes pratiques à titre individuel et professionnel



ENJEUX

- Sensibilisation des acteurs économiques aux principes du développement durable
- Valorisation des potentialités locales pour favoriser le maintien et la création d'emplois durables
- Soutien et développement des initiatives et des partenariats en faveur de l'ESS



Liste des abréviations

AAH :	Allocation aux Adultes Handicapés
ACMO :	Agent Chargé de la Mise en Œuvre des mesures de prévention
ADEME :	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ADRESS :	Agence pour le Développement Régional de l'Economie Sociale et Solidaire
AEU :	Approche Environnementale de l'Urbanisme
AFIJ :	Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés
AFOM :	Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces
AFPA :	Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
AFSSET :	Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail
ANDES :	Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires
ANRU :	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
AREHN :	Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie
AVIPP :	Association d'Aide aux Victimes et d'Information sur les Problèmes Pénaux
BBC :	Bâtiment Basse Consommation
CA :	Contrat d'Avenir
CAE :	Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi
CAF :	Caisse d'Allocations Familiales
CCAS :	Centre Communal d'Action Sociale
CDAH :	Centre Départemental de l'Amélioration de l'Habitat
CDDF :	Conseil pour le Droit et les Devoirs des Familles
CLAS :	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CLIC :	Centre Local d'Information et de Coordination
CLS :	Contrat Local de Santé
CLSPD :	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
COV :	Composés Organiques Volatils
CREA :	Communauté Rouen-Elbeuf-Austreberthe
CRES :	Chambre Régionale de l'Economie Solidaire
CSP :	Catégories SocioProfessionnelles
CTM :	Centre Technique Municipal
CUCS :	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
DD :	Développement Durable
DDASS :	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DDEA :	Direction Départementale de l'Equipeement et de l'Agriculture
DIC :	Département Information et Communication
DICRIM :	Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
DIREN :	DIrection Régionale de l'Environnement
DSQ :	Développement Social des Quartiers
EHPAD :	Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes
ESIGELEC :	Ecole Supérieure d'Ingénieur en Génie ELECTrique
ESH :	Entreprise Sociale pour l'Habitat
ESS :	Economie Sociale et Solidaire
GES :	Gaz à Effet de Serre
GUP :	Gestion Urbaine de Proximité
HQE :	Haute Qualité Environnementale



INSA :	Institut National des Sciences Appliquées
INSEE :	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
LCR :	Locaux Communs Résidentiels
LED :	Diode Electroluminescente
MIEF :	Maison de l'Information pour l'Emploi et la Formation
MPPE :	Marché Public de Performance Energétique
OMA :	Ordures Ménagères Assimilées
ONF :	Office National des Forêts
OQAI :	Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur
ORU :	Opération de Renouvellement Urbain
PADD :	Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PDA :	Plan de Déplacement de l'Administration
PDADD :	Plan Directeur d'Aménagement et de Développement Durable
PDU :	Plan de Déplacement Urbain
PEL :	Projet Educatif Local
PIJ :	Point Info Jeunes
PLIE :	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PLU :	Plan Local d'Urbanisme
PNNS :	Plan National Nutrition Santé
PNSE :	Plan National Santé Environnement
POS :	Plan d'Occupation des Sols
PPRI :	Plan de Prévention des Risques d'Inondations
PSQA :	Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air
RDAC :	Règlement Départemental d'Annonce des Crues
RHI :	Résorption de l'Habitat Insalubre
RMI :	Revenu Minimum d'Insertion
RSA :	Revenu de Solidarité Active
SCOT :	Schéma de Cohérence Territoriale
SDAGE :	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SIAE :	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
SMEDAR :	Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets de l'Agglomération de Rouen
SNCF :	Société Nationale des Chemins de Fer
SPANC :	Service Public d'Assainissement Non Collectif
SSIAD :	Service de Soins Infirmiers A Domicile
TEOM :	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TIC :	Technologies de l'Information et de la Communication
TLPE :	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure
UFR :	Unité de Formation et de Recherche
VRP :	Voyageur, Représentant, Placier
ZNIEFF :	Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique
ZPR :	Zone de Publicité Restreinte
ZUS :	Zone Urbaine Sensible